

SOMMAIRE	75	92	93	94
Adjudications	—	—	—	—
Sanctions	—	—	—	—
Sociétés	25	35	41	42
Avis aux actionnaires	34	—	—	—
Avis de convocat ^o aux assemblées	34	39	—	—
Oppositions	35	40	42	44
Avis relatifs aux personnes	35	41	—	—
Annonces administratives	—	—	—	—
Communiqués	—	—	—	—
Avis divers	—	—	—	—
Comptes annuels	—	—	—	—
Information du Tribunal de commerce	—	—	—	58

AVIS IMPORTANT

Par arrêté de : 1° M. le Préfet de Paris, du 22 décembre 2017, 2° M. le Préfet des Hauts-de-Seine, du 26 décembre 2017 ; 3° M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis, du 1^{er} décembre 2017 ; 4° M. le Préfet du Val-de-Marne du 21 décembre 2017. Les journaux LES PETITES-AFFICHES — GAZETTE DU PALAIS — LE QUOTIDIEN JURIDIQUE — LA LOI ont été désignés comme publicateurs officiels pour recevoir, en 2018, dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que des actes de sociétés.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr

N.B. — L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

TARIF DES ANNONCES LÉGALES

Par Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, pour les départements 75, 92, 93 et 94, le tarif 2018 des annonces légales est de 5,50 € hors taxe la ligne + TVA

DEPOT DES ANNONCES

Les annonces sont reçues du lundi au jeudi jusqu'à 17h00 pour publication le lendemain et le vendredi jusqu'à 17h00 pour publication le lundi.

PARIS - PARIS -

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

258394 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent GUILMOIS, Notaire au sein de la SELAS « LACOURTE et Associés », 54 avenue Victor Hugo 75116 PARIS en date du 4 juin 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Objet : acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement, toutes activités entrant dans le champ d'application d'une société de portefeuille

Dénomination :

NISSHOM

Siège social : 12 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 2 456 000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 2 456 parts de 1 000 € chacune ;

Gérant : la société YMC ABDI GRAND PARC dont le siège est 1 villa Bac 94200 IVRY SUR SEINE, 535 182 935 RCS CRETEIL a été désigné en qualité de premier gérant de la société.

Cession de parts : agrément préalable de l'assemblée générale ordinaire pour certaines cessions de parts

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

258261 - Petites-Affiches

Suivant acte sous seing privé en date du 31 mai 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

FICA-HPCI

Siège Social : 34 boulevard des Italiens 75009 PARIS

Capital social : 100 €

Objet : Toutes opérations relatives à toutes valeurs mobilières ou titres de toute nature, français ou étrangers, émis par toutes sociétés, entreprises ou entités, françaises ou étrangères, quelle que soit leur activité et notamment leur achat, vente, gestion, souscription, échange, apport, location, détention et/ou gestion ainsi que toutes prises de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, par quelque moyen que ce soit et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'acquisition ou de cession de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions, d'apports partiels d'actifs, dans toutes sociétés, entreprises ou entités, françaises ou étrangères, qu'elles soient existantes ou à créer, quelle que soit leur activité (...).

Durée : 99 années

Président : M. Julien TOUATI, demeurant 150 rue de Rennes 75006 Paris

Commissaire aux comptes titulaire : GESTIONPHI Immeuble Artois - 42/44 rue Washington 75008 PARIS 401 808 068 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes suppléant : M. Jean-Pierre CARO, demeurant Immeuble Artois - 42/44 rue Washington 75008 PARIS

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le représentant légal.

258189 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte ssp en date du 30 mai 2018, il a été constituée une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

LUNABOT

Capital social : 2.048 €

Siège Social : La Cordée, 61 rue Traversière 75012 PARIS

Objet : Conception, développement et intégration de logiciels pour le grand public ou les professionnels ; Recherche et développement en matière de conception et de développement de logiciels, notamment en algorithmique appliquée à l'intelligence artificielle.

Durée : 99 années

Président : M. Thomas JAUSSOIN, demeurant 2 chemin de Foray 73000 Chambéry

Directeurs généraux :

- M. Grégory LUSSIANA, demeurant 11 avenue de Merande 73000 Chambéry

- M. Olivier BERNI, demeurant 25C route de la Traverse 73000 Montagnole

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toute transmission d'actions, sauf lorsqu'elle est réalisée au profit d'un associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions et modalités prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Pour avis.

258348 - Petites-Affiches

SCP CLERISSE & ROBIN-LATOUR & LARRERE
Notaires Associés
Siège social :
20 rue Maurice Gouard
64100 BAYONNE

Suivant acte reçu par Me CLERISSE notaire à BAYONNE en date du 4 décembre 2017 Publié et enregistré au service de la publicité foncière de DAX le 19 décembre 2017 volume 2017P numéro 11033 il a été constituée une société

Dénomination :

LE MOUSQUE

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 5 rue Adolphe Focillon - 75014 PARIS 14^{ème} arr.

Capital : 570.000 € divisé en 570 parts de 1.000 € chacune

Objet social : la propriété et la gestion de l'immeuble sis à SAINT MARTIN DE HINX (40390) 400 che. du Mousque l'administration, le mise en valeur l'exploitation par bail, ou autrement des biens sociaux et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles entre associés toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés

Gérant : Melle Marie-Christine ANCIAUX demeurant à PARIS (75014) 5 rue Adolphe Focillon

Immatriculation au RCS de PARIS

Pour avis, Me CLERISSE

038697 - Petites-Affiches



HUILIER SCHNEIDER WILLMANN

SOCIÉTÉ D'AVOCATS INSCRITE
AU BARREAU DE STRASBOURG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PARIS du 18/05/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

PIPES SYSTEM

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 10, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

Objet : La Société a pour objet, directement et indirectement, en France et à l'étranger :

— l'importation, l'exportation, la commercialisation, la représentation et le courtage de tous matériaux pour le transport de fluides et notamment de tubes, tuyaux, et autres accessoires, ainsi que des câbles électriques et de fibres optiques ;

— la création et l'animation de réseaux de distribution de matériaux et accessoires pour le transport de toute énergie et fluides ;

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 5.000 Euros.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions :

Les cessions ou transmissions d'actions par l'associé unique et entre associés sont libres.

Toutes transmissions et cessions d'actions au profit d'un tiers non associé, y compris le conjoint, ascendant ou descendant du cédant, est soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant à la majorité des associés représentant les deux tiers du capital social.

Président : Madame Sophie RISSE demeurant 21B, rue des Champs, 67550 VENDENHEIM.

La société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

Pour avis, M^e France HUILIER, Avocat

258182 - Petites-Affiches

Par ASSP en date du 05/06/2018 est constituée :

MCV HOLDING

société par actions simplifiée au capital de 2€, sise au 99 rue des dames 75017 PARIS, d'une durée est de 99 ans à compter de son immatriculation, dont l'objet social est : la prise de tous intérêts et toutes participations minoritaires ou majoritaires par tous moyens quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet (en ce compris, notamment, par voie d'apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations ou tous autres titres financiers ou valeurs mobilières, fusions, sociétés en participation, ou autre) dans toutes sociétés, affaires ou entreprises françaises ou étrangères dans le domaine de la restauration rapide ou traditionnelle ; l'administration, la gestion, le contrôle, la mise en valeur et la disposition de ces intérêts et participations. La société est administrée par un Président. Le premier Président est M. Charles BALLOFFET, demeurant 10 avenue du général de Gaulle 94300 Vincennes. La société sera enregistrée au RCS de PARIS.

258209 - Petites-Affiches

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 23/05/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

COFIMAGE DEVELOPPEMENT 9

Forme : Société par actions Simplifiée

Siège social : 6, rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS

Capital social : 810 000 euros

Objet social : La société a pour objet exclusif la réalisation et, en particulier, le développement et la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles remplissant les conditions requises pour être agréées par le Président du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (ci-après « CNC »), et réalisées en version originale, en langue française, de nationalité d'un Etat de la Communauté Européenne, et éligibles aux aides financières à la production du Centre national du cinéma et de l'image animée conformément aux articles 238 bis HE et 238 bis HF du CGI et tout article s'y rapportant ou s'y substituant ; toutefois, dans la limite visée à l'article 238 bis HF du CGI, l'agrément prévu au même article peut être délivré aux œuvres de coproduction réalisées dans une langue du pays du coproducteur majoritaire établi dans un Etat membre de la Communauté Européenne et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; la participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : Mme Teresa GRENIER demeurant 15, avenue Sainte-Foy 92200 Neuilly sur Seine

Directeur Général Délégué : M. Dimitri COUMAROS demeurant 85, rue d'Assas 75006 Paris

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES S.A., 6 Place de la Pyramide 92908 Paris La Défense cedex, 572 028 041 RCS NANTERRE

Transmission des actions : Aucune restriction n'est prévue dans les statuts.

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

258343 - La Loi

Par acte SSP du 31/05/2018, il a été constitué une Société à responsabilité limitée

Dénomination social :

LIME

Capital : 1.000 Euros

Siège social : 23/25 avenue MacMahon - 75017 PARIS

Durée : de 99 ans

Objet : la fourniture de solutions de mobilité par la mise à disposition d'une flotte de véhicules [(vélo à pédales (Lime-B), vélo électrique assisté (Lime-E), scooter électrique (Lime-S), et éventuellement trottinette (Lime-T)] via une application pour téléphone portable, afin d'aider les personnes à se déplacer dans leurs villes d'une manière abordable et pratique, tout en éliminant l'empreinte carbone.

Messieurs Weiyao SUN, demeurant 35299 Aquado Court - FREMONT - CA 94536 - Californie - USA et Zhoujia BAO, demeurant 706 Newport Circle - REDWOOD CITY - CA 94065 - Californie - USA, ont été nommés gérants, pour une durée indéterminée à compter du même jour.

Immatriculation au RCS de PARIS.

258217 - Petites-Affiches

Suivant acte S.S.P. en date à Paris en date du 04/05/2018, il a été constitué une SOCIÉTÉ CIVILE dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :

SCI PALAISEAU CM 3

Siège social : 282, boulevard Voltaire 75011 PARIS.

Capital : 1 000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Transmission des parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant au moins deux tiers des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Objet : en France et dans tous pays, l'acquisition de tous biens immobiliers construits ou non et de tous droits immobiliers, par tout moyen y compris par voie d'échange ou d'apport, directement ou indirectement, et notamment un bien immobilier situé au 3, rue de la Croix Martre à Palaiseau (91120)...

Gérant : La société HERTEL INVESTISSEMENT, S.A. au capital de 80 000 €, 282 boulevard Voltaire 75011 Paris, 323 814 871 RCS PARIS, représentée par son président directeur général M. Jean MARCOVICI demeurant 21, rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly sur Seine.

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

Pour Avis.

258501 - Gazette du Palais

Société
STAARPI

Il a été formé le 24 avril 2018 entre les Avocats suivants, inscrits au Barreau de Paris :

- Maître Delphine TOMEZYK, demeurant 8, rue Raspail - 93400 SAINT OUEN

et

- Maître Denis SMADJA, demeurant 33, boulevard de la Villette - 75010 PARIS

Une société civile de moyens dénommée :

"STAARPI"

ayant son siège social 17, rue de Châteaudun - 75009 PARIS, au capital social de 20 euros, dont les gérants sont Madame Delphine TOMEZYK et Monsieur Denis SMADJA, pour une durée de 99 ans.

L'objet social est la mise en commun de moyens en vue de l'exercice de la profession d'Avocat.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles sont cessibles à des tiers après agrément par les associés, et à la condition que ceux-ci soient Avocats.

Les parts ne sont pas transmissibles aux ayants-droits de l'associé décédé.

L'époux commun en biens d'un associé qui a acquis les parts avec des fonds communs a la qualité d'associé après agrément.

La société sera immatriculée au RCS de Paris

258439 - Petites-Affiches

Rectificatif à l'annonce n° 257898 parue le 6 juin 2018 dans **Petites Affiches** relatif à la société **Resolution Property (France)**. **Mention rectificative :** Il fallait lire 20/11/2017.

258102 - La Loi

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/05/2018, il a été constitué une Société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

TG FINANCE

Forme : SAS

Capital : 3.000 euros

Siège social : 36, avenue Hoche, 75008 PARIS

Objet social : Le conseil, le management et la formation sur les plans technique, commercial, financier et stratégique dans le secteur du transport routier, de la location de matériel, de la logistique et de tout autre secteur d'activité. La prise de participations financières dans toutes sociétés, française ou étrangère, et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Durée : 99 ans.

Président : Monsieur Soubir Tagmi, né le 21 février 1968 à Pontoise (95), de nationalité française, demeurant 7 rue Pierre Chereest, 92200 Neuilly sur Seine.

Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toute cession d'actions, même entre associés, sera soumise à agrément de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de PARIS.

258410 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent GUILMOIS, Notaire au sein de la SELAS « LACOURTE et Associés », 54 avenue Victor Hugo 75116 PARIS en date du 4 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Objet : acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement, toutes activités entrant dans le champ d'application d'une société de portefeuille

Dénomination :

CELIANCE

Siège social : 12 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 2 456 000 € constitué d'apports en numéraire; il est divisé en 2 456 parts de 1 000 € chacune ;

Gérant : la société YMC ABDI GRAND PARC dont le siège est 1 villa Bac 94200 IVRY SUR SEINE, 535 182 935 RCS CRETEIL a été désigné en qualité de premier gérant de la société.

Cession de parts : agrément préalable de l'assemblée générale ordinaire pour certaines cessions de parts

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

256721 - La Loi

Acte SSP du 28/05/2018: constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

Objet : La prestation de services et le soutien administratif aux particuliers

Dénomination :

WINALTY

Siège social : 26-28 rue de Londres - 75009 PARIS

Durée : 99 ans

Capital : 500 €

Gérant : Mr Bouyagui KOITA domicilié 4 avenue Moderne - 75019 Paris

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

258378 - La Loi

Aux termes d'un acte sous seing privé du 5 juin 2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :**SCI TRANS VI BOLLENE HOLDCO**

Forme : société civile immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 129 rue de Turenne 75003 PARIS

Objet social : l'acquisition, la détention et la gestion pour compte propre de participations dans toutes sociétés détenant et/ou gérant des biens ou droits immobiliers ...

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Lionel NICOLAS demeurant La Villa Basque, 1 bis rue de la République, 95160 MONTMORENCY et Monsieur Johan DE CLERCQ demeurant Toleindestraat 141 9080 Lochristi Belgique

Agrément des cessionnaires de parts sociales : Les parts sociales peuvent être librement cédées, transférées à titre onéreux ou gratuit, ou apportées à des associés. Elles ne peuvent être cédées, apportées ou transférées à titre onéreux ou gratuit à des personnes non associées que si le cessionnaire ou propriétaire proposé a été agréé par les associés se prononçant dans les conditions prévues dans les présents statuts.

La société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de PARIS.

258360 - Gazette du Palais

Par acte sous seing privé en date du 28 mai 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :**VIRTA FRANCE SARL**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Capital social : 5.000 euros

Siège social : 24-26 rue de la Pépinière - 75008 PARIS

Objet : Fournir des services de charge pour infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides de tous types ; exploiter des infrastructures de recharge au nom de propriétaires de points de charge ; installer, mettre en service, entretenir des infrastructures de recharge et gérer les références de conducteurs de véhicules électriques ; gérer le flux de recettes des conducteurs de véhicules électriques aux propriétaires de points de recharge

Gérant : Monsieur Allan Mauritz Larsson AHLGREN demeurant Sarvisalontie 999 - 07780 Härkäpää (Finlande).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

258365 - Gazette du Palais

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/05/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale :**BSG TRANSPORT**

Siège social : 89 Rue du Dessous des Berges, 75013 PARIS

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 15000 €

Objet social : CHAUFFEUR DE VOITURE DE TOURISME VTC ET LOCATION DE VOITURES AVEC OU SANS CHAUFFEUR

Gérance : Monsieur BELGACEM SAIDANE, 4 Place de la Gare, 94360 BRY SUR MARNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

258366 - Le Quotidien Juridique

Suivant acte sous seing privé en date du 30 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :**BF 3 - BAGNEUX**

Siège Social : 35 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

Capital social : 1.000 €

Objet : L'achat de terrains ou d'immeubles, la réalisation de la démolition et de la dépollution de terrains, l'aménagement de terrains destinés à être vendus en tout ou partie et le cas échéant la construction d'immeubles.

Durée : 99 années

Président : BROWNFIELDS GESTION, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 250.000 €, 35 rue de la Bienfaisance 75008 Paris, 490 897 071 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes : DELOITTE ET ASSOCIES 185 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine 572 028 041 R.C.S. Nanterre

Transmission des actions : sauf si elle est composé d'un associé unique, soumis à agrément préalable de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Le président.

255025 - Petites-Affiches

Aux termes d'un ASSP établi à PARIS en date du 2/11/2017, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SCI DANJARD,**

Siège social : 5 rue Duperré, PARIS (75009)

Objet : Administration, exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles, quelle que soit leur destination dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, construction ou toute autre forme juridique quelconque.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation,

Capital : 3 000 euros par apports en numéraire,

Gérance : Julien DANJARD, demeurant 51 avenue Henri Barbusse, Vigneux sur Seine (Essonne),

Agrément des cessions : cessions libres entre associés, conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé, et soumises au consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, dans les autres cas.

Immatriculation : RCS de Paris

Pour avis, le gérant

258183 - Petites-Affiches

Par ASSP en date du 05/06/2018 est constituée :

MCV 2

société par actions simplifiée au capital de 1€, sise au 99 rue des dames 75017 PARIS, d'une durée est de 99 ans à compter de son immatriculation, dont l'objet social est : les services de restauration de type traditionnel et rapide ; épicerie fine, épicerie, vente au détail ou en gros de tous produits d'épicerie ; les activités de conseil dans le domaine de la restauration traditionnelle et rapide ; les activités de formation auprès de particuliers, d'entreprises, d'association et de collectivités. La société est administrée par un Président. Le premier Président est M. Charles BALLOFFET, demeurant 10 avenue du général de Gaulle 94300 Vincennes. La société sera enregistrée au RCS de PARIS.

258489 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/06/2018 il a été constitué, une société, présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SOCIETE CIVILE

Objet : acquisition ou souscription de participations dans toutes sociétés ou de tous autres biens mobiliers ou immobiliers - détention, gestion et mise en valeur de ses participations et de ses biens mobiliers ou immobiliers

Dénomination :**CAMIZON PARTICIPATIONS**

Siège social : 21, rue d'Artois - 75008 PARIS

Durée : 99 ans

Capital social : 15.952.365 €

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, et y compris celles consenties à un ascendant ou un descendant, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales, l'associé cédant pouvant prendre part au vote.

Gérant : M. Paul-Louis CAMIZON demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 45, boulevard de la Saussaye.

La présente société sera immatriculée au RCS de Paris.

258107 - Le Quotidien Juridique

Par acte SSP en date du 14.04.2018, il a été constituée la société suivante :

Dénomination :**LINDOM - VES**

Objet : l'acquisition de tout biens et droits immobiliers, pour son propre compte et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, et éventuellement l'aliénation de ceux de ses immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société...

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1.000 euros

Durée : 99 années

Siège social : 11 bis avenue de Versailles à PARIS (75016)

Gérant : Monsieur Vesselin TSANKOV demeurant 11 bis avenue de Versailles à PARIS (75016)

Cession de parts : La cession d'actions est soumise à l'agrément des associés et ne peut intervenir qu'avec le consentement à l'unanimité des associés, à l'exception des cessions entre associés ou entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants.

La société sera immatriculée au RCS de PARIS

258264 - Petites-Affiches

Suivant acte ssp en date du 22 mai 2018 à PARIS, il a été formé une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SAS ANDRE LEFEBVRE**

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune.

Siège social : 90 Avenue de Wagram 75017 PARIS

Objet : MARCHAND DE BIENS IMMOBILIER ET TRANSACTION IMMOBILIERE

Durée : 99 ans

Président : Monsieur COUTURIER JEAN JACQUES demeurant 13 Rue Andre Lefebvre 75015 PARIS

Les actionnaires participent aux assemblées et ont le droit de vote dans la proportion des actions qu'ils possèdent

Transmissions des actions : libre

La société sera immatriculée au RCS de PARIS.

258200 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mai 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SCI HDJ CUPABIA & CO**

Forme : Société Civile immobilière

Siège Social : 150 rue de Rennes 75006 PARIS

Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société acquiert (ou apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social..

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : M. Damien HIMBER, demeurant 150 rue de Rennes 75006 Paris

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

La gérance.

258280 - Petites-Affiches

Il a été constitué en date du 05 juin 2018 par acte sous seing privé à une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**GABRIELLE HOLDING**

Forme : société à responsabilité limitée

Objet : Activités de Holding

Durée de la société : 99 années

Capital social fixe : 550000 euros

Montant des apports en numéraire : 550000 euros

Siège social : 10, rue du Colisée - 75 008 PARIS

Ont été nommées **co-gérants :** Madame Bénédicte RATTIER (63, rue Toussnel - 49000 ANGERS) et Monsieur Xavier JARDON (1, rue d'Anenis - 44430 LA BOISSIERE DU DORE)

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis.

258319 - La Loi

Par acte du 24 mai 2018, il a été constitué une Société par actions simplifiée :

Dénomination :**ALLIANCE MEDICAL ASSOCIATES**

Capital : 10 000 Euros

Siège social : 33 Rue Mathurin Régnier 75015 PARIS

Objet : développement de la santé numérique (e-santé)

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à la participation aux assemblées, chaque action donne droit à une voix

Cession soumise à agrément des autres actionnaires

Président : David Tarac demeurant 18 rue SPONTINI 75116 PARIS

Directeur Général : Félix Benouaich 11 Avenue Rimiez 06100 Nice

Immatriculation au RCS de PARIS.

Pour vos

RECHERCHES

DOCUMENTAIRES :

lextenso.fr

258384 - La Loi

Par acte s.s.p. en date du 3 juin 2018, il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

JUPITO

Capital : 1.000 euros

Siège social : 88, avenue Henri Martin, 75016 PARIS

Objet social : recherche, analyse et réalisation de toute prise de participation dans toute société ; décision d'investissement ou de désinvestissement dans le cadre de prises de participations, gestion, administration et/ou suivi des participations et de leur cession.

Durée : 99 ans

Transmission des parts sociales : Clause d'agrément

Gérant : Pierre-Henri Benhamou, demeurant 88, avenue Henri Martin, 75016 Paris.

Immatriculation en cours : RCS de Paris

258472 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte SSP en date à PARIS du 27/04/2018, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

HG

Siège : 176, rue de Charonne, 75020 PARIS

Durée : 99 ans

Capital : 100 euros

Objet : Détention de participations

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Président : M. Hugues SCHMITT, demeurant 176, rue de Charonne, 75020 PARIS

La Société sera immatriculée au RCS de PARIS.

TRANSFORMATIONS**258367 - La Loi****NLA INVESTMENT**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.313 €

Siège social :

22, rue de la Condamine 75017 PARIS

530 899 996 R.C.S. Paris

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 décembre 2017, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 313 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Nicolas LACOUR.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Mr LACOUR Nicolas demeurant 22 rue de la Condamine 75017 Paris

Pour avis, La Gérance

257730 - La Loi**VILLES ET PROJETS**

Société en nom collectif au capital de 1.500 €

Siège social :

19 rue de Vienne TSA 50029 75801 PARIS CEDEX 08 409 260 775 R.C.S. Paris

Suivant décisions du 31/05/2018, l'associé unique a décidé de

- transformer la Société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau ;

- d'adopter les statuts qui prévoient que chaque action donne droit à une voix et que la possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux décisions des associés ;

- nommer en qualité de Président M. Jean-Luc POIDEVIN demeurant 11 rue Hudri 92400 COURBEVOIE

- nommer en qualité de Directeur Général M. Jean-Luc PORCEDO demeurant 100 rue du Bac 75007 PARIS

- nommer en qualité de Commissaire aux Comptes la société KPMG Audit IS, SAS dont le siège social est Tour Egho 2 Avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée sous le N°512 802 653 RCS NANTERRE

Le dépôt légal sera effectué au RCS de PARIS

258574 - Petites-Affiches**TMA - Transformation et Management d'Actifs**

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €

Siège social :

95, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 808 043 376 R.C.S. Paris

Par procès-verbal en date du 14 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire, a décidé d'une part de transformer la Société par Actions Simplifiée en Société à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau et d'autre part, d'étendre l'objet social de la Société à l'activité de location meublée. L'Assemblée a décidé d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société et de nommer Monsieur Amaury DEGROOTE aux fonctions de Gérant de la société, mettant ainsi fin à ses fonctions de Président, à compter de cette date.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

MODIFICATIONS**258507 - Gazette du Palais****LESAFFRE ET COMPAGNIE**

Société Anonyme au capital de 1.435.068,73 €

Siège social :

41 rue Etienne Marcel 75001 PARIS 316 055 672 R.C.S. Paris

L'assemblée générale ordinaire annuelle réunie le 26 mai 2018 a nommé Monsieur Ghislain Lesaffre, né le 13 février 1972 à Tourcoing (59), de nationalité française, demeurant 642 avenue Roslyn - H3Y2T9 WESTMOUNT QC MONTREAL - CANADA en qualité d'administrateur pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant en 2024 sur les comptes de l'année écoulée.

Pour avis

258289 - Petites-Affiches

BRUNO & ASSOCIES
Société d'Avocats
14 rue Bayard
TOULOUSE

**SCI DU CLOS
SAINTE CATHERINE**

Société civile immobilière au capital de 1.000 €

Siège social :

6 rue du Clos Sainte Catherine 75008 PARIS 481 130 987 R.C.S. Paris

Suivant PV de décisions d'associé unique du 17/05/2018 de la SCI DU CLOS SAINTE CATHERINE, il résulte que le siège social a été transféré de BRY SUR MARNE (94360), 6 rue du Clos Sainte Catherine, à PARIS (75008), 27 rue la Boétie, à effet du 17/05/2018. En conséquence du transfert du siège social, la SCI DU CLOS SAINTE CATHERINE qui est immatriculée au R.C.S. de CRETEIL sous le N° 481 130 987 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de PARIS.

Aux termes de cette même décision, l'associé unique a constaté au 17/05/2018 le changement de dénomination sociale qui devient :

SCI ROSE

et la démission de M. Antoine MEVEL de ses fonctions de gérant ainsi que la nomination en remplacement de M. Michel CHICHE, demeurant à PARIS (75008), 27 rue la Boétie.

Personne habilitée à engager la société : **Le Gérant :** M. Michel CHICHE sus-nommé.

Les mentions suivantes sont publiées :

Dénomination : SCI ROSE ;

Forme : Société civile ;

Capital : 1.000 € ;

Objet : l'acquisition de tous immeubles et tous terrains, des droits sociaux représentatifs de ces immeubles ou terrains, notamment par voie de crédit-bail ou autrement, l'édification de toutes constructions sur ces terrains, la gestion des immeubles ou droits sociaux par baux de toute nature y compris bail à la construction et bail emphytéotique, la vente des biens de la société, en France et à l'étranger.

Gérant : M. Michel CHICHE, demeurant 27 rue La Boétie - 75008 PARIS ;

La durée est de 99 ans jusqu'au 23/02/2104.

Les articles 3 "Dénomination sociale", 5 "Siège social" et 17 "Gérance" des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

257130 - Petites-Affiches

SCP Collet - Ory - Rozel
89 Avenue Robert Buron
53000 LAVAL

SCI FREAL

Société civile immobilière au capital de 196.659,23 €

Siège social :

187 quai Paul Boudet Les Calandres de Chanteloup 53000 LAVAL 418 134 094 R.C.S. Laval

Aux termes d'une délibération en date du 23 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société civile immobilière FREAL a décidé de transférer le siège social du 187 quai Paul Boudet - Les Calandres de Chanteloup, 53000 LAVAL au **109 boulevard Exelmans 75016 PARIS** à compter du 23 mai 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL sous le numéro 418 134 094 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis, La Gérance

258371 - Petites-Affiches**P.O.L. Editeur**

Société anonyme au capital de 730.517 €

Siège social :

33 rue Saint André des Arts 75006 PARIS

326 357 332 R.C.S. Paris

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 05/06/2018, il a été décidé de nommer comme nouvel Administrateur Monsieur Frédéric Boyer, né le 02/03/1961 à Cannet (06), domicilié à Paris (5e) 63 boulevard Saint-Michel, pour la durée statutaire de six ans devant expirer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par cette même assemblée, il a été décidé de nommer, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, KPMG S.A., sise 2 avenue Gambetta, Tour EQHO, 92066 Paris La Défense cedex - 775 726 417 RCS Nanterre en remplacement de KPMG Audit Paris & Centre dont le mandat est arrivé à expiration.

Le Commissaire aux Comptes suppléant, KPMG Audit Nord, dont le mandat est arrivé à expiration à cette même date n'a pas été renouvelé, conformément à l'Article L. 823-1, al. 2 modifié du Code de Commerce.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 05/06/2018, il a été décidé que les modalités d'exercice de la Direction Générale seront dorénavant regroupées, conformément aux dispositions légales. Cette décision a été prise sans limitation de durée.

Par ce même conseil, il a été décidé de nommer M. Frédéric Boyer en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en remplacement de :

- M. Dominique Fourcade, Président du Conseil d'Administration,

- M. Mathieu Cosson, Directeur Général,

dont les mandats respectifs sont venus à expiration à cette même date.

Pour Avis, Le Conseil.

258147 - Gazette du Palais**SOCIETE D'ASSURANCES
DE CONSOLIDATION
DES RETRAITES
DE L'ASSURANCE
(S A C R A)**

Société anonyme au capital de 38.125.000 €

Siège social :

1 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS

409 196 755 R.C.S. Paris

En date du 09/04/2018, la FEDERATION FRANCAISE DE L'ASSURANCE (FFA), membre du conseil de surveillance, a désigné comme nouveau représentant permanent au conseil de surveillance Mme Anne-Sophie FRAISSINET demeurant 9 rue Saint Maixent 86000 POITIERS, en lieu et place de MME MARIE LEMARIE.

En date du 25/04/2018, la FEDERATION DES SYNDICATS CFTC COMMERCES SERVICES ET FORCE DE VENTE (CFTC/CSFV), membre du conseil de surveillance, a désigné comme nouveau représentant permanent au conseil de surveillance M. Paul MAGNIER demeurant 127 rue Paul Langevin les Bastides de la Tour Villa 41 13013 Marseille, en lieu et place de M. Jean-Michel HURY.

Mention en sera faite au RCS de Paris.

Pour avis.

258471 - Petites-Affiches**BERTIE ALBRECHT**

Société par actions simplifiée
au capital de 650.000 €

Siège social :

**5 avenue Bertie Albrecht
75008 PARIS**

498 982 941 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal 1er juin 2018, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société afin de compléter l'objet social actuel par l'activité de marchand de biens.

Ainsi l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

« **ARTICLE 2 - Objet**

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placement ;

- le recours à tous moyens de financement pour l'acquisition, la gestion et la prise de ces participations ;

- toutes prestations de services à l'attention de toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques dans lesquels la société détient des participations ;

- activité de marchand de biens ;

- et, plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales ou industrielles se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou annexes. »

Modification sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de PARIS

Le Président

258300 - La Loi**KERVIC**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.000 €

Siège social :

**2, cours de la République
93140 BONDY**

817 985 609 R.C.S. Bobigny

Aux termes du PV du 29 mai 2018, l'AGE a décidé

- de modifier l'objet social qui est désormais libellé comme suit: le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de transport et de logistique, de négociation, de recherche du rendement de contrôle, d'information de gestion, etc ; les activités d'ingénierie et de conseil dans les projets pour les bâtiments, les télécoms ou le génie civil ;

- Toutes prestations de services non réglementés notamment dans le domaine de la télécommunication.

- de transférer le siège social au **128 Rue La Boétie, 75008 PARIS**, à compter du 01 juin 2018.

le Président : Emmanuel KERVIZIC, 2 cours de la République, 93140 BONDY.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de BOBIGNY et au RCS de PARIS.

258330 - Petites-Affiches

Rectificatif à l'annonce n° 225039 parue le 8 février 2018 dans **Petites Affiches** relatif à la société **Wild Times Record**. **Mention rectificative** : Suite à la nomination de Mme Van Dorsselaere en tant que présidente de la société, le siège social a été transféré du 28 rue Chardon Lagache 75016 au 3 rue de l'agent Bailly, 75009 et les statuts ont été modifiés en conséquence.

258372 - Petites-Affiches**AMELOT ROISSY HOTEL**

Sigle : **ARH**

Société en nom collectif
au capital de 3.571.500 €

Siège social :

**92 rue de Vaugirard
75006 PARIS**

381 505 411 R.C.S. Paris

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales en date du 25 mai 2018, la société HOTELIERE DE LA VILLETTE, société par Actions Simplifiée au capital de 1.149.990 euros, sise 16 rue des Capucines 75002 PARIS, RCS PARIS 479 469 405, a cédé la part sociale qu'elle détenait à la SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'HOTEL DU PARC DE BOUGIVAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000.005 euros, sise 10-12 rue Yvan Tourgueneff 78380 BOUGIVAL, RCS VERSAILLES 310 728 563, qui devient de ce fait Associée unique.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à trois millions cinq cent soixante et onze mille cinq cents euros (3.571.500 euros).

Il est divisé en quatorze mille deux cent quatre-vingt-six (14.286) parts, de deux cent cinquante (250) euros chacune, numérotées de 1 à 14.286, attribuées en totalité à la société STE d'Exploitation de l'Hotel du Parc de Bougival, dont le siège social est situé 10-12 rue Yvan Tourgueneff, 78380 Bougival, identifiée sous le numéro 310 728 563 RCS Versailles.

Mention en sera faite au RCS de PARIS

258195 - Petites-Affiches**Green On**

Société par actions simplifiée
au capital de 64.558 €

Siège social :

**127 rue Amelot
75011 PARIS**

510 341 936 R.C.S. Paris

En vertu des décisions du Président en date du 29/05/2018, prises sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 24/05/2018, le capital social a été augmenté d'une somme de 33.250 euros au titre d'une première augmentation de capital libérée en numéraire et d'une somme de 6.115 au titre d'une seconde augmentation de capital également libérée en numéraire, portant le capital social de 64.558 euros à 103.923, par voie d'émission de 103.923 actions ordinaires nouvelles de 1 euro de nominal chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.

Les statuts ont été refondus et contiennent une clause d'agrément et une clause de préemption.

Cette même Assemblée Générale du 24/05/2018 a également décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes la société Vendôme Audit et Conseil, 259 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, 789 452 182 RCS Paris, représentée par David Ouanounou, Président, pour une durée de 6 exercices.

Pour avis

258398 - La Loi**AMK CAPITAL INVESTMENT**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 100.000 €

Siège social :

**111 Avenue Victor Hugo
75784 PARIS CEDEX 16**
833 423 460 R.C.S. Paris

Aux termes des PV de l'Associé unique en date du 04/06/18 il a été décidé de nommer en qualité de CAC titulaire, ERNST & YOUNG AUDIT SAS sise Tour First 1, place des Saisons, 92037 Paris - La Défense cedex, et AUREALYS sise 8 avenue Bertie Albrecht - 75008 PARIS, en qualité de Co-CAC titulaire. Dépôt légal au RCS de Paris.

258527 - Petites-Affiches**OUTSIDE LIVING INDUSTRIES**

Société anonyme
au capital de 42.500 €

Siège social :

**6, rue de Téhéran
75008 PARIS**

461 500 233 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 28 décembre 2017 :

- le Conseil d'administration a décidé la nomination par cooptation comme membre du Conseil d'administration de Monsieur Franck MATHE, demeurant 3, square des Piverts - 49300 CHOLET, en remplacement de la société EFFI INVEST I, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Suivant procès-verbal en date du 29 mars 2018 :

- l'assemblée générale mixte a décidé de modifier la dénomination, à compter du 29/03/2018, qui devient :

OLINVEST 1

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Le Président, Nicolas URBAIN

258155 - Le Quotidien Juridique**SCI EBMS**

Société civile immobilière
au capital de 762,25 €

Siège social :

**39, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS**

428 839 641 R.C.S. Paris

L'AGE du 29/05/2018 a décidé à compter du 29/05/2018 :

- De modifier l'objet social à l'acquisition, la rénovation, l'administration, la gestion et la mise en location par tous moyens, de tous biens immobiliers et de modifier l'art. 2 des statuts ;

- D'adopter comme nouvelle dénomination de la société, la dénomination :

« **EBMS** »

et de modifier l'art. 3 des statuts ;

- De transformer la Société en Société Civile et d'adopter le nouveau texte des statuts :

Demeurent inchangés : le capital social, le siège social, la durée, les modalités en cas de transmission de parts.

Gérant : Eric BAGOT, 19 rue du Général Delestraint, 75016 Paris.

Modification au RCS de PARIS

258438 - La Loi**EVERGREEN**

Société par actions simplifiée
au capital de 16.544.187 €

Siège social :

**11 rue de Mogador
75009 PARIS**

798 056 842 R.C.S. Paris

Aux termes du procès verbal du 30 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'un montant de 6.144.187 euros par annulation d'actions, le capital est ramené à la somme de 10.400.000 euros.

Aux termes des décisions du 15 mars 2018, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 2.547.818 euros par l'émission de 2.547.818 actions nouvelles souscrites en numéraire, décidée le 22 décembre 2017. Le capital est porté à la somme de 12.947.818 euros.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Paris

258339 - Petites-Affiches**GECINA**

Société anonyme
au capital de 565.225.830 €

Siège social :

**14/16, rue des Capucines
75002 PARIS**

592 014 476 RCS PARIS

1/ L'assemblée générale mixte du 18 avril 2018 a nommé :

- aux fonctions d'administrateur Madame Gabrielle GAUTHEY demeurant 46, avenue de Suffren - 75015 PARIS en remplacement de Madame Isabelle COURVILLE ;

- aux fonctions d'administrateur, Monsieur Bernard CARAYON demeurant 101, avenue Mozart - 75016 PARIS en remplacement de Monsieur Bernard MICHEL ;

2/ Le conseil d'administration du 18 avril 2018 a nommé aux fonctions de Président du conseil d'administration Monsieur Bernard CARAYON en remplacement de Monsieur Bernard MICHEL.

Mention en sera faite au RCS de PARIS

258353 - Petites-Affiches**COOPETIC**

SCOP

Société à responsabilité limitée
à capital variable

Siège social :

**7 rue de Palestro
75002 PARIS**

511 499 667 R.C.S. Paris

Au terme d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2015, a nommé :

- la société ROOSEVELT ASSOCIES, 49 bis Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris, représentée par M. Stéphane DUHAZE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, avec pour suppléant

- le cabinet Sorel représentée par M. Christophe GANSMANDEL, 59 rue de la Béotie 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

258632 - Petites-Affiches**LKT**

Société civile immobilière
au capital de 152,45 €

Siège social :

**84 Boulevard Masséna
appartement 2701
75013 PARIS**

418 741 302 R.C.S. Paris

Aux termes de l'acte de cession de parts sociales reçu le 28 mai 2018 par Maître Emilie FOURNIER, Notaire à ARPAJON (Essonne) il a été constaté la démission de Monsieur Ludovic LAM demeurant à ARCUEIL (94110) 7 allée Simone de Beauvoir, nommé en qualité de gérant aux termes de l'article 12 des statuts de ladite société, et la nomination de Monsieur Edouard HUYNH demeurant à ARPAJON (91290), 2 avenue de Verdun, en qualité de gérant de ladite société pour une durée indéterminée.

Et de modifier corrélativement l'article 12 des statuts.

Pour avis

258106 - Petites-Affiches

Rectificatif à l'annonce n° 203686 parue le 30 novembre 2017 dans **Petites Affiches** relatif à la société **SOCIETE DE L'HOTEL DU GLOBE**. **Mention rectificative** : En en-tête de l'annonce, il fallait lire "...au capital de 1237581,89 euros ...". Dans le corps de l'annonce, il fallait lire "...pour être porté à la somme de 3437628,29 €"...

258271 - Petites-Affiches**EUREO HOLDING**

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :
**103 Rue de Grenelle
75007 PARIS**
532 585 205 R.C.S. Paris

Aux termes d'un procès-verbal de l'AGE du 12/02/2018, le siège social a été transféré à **LYON (69007), 18 avenue Félix Faure**, à compter du 1er mars 2018. L'assemblée générale a pris acte des démissions de M. Olivier JACQUEMOND de ses fonctions de Président, et M. Jérôme LECOT de ses fonctions de Directeur Général, et a nommé M. Jérôme LECOT, demeurant Bahnhofsallee 19, D-53919 Weilerswist, Allemagne, en remplacement. La société qui est immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 532 585 205 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LYON. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Président.

257236 - Le Quotidien Juridique**Sport Heroes Group**

Société par actions simplifiée
au capital de 7.207 €
Siège social :
**11 rue de Laborde
75008 PARIS**
802 532 200 R.C.S. Paris

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 avril 2018 a décidé de nommer en qualité de Président la société Genairgy, SAS ayant son siège social Chez Now Coworking, 40 place du Théâtre, 59800 Lille (489 180 265 RCS Lille Métropole), en remplacement de Monsieur Boris Pourreau.

Suivant procès-verbal du 11 avril 2018, le Président a décidé de nommer en qualité de directeur général Monsieur Boris Pourreau demeurant 63, rue de Clichy - 75009 Paris, en remplacement de Monsieur Jean-Charles Touzalin.

Mention en sera faite au RCS de Paris.

Pour avis.

258270 - Gazette du Palais**V&V MAGNIANT**

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social :
**39/41 Galerie Vivienne
75002 PARIS**
319 803 565 R.C.S. Paris

Avis de changement de gérant

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2018, Madame Victoria MAGNIANT, demeurant 3, Place André Malraux à PARIS (75001) a été nommée Gérant de la Société V&V MAGNIANT, à compter du 30 mai 2018, en remplacement de Monsieur Bernard MAGNIANT, demeurant 129 avenue de Verdun (92130) Issy les Moulineaux, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S de PARIS

Pour Avis.

258192 - Gazette du Palais**HAAS GESTION**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.398.000 €
Siège social :
**9 rue Scribe
75009 PARIS**
344 965 900 R.C.S. Paris

Par AG du 05/06/2018, les associés de la société HAAS GESTION ont décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Benoit VANDERSCHULDEN Commissaire aux comptes suppléant arrivé à expiration et de ne pas procéder à son remplacement

258119 - La Loi**EPSA INTERNATIONAL**

Société par actions simplifiée
au capital de 37.797.343 €
Siège social :
**65 Rue D'Anjou
75008 PARIS**
830 529 574 R.C.S. Paris

Suivant décisions du président en date du 15 mai 2018, il a été décidé d'augmenter le capital social de 62 850 €, par voie d'émission de 150 000 actions « ADP2017 de 0,419 € de valeur nominale chacune. Suivant acte unanime des associés en date du même jour, il a été décidé d'augmenter le capital social de 447 625 €, par voie d'émission de 447 625 actions ordinaires de 1 € de valeur nominale chacune. Le capital a été porté en conséquence à 38 307 818 € suivant attestation de réalisation du président en date du 1er juin 2018. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

258148 - La Loi**PHOTO COLD**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
**78 Avenue de Saint Ouen
75018 PARIS**
518 990 874 R.C.S. Paris

Par Décisions de l'associé unique du 4 juin 2018, il a été décidé :

- après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société conformément à l'article L223-42 du code de commerce,

- de transférer le siège social à compter de cette date au **30 Avenue Mozart 75016 PARIS**,

Les articles 4 et 13 ont été modifiés en conséquence

Mention en sera faite au RCS de Paris

258198 - Petites-Affiches**Omniscop**

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
**148 rue de l'Université
75007 PARIS**
811 386 168 R.C.S. Paris

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 juillet 2017, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de :

Commissaire aux comptes titulaire : DVE CONSEILS, demeurant 114, rue de Fontenay 94300 VINCENNES .

Commissaire aux comptes suppléant : EM EXPERTISE, demeurant 114, rue de Fontenay 94300 VINCENNES .

Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Le président.

258210 - La Loi**SODCO**

Société anonyme
au capital de 50.310 €
Siège social :
**25 rue de Ponthieu
75008 PARIS**
652 051 152 R.C.S. Paris

L'AG du 31 05 2017 a nommé commissaire aux comptes, en remplacement de M. Olivier MAGIS, la société M&A Audit, société de commissaires aux comptes inscrite auprès de la Cour d'appel de Paris, 35 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS jusqu'à l'AG sur les comptes à clore le 31 12 2022. M&A Audit étant une société pluripersonnelle, le commissaire aux comptes suppléant, M. Jacques LECLERE, n'a pas été remplacé.

Mention sera faite au RCS de Paris.

258204 - Petites-Affiches**PEGASE FRANCE**

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :
**3 Bd de la Gare
78550 HOUDAN**
397 647 512 R.C.S. Versailles

Suivant procès-verbal en date du 15 mai 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **38 rue de Berri 75008 PARIS**.

Pour information : **Gérant :** M. Fabien BOSON, demeurant Chemin des Barrières 11 - 1920 MARTIGNY

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

Pour avis.

258447 - Petites-Affiches**EXPERTISE DANIEL EYSSARTIER**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
**233 rue Saint-Martin
75003 PARIS**
524 907 177 R.C.S. Paris

Aux termes d'un acte exprimant le consentement de tous les associés en date du 6 juin 2018 il a été constaté le décès de Monsieur Daniel EYSSARTIER Président de la société et il a été décidé de nommer en remplacement Madame Edita EYSSARTIER demeurant 11 Place Quercy - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX en qualité de Présidente de la Société.

Mention sera faite au RCS de PARIS

Pour avis

258411 - La Loi**SNECMA PARTICIPATIONS**

Société par actions simplifiée
au capital de 232.562.415 €
Siège social :
**2 boulevard du Général Martial Valin
75015 PARIS**
414 815 399 R.C.S. Paris

Par décision du 25 avril 2018, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 7.000.005 euros par création de 466.667 actions de 15 euros chacune de nominal.

Au vu du certificat du dépositaire des fonds établi le 4 mai 2018, l'augmentation de capital est définitivement réalisée, le capital est porté à la somme de 239.562.420 euros.

Les statuts sont modifiés en conséquence

Mention sera portée au RCS de Paris.

258520 - La Loi**AL JANOUB LIBAN**

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.244,90 €
Siège social :
**8-10 rue Frédéric Sauton
75005 PARIS**
331 479 956 R.C.S. Paris

Aux termes du pv d'AGE en date du 19/01/2018, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'une somme de 755, 10 € pour le porter à 16 000 € par élévation du nominal des parts de 30,49 € à 32 € .

Le capital social est désormais de 16 000 € divisé en 500 parts de 32 euros chacune.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis

258421 - Gazette du Palais**RH2 CONSEIL**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 4.000 €
Siège social :
**20 boulevard de Courcelles
75017 PARIS**
791 457 963 R.C.S. Paris

Par décision du Président en date du 31 Mai 2018, le siège social a été transféré et l'article 4 des statuts corrélativement modifié.

En conséquence, à compter du 31 Mai 2018, le siège social

- qui était à 75017 Paris, 20, boulevard de Courcelles

- est désormais à **75017 Paris, 123, rue Legendre**

Le Président

258262 - La Loi**ARAUCANIA FILMS**

Société à responsabilité limitée
au capital de 45.000 €
Siège social :
**68, rue Joseph de Maistre
75018 PARIS**
435 104 971 R.C.S. Paris

Aux termes d'une délibération en date du 30/03/2018, les associés ont pris acte de la décision prise par M Nicolas ESMIOL de démissionner de ses fonctions de gérant et ont nommé en qualité de nouveau gérant Me Nadia BOUFOUDI, demeurant 7 rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET, pour une durée illimitée à compter du 31/03/2018.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Nicolas ESMIOL a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer.

258163 - Petites-Affiches**D INVESTISSEMENT**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
**18 rue du Fbg Poissonnière
75010 PARIS**
498 725 217 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 15 mai 2018, l'assemblée générale a décidé de modifier l'objet social, à compter du 15 mai 2018.

En conséquence, l'article 2 des statuts est devenu : L'acquisition de fonciers, leurs valorisations, exploitations. Création de lotissement en vue de vente par lots-l'achat, la rénovation, la construction d'immeubles, leurs gestions, locations ou ventes....

Les associés.

258095 - Le Quotidien Juridique**LIFE IS SHORT PRODUCTIONS**

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 €
Siège social :
**4 avenue de Taillebourg
75011 PARIS**
534 961 073 R.C.S. Paris

Le siège social a été transféré du 4 avenue de Taillebourg 75011 PARIS au **10 rue Ernest Laval 92170 VANVES** par décision des associés en date du 16 avril 2018, à compter du 1er avril 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PARIS et de NANTERRE

Pour avis

258370 - Gazette du Palais**TRANSPAC**

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 €
Siège social :
**4 Place de la Gare
94360 BRY-SUR-MARNE**
798 259 829 R.C.S. Créteil

Par AGE du 23/05/2018, il a été décidé :

- de nommer en qualité de gérant M. Bechir GHANEM demeurant 387 rue des Pyrénées 75020 Paris en remplacement de M. Ghialene SAIDANE

- de transférer le siège au **89 rue du Dessous des Berges 75013 Paris**

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

258375 - Petites-Affiches**M ZIVA**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 5.000 €
Siège social :
**12 rue Rouvet
75019 PARIS**
822 512 729 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 4 juin 2018, le président a décidé de transférer le siège social, à compter du 4 juin 2018 à l'adresse suivante : **33, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Le président.

258068 - La Loi**NEW WIND 1**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
**83 avenue Marceau
75016 PARIS**
819 483 918 R.C.S. Paris

Suivant PV du 27/03/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **37 rue la Pérouse 75016 Paris** et de modifier les statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

258092 - La Loi**EREN MALI**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
**83 avenue Marceau
75016 PARIS**
829 886 415 R.C.S. Paris

Suivant PV du 27/03/2018, le président a décidé de transférer le siège social au **37 rue la Pérouse 75016 Paris** et de modifier les statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

258389 - Gazette du Palais**HERA SARL**

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social :
**25 avenue Philippe-Auguste
75011 PARIS**
517 442 976 R.C.S. Paris

Aux termes d'une AGE du 05/06/2018, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit :

Administrations de biens - syndicat de copropriétés - gérance - expertises immobilières - prestations de multi-services aux sociétés et aux personnes.

Mention au RCS de Paris

258299 - Petites-Affiches**SC B&B**

Société civile
au capital de 2.000 €
Siège social :
**50 Rue Laborde
75008 PARIS**
534 176 151 R.C.S. Paris

Assemblée générale extraordinaire du 04 avril 2018 :

Transfert du siège social :

Nouveau siège social : 31 Rue de Lisbonne 75008 PARIS

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal : Au greffe du tribunal de commerce de PARIS.

Pour avis, La gérance

258404 - Gazette du Palais**RENOUVEAU**

Société civile immobilière
au capital de 3.000.000 €
Siège social :
**8 rue de Prague
75012 PARIS**
491 136 933 R.C.S. Paris

Suivant délibération du 7 mai 2018, les associés ont pris acte que la FONDATION ROTHSCCHILD - Institut Alain de Rothschild, gérante de la société, a désigné en qualité de représentant permanent, à compter du 1er janvier 2016, Monsieur Ron AZOGUI, demeurant 1 Place Lachambeaudie, 75012 PARIS, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre HERVE.

Pour avis, La gérance

258188 - Petites-Affiches**ITM VOYAGES**

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €
Siège social :
**24 rue Auguste Chabrières
75015 PARIS**
424 552 636 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 25 avril 2018, les associés ont décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société M.B.V. ET ASSOCIES.

Mention sera faite au RCS de PARIS

258172 - Gazette du Palais**FONCIERE DES MURS**

Société en commandite par actions
Au capital de 425.008.392 €
Siège social :
**30, avenue Kléber
75116 Paris**
RCS Paris 955 515 895

Avis Rectificatif à l'annonce n°243523 parue le 12 avril 2018.

Il convient de lire que la date de naissance de Madame Patricia Damerval est le 28 avril 1964.

Pour avis.

258116 - La Loi**JORVIN**

Société civile
au capital de 1.524,49 €
Siège social :
**24, rue Laffitte
75009 PARIS**
331 119 545 R.C.S. Paris

Aux termes du PV de décisions unanimes du 16/04/2018, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant : Mr Arnaud LE BIHANNIC demeurant 67 rue Saint-Honoré 75001 PARIS

en remplacement de Mme Françoise BOURRINET.

Mention au RCS de PARIS.

258424 - La Loi**DYNA2**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 4.109.670 €
Siège social :
**43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS**
508 948 049 R.C.S. Paris

Il résulte des procès verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 19/04/2018 et des décisions du président du 24/05/2018, que le capital social a été réduit d'un montant de 197.390 euros pour le ramener de 4.109.670 euros à 3.912.280 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

258433 - Petites-Affiches**NATIXIS COFICINE**

Société anonyme
au capital de 5 897 500 €
Siège social :
**6, rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris**
552 000 846 RCS PARIS

Suivant procès-verbal en date du 02/05/2018, le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital d'un montant de 353 850 € pour le porter à 6 251 350 €, il est divisé en 125 027 actions de 50 €, l'article 6 des statuts a été mis à jour en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Paris

258100 - La Loi**EREN SIAM**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
**83 avenue Marceau
75016 PARIS**
814 664 645 R.C.S. Paris

Suivant PV du 27/03/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **37 rue la Pérouse 75016 Paris** et de modifier les statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

258327 - Petites-Affiches**ALEA MOBILIS**

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social :
**32, quai de Béthune
75004 PARIS**
794 591 149 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2018 :

Le siège social a été transféré au **203, rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS**, à compter du 10 janvier 2018.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PARIS

258121 - La Loi**ISSIA**

Société civile
au capital de 15.244,90 €
Siège social :
**24, rue Laffitte
75009 PARIS**
412 530 602 R.C.S. Paris

Aux termes du PV de décisions unanimes du 16/04/2018, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant : Mr Arnaud LE BIHANNIC demeurant 67 rue Saint-Honoré 75001 PARIS

en remplacement de Mme Françoise BOURRINET.

Mention au RCS de PARIS.

258114 - La Loi**SUNRISE WIND ONE**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
**83 avenue Marceau
75016 PARIS**
819 483 876 R.C.S. Paris

Suivant PV du 27/03/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **37 rue la Pérouse 75016 Paris** et de modifier les statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

**SI VOUS DÉSIREZ CONNAÎTRE
RAPIDEMENT ET RÉGULIÈREMENT :**

**LES MOUVEMENTS JURIDIQUES DANS LES SOCIÉTÉS
LES MUTATIONS DE FONDS DE COMMERCE
LES GÉRANCES, ETC.**

ABONNEZ-VOUS À NOTRE JOURNAL

258416 - La Loi**ISAI GESTION**

Société par actions simplifiée
au capital de 290.700 €
Siège social :
10 Bis Avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
508 804 507 R.C.S. Paris

Aux termes du PV des décisions du Président du 31 mai 2018, le Président a décidé de transférer le siège social au **8 avenue Kléber 75116 PARIS** à compter du 31 mai 2018.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de PARIS

247068 - Petites-Affiches**SCI HUYNH IMMO**

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social :
1 rue des Vignes
94230 CACHAN
789 119 310 R.C.S. Créteil

Aux termes d'une AGE du 09/04/2018, il a été décidé de transférer le siège social au **98, Boulevard Auguste Blanqui, 75013 PARIS** et de modifier l'article 1 des statuts.

Objet : acquisition et location civile de tout immeuble

Durée : 99 ans

258094 - Petites-Affiches**Videdressing**

Société par actions simplifiée
au capital de 374.957 €
Siège social :
11 avenue Parmentier
75011 PARIS
511 958 886 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 17 mai 2018, par décision du président, le capital social a été augmenté de 28.738,50 € pour être porté à la somme de 403.695,50 €

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Le président.

258499 - Petites-Affiches**OCEAN HOTEL**

Société par actions simplifiée
au capital de 132.000 €
Siège social :
7 rue Mayran
75009 PARIS
401 781 224 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 24 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a pris acte de la démission de M. Walid TEMIMI de ses fonctions de Directeur Général.

Mention sera portée au R.C.S. de Paris.

Le Président

258506 - Petites-Affiches**HOTEL BELMONT**

Société par actions simplifiée
au capital de 754.623 €
Siège social :
30 rue de Bassano
75016 PARIS
572 010 445 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 24 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a pris acte de la démission de M. Aziz TEMIMI de son mandat de Directeur Général.

Mention sera portée au R.C.S. de Paris.

Le Président

258374 - Petites-Affiches**SOFEDIS**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social :
11 rue Soufflot
75005 PARIS
712 043 231 R.C.S. Paris

Aux termes de Décisions de l'Associé Unique en date du 28/05/2018, il a été décidé de nommer, en qualité de nouveau Membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Bruno Caillet, né le 06/04/1959, domicilié à Paris 15e, 65 boulevard Garibaldi, en remplacement de Monsieur Sébastien Abgrall, dont le mandat est venu à expiration à cette même date.

Pour Avis, Le Président.

258164 - La Loi**YOREMI EURL**

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
4 Impasse des Carrières
75016 PARIS
490 468 949 R.C.S. Paris

Aux termes du PV du 28 mars 2018, L'associée Unique a décidé de réduire le capital social d'un montant de 40 000 Euros, pour le porter à 10 000 Euros, par annulation de 4 000 parts sociales de 10 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de PARIS.

258333 - Petites-Affiches**ALEA**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
32, Quai de Béthune
Bâtiment C
75004 PARIS
499 084 986 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 10 janvier 2018 :

Le siège social a été transféré au **203, rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS**, à compter du 10 janvier 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PARIS

258345 - Gazette du Palais**WOLFORD PARIS SARL**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.525.000 €
Siège social :
8 rue des Quatre-Fils
75003 PARIS
342 020 534 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision en date du 4 mai 2018, l'associé unique a constaté la démission des mandats de commissaires aux comptes titulaire : la société DELOITTE & ASSOCÉS, et suppléant : la société BEAS, et désigné la société KPMG SA, établie Tour Egho - 2, avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DÉFENSE (775 726 417 RCS NANTERRE).

Mention sera portée au RCS de PARIS.

258453 - Petites-Affiches**SCI C.K.**

Société civile
au capital de 1.524,49 €
Siège social :
11 Boulevard de Clichy
75009 PARIS
429 152 705 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er juin 2018, l'assemblée générale extraor-

inaire a nommé en qualité de cogérant :

Mme Brigitte KANTOR, demeurant 100 rue de l'Abbé Grault, 75015 PARIS

Les associés.

258124 - La Loi**VEDILNA**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social :
4 rue Bayard
75008 PARIS
808 635 783 R.C.S. Paris

Aux termes de l'extrait du PV d'AGO du 1/06/2018, l'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Nathanyel ATTIGNAC demeurant 66 avenue Henri Martin 75116 PARIS en remplacement de Madame

Annie ATTIGNAC né LEVY, démissionnaire.

Pour avis.

258523 - Petites-Affiches**TK INVESTISSEMENTS**

Société par actions simplifiée
au capital de 31.357.300 €
Siège social :
30 rue de Bassano
75016 PARIS
813 953 809 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 24 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de Messieurs Walid TEMIMI et M. Aziz TEMIMI de leurs mandats de Directeurs Généraux.

Mention sera portée au R.C.S. de Paris.

Le Président

RÉALISATIONS DE FUSIONS OU SCISSIONS

039351 - Petites-Affiches**LMdG SMID CAP (EUR)**

[anciennement dénommé LMDG MICROCAP (EUR)]

Fonds Commun de Placement (FCP)

Géré par **UBS La Maison de Gestion**

Société par actions simplifiée au capital de 1 167 600 EUR
4, place Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris
R.C.S. Paris B 381 950 641

Et

LMdG ACTIONS SMID CAPS

Fonds Commun de Placement (FCP)

Géré par **UBS La Maison de Gestion**

Société par actions simplifiée au capital de 1 167 600 EUR
4, place Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris
R.C.S. Paris B 381 950 641

Avis de réalisation de fusion

Dans un souci de rationalisation de la gamme des OPC, UBS La Maison de Gestion (la « Société de gestion ») a décidé, le 29 janvier 2018, de procéder à l'opération suivante :

— fusion-absorption du FCP LMDG ACTIONS SMID CAPS par le FCP LMDG MICROCAP (EUR) (renommé LMDG SMID CAP (EUR) dans le cadre de l'opération de fusion-absorption).

Cette opération de fusion-absorption a été soumise à l'Autorité des marchés financiers qui l'a agréée le 29 mars 2018.

La fusion-absorption a été réalisée le 14 mai 2018 dans les conditions suivantes :

— Pour la Part C du FCP LMDG ACTIONS SMID CAPS:

Valeur liquidative d'une Part C / actif net du
FCP LMDG ACTIONS SMID CAPS = 0,589303011

Valeur liquidative d'une Part P du FCP LMDG SMID CAP (EUR)

Par conséquent, il a été remis en échange d'une Part C du FCP LMDG ACTIONS SMID CAPS, 0,589 Part(s) du FCP LMDG SMID CAP (EUR) et une soule en espèces de 0,22 euros.

La réalisation définitive de la fusion-absorption a entraîné de plein droit la dissolution sans liquidation du FCP LMDG ACTIONS SMID CAPS.

Vous pouvez nous envoyer

VOS ANNONCES

par e-mail :

annonces@petites-affiches.com

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

256539 - Petites-Affiches

ALIS

Société par actions simplifiée
au capital de 51.000 €
Siège social :

66-68, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

393 081 591 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er novembre 2017 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur l'ancien directeur Général, M. Michael FORNARA, né le 10 avril 1943 à Londres, Grande Bretagne, demeurant 2 bis rue Bougainville 75007 Paris avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à 66-68, avenue Jean Jaurès -75019 PARIS adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Mention sera faite au RCS de Paris

Pour avis

258235 - Petites-Affiches

COCOBOHÈME

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.000 €

Siège social :

38 Rue Myrha
75018 PARIS

492 845 334 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur : Mme Catherine FOUCHARD, demeurant 3 Rue Affre 75018 PARIS

- fixé le siège de la liquidation au 38 RUE MYRHA 75018 PARIS, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

258272 - La Loi

MALHERBE EDITION

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :

64 rue de Rome
75008 PARIS

810 244 053 R.C.S. Paris

En date du 4 juin 2018, l'associé unique MALHERBE PARIS, société anonyme au capital de 356.733 euros 64, rue de Rome 75008 PARIS u RCS de PARIS 350 758 033, a décidé la dissolution sans liquidation de la société MALHERBE EDITION par application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MALHERBE EDITION au profit de la société MALHERBE PARIS, à l'issue du délai d'opposition des créanciers qui est de trente (30) jours à compter de la présente publication légale.

Radiation au RCS de PARIS

258483 - La Loi

SOCIETE D'EXPLOITATION DE BOXES POUR VOITURES AUTOMOBILES S.E.B.VA

Société anonyme
au capital de 76.200 €

Siège social :

1 à 13 rue Duranton
75015 PARIS

692 023 849 R.C.S. Paris

L'AGE du 4 juin 2018, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme co-liquidateurs, les anciens administrateurs Monsieur André SAUVAGE 67 quai de la Tournelle, 75005 PARIS et Madame Eveline FONTANEL 4 bis rue Henri Dunan 94480 ABLON et a fixé le siège de liquidation à l'ancien siège social de la société n° 1 à 13 rue Duranton 75015 PARIS.

Inscriptions modificatives au RCS de PARIS

258351 - La Loi

MARGAUX DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €

Siège social :

47 Rue de Monceau
75008 PARIS

477 782 098 R.C.S. Paris

Suivant délibérations du 04/06/2018, l'Assemblée Générale Mixte a décidé :

1) la dissolution anticipée de la société;

2) de fixer le siège de la liquidation à l'adresse du siège social;

3) de nommer en qualité de liquidateur, la société FREQO France, SAS dont le siège social est 47 Rue de Monceau 75008 PARIS, immatriculée sous le n° 387 529 811 RCS PARIS

Mention sera portée au RCS de PARIS.

258482 - Petites-Affiches

PARIS ENTREPRISES COMMUNICATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €

Siège social :

55 avenue Bosquet
75330 PARIS CEDEX 7

447 894 734 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date.

L'ancienne gérante, Marie-Sophie Claverie, demeurant au 8 rue Truffaut 75017 Paris, a été nommée liquidatrice. Le siège de la liquidation reste fixé au siège social.

Pour avis,

258407 - Gazette du Palais

FMS26

Société à responsabilité limitée
au capital de 900 €

Siège social :

3 boulevard de Sebastopol
75001 PARIS

825 134 125 R.C.S. Paris

Aux termes d'une AGE du 02/06/2018, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la société

- la nomination en qualité de liquidateur de M. Riadh BELLEHCHILI demeurant 16 rue Henri Ranvier 75011 Paris, ancien gérant de la société.

- de fixer le siège de liquidation à l'adresse personnelle du liquidateur sus-mentionnée.

Mention au RCS de PARIS.

258117 - Le Quotidien Juridique

KEVINA

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 €

Siège social :

27 Rue d'Enghien
75010 PARIS

390 746 782 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 2 janvier 2018, l'age a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 1er janvier 2018.

- nommé en qualité de liquidateur : M. Mardiros JANSEZIAN, demeurant 2 Rue de la Chère Année 94370 SUCY EN BRIE

- fixé le siège de la liquidation au 27 Rue d'Enghien 75010 PARIS, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

257908 - Gazette du Palais

L'ATELIER J

Société par actions simplifiée
unipersonnelle en liquidation
au capital de 1.500 €

Siège social :

12 rue Fagon
75013 PARIS

823 032 446 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur :

M. Jeremy HUMBERT, demeurant 12 rue Martel 75010 Paris

- fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

258207 - Petites-Affiches

SCM SLIMANI PAPAUREILLE

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €

Siège social :

2 RUE GAUTHIER
75017 PARIS

477 752 323 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er juin 2018, le gérant a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 14 février 2017.

- nommé en qualité de liquidateur : M. Mohammed SLIMANI, demeurant 7 Chemin de Citry 77730 Saacy-sur-Marne

- fixé le siège de la liquidation au 5 Rue Emile Level 75017 PARIS, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

POUR RECEVOIR

TOUS LES JOURS

VOTRE QUOTIDIEN

JURIDIQUE :

ABONNEZ-VOUS

AUX PETITES-AFFICHES

LIQUIDATIONS CLÔTURE DES OPÉRATIONS

257911 - Gazette du Palais

L'ATELIER J

Société par actions simplifiée
unipersonnelle en liquidation
au capital de 1.500 €

Siège social :

12 rue Fagon
75013 PARIS

823 032 446 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur: M. HUMBERT Jérémy .

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 avril 2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Le liquidateur.

258281 - Gazette du Palais

Vesale Conseil

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 250.000 €

Siège social :

57 rue de Richelieu
75002 PARIS

750 553 224 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31 mai 2018, l'assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. NOTHIAS Jean-Yves .

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 mai 2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

Le liquidateur.

256660 - Petites-Affiches

DEV

Société à responsabilité limitée
au capital de 48.000 €

Siège social :

42 rue Monge
75005 PARIS

428 826 580 R.C.S. Paris

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 Mars 2018, la collectivité des associés après avoir entendu le rapport de Monsieur SIBE Christian liquidateur a approuvé les comptes de liquidation a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Mars 2018

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Paris

Le Liquidateur

258322 - Le Quotidien Juridique

POMIES CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €

Siège social :

16-18 Impasse d'Antin
75008 PARIS

493 137 335 R.C.S. Paris

Le 31.05.2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du même jour. Radiation au RCS de Paris.

AVIS AUX ACTIONNAIRES OBLIGATAIRES OU SOCIÉTAIRES

258364 - La Loi

AC CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 178.501 €

Siège social :

24 rue Royale
75008 PARIS

477 552 269 R.C.S. Paris

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires que le nombre total des droits de vote existant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2018 s'élevait à 178.501.

CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES

258041 - La Loi

STREAMWIDE

Société anonyme
au capital de 302.996,80 €

Siège social :

84 rue d'Hauteville
75010 PARIS

434 188 660 R.C.S. Paris

**Avis de convocation
de l'assemblée générale
ordinaire annuelle
et extraordinaire
en date du 22 juin 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société STREAMWIDE (la "Société") sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire le **22 juin 2018 à 8 heures 30** au siège social de la Société situé 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,

- présentation et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- présentation et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017

- affectation du résultat de l'exercice écoulé,

- quitus aux administrateurs,

- conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,

- dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,

- autorisation à conférer au conseil d'administration pour procéder au rachat d'actions de la Société,

A titre extraordinaire :

- présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,

- présentation du rapport au commissaire aux avantages particuliers,

- prorogation de la période d'exercice des BSA 3 émis par le Conseil d'administration le 19 juin 2015 (Code ISIN FR0012790756),

- prorogation de la période d'exercice des BSA 3 émis par l'assemblée générale extraordinaire le 19 juin 2015 (Code ISIN FR0012790756),

- autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société,

- mise en harmonie de l'article 17 des statuts de la Société avec les nouvelles

dispositions de l'article L.225-36 du Code de commerce,

- délégation à donner au conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts de la Société pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires,

- mise en harmonie de l'article 18 des statuts de la Société avec les dispositions de l'article 1161 alinéa 2 du Code civil,

- mise en harmonie de l'article 21 des statuts de la Société avec les dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce relatives à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant,

- pouvoirs en vue des formalités.

Conditions et modalités de participation à cette assemblée

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions dont il est propriétaire, a le droit de participer à l'assemblée. Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté.

Les actionnaires sont informés que la participation à ladite assemblée est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième (2) jour ouvré précédant l'assemblée générale, le 20 juin 2018 au plus tard, zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par l'intermédiaire habilité, teneur de la comptabilité des titres de la Société, la Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Cette inscription doit être constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité à la Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée générale, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- soit donner procuration à un autre actionnaire, à son conjoint ou à son partenaire membre d'un pacte civil de solidarité. Ainsi, tout actionnaire devra adresser à la Société Générale et à la Société une procuration écrite et signée indiquant son nom, prénom et adresse ainsi que ceux de son mandataire accompagnée d'une pièce d'identité de l'actionnaire et du mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution ;

- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire, ce qui équivaut à donner pouvoir au Président de l'assemblée générale qui émettra un vote favorable aux résolutions présentées ou agréées par le conseil d'administration ;

- soit voter par correspondance.

Pour donner pouvoir, se faire représenter ou voter par correspondance, les actionnaires devront :

- soit adresser une demande d'envoi du formulaire de vote par correspondance/procuration à la Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3; la demande devant parvenir à la Société Générale six (6) jours avant la date de l'assemblée générale, soit le 16 juin 2018 au plus tard ;

- soit se procurer ledit formulaire de vote par correspondance/procuration sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.streamwide.com.

Les formulaires de vote par correspondance/procuration, accompagnés de leurs annexes, ne seront pris en compte qu'à la condition d'être parvenus à la Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3, trois (3) jours avant la date de l'assemblée générale, soit le 19 juin 2018 au plus tard, et être accompagnés, pour ceux provenant des actionnaires au porteur, d'une attestation de participation.

L'actionnaire ayant exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou

demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation dans les conditions susvisées, ne pourra plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce :

- tout actionnaire ayant effectué l'une ou l'autre des formalités ci-dessus, peut céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le deuxième (2) jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 20 juin 2018, zéro heure, heure de Paris, au plus tard, la Société ou son mandataire invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires ;

- si la cession intervient au-delà de ce délai, elle n'a pas à être notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société nonobstant toute convention contraire.

Conformément à l'article R.225-84 du Code de commerce, les actionnaires qui souhaiteraient poser des questions écrites au Président du conseil d'administration adresseront ces questions soit par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social de la Société, à l'attention du Président du conseil d'administration, soit par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : investisseur@streamwide.com, et ce à compter de la présente publication jusqu'au quatrième (4) jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit jusqu'au 18 juin 2018 au plus tard.

Pour être prises en compte, ces questions écrites devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à l'assemblée générale seront mis à la disposition des actionnaires, à compter du 7 juin 2018, sur le site internet de la Société : www.streamwide.com et au siège social de la Société. Ces documents pourront également être transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à la Société Générale Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3.

Le conseil d'administration.

257599 - Petites-Affiches

ASSOCIATION ARP

Association à but non lucratif
par la loi du 01/07/1901

Siège social :

7 avenue de Clichy
75017 Paris

Siret : 402 646 434 00017

Tél : 01 53 42 40 00

01 42 93 57 58

Convocation

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 28 JUIN 2018 DE L'ASSOCIATION DES AUTEURS REALISATEURS PRODUCTEURS

Les membres de l'Association des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Jeudi 28 Juin 2018 à 10h15** Au Cinéma des Cinéastes 7, avenue de Clichy 75017 Paris

L'ordre du jour sera le suivant :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2017 ;

2) Présentation et approbation du Rapport d'Activité et Financier et de l'affectation des résultats concernant l'exercice 2017 et perspectives pour l'exercice 2018 ;

3) Questions diverses.

Tout membre peut assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre membre de son choix en envoyant un pouvoir nominatif à l'Association le lundi 25 juin 2018 à minuit au plus tard.

258293 - Petites-Affiches

Etablissements SCIARINI

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €

Siège social :

21 rue de Fleurus
75006 PARIS

303 588 446 R.C.S. Paris

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que les associés de notre société sont convoqués le **26 juin 2018 à 11 heures**, au siège social, en Assemblée générale mixte, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ A titre Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,

- Lecture du rapport spécial établi par le Président et approbation des conventions réglementées,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Quitus au Président,

- Approbation de la rémunération versée au Président,

- Questions diverses,

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

2/ A titre Extraordinaire

- Poursuite de l'activité de la société malgré des pertes au moins égales à la moitié du capital social.

Les documents ci-dessus sont, à compter de ce jour, tenus au siège social à la disposition des associés qui peuvent en prendre connaissance ou copie.

Tout actionnaire a le droit d'assister personnellement à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint ou de voter par correspondance.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Nous vous prions, Mesdames, Monsieur, de croire à l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur SCIARINI Olivier, Président

258193 - La Loi

Maison des Centraliens

Société anonyme
au capital de 305.848 €

Siège social :

8 rue Jean Goujon
75008 PARIS

552 091 662 R.C.S. Paris

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme "Maison des Centraliens" sont convoqués :

Le **Lundi 11 juin 2018 à 18 h** au siège social, 8 rue Jean-Goujon à PARIS 8^e

En Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prorogation de la durée de la Société et modification corrélatrice de l'article 3 des statuts relatif à la durée de la Société ;

-Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Tout actionnaire, inscrit sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, peut prendre part à cette Assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou par un mandataire, lui-même actionnaire, ou voter par correspondance.

Les textes des résolutions ainsi que tous les documents qui seront soumis à cette Assemblée seront tenus, dans les délais légaux, à la disposition des Actionnaires au Siège Social.

Le Conseil d'Administration

258133 - Petites-Affiches

**SOFIA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES INTÉRÊTS
DES AUTEURS DE L'ÉCRIT**

Société civile
à capital variable
Siège social :

**199B boulevard Saint-Germain
75007 PARIS**
423 194 364 R.C.S. Paris

Les Associés de la Sofia sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le **jeudi 21 juin à 11 heures** à l'Hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg Saint-Jacques à Paris XIVe, sur l'ordre du jour suivant :

1. Élection au Conseil d'administration d'un administrateur Auteur

Élection des membres du Comité de Surveillance, trois Auteurs et trois Éditeurs

2. Allocution du Président et présentation du rapport de transparence de l'exercice 2017

3. Présentation du rapport concernant les actions culturelles

4. Communication du rapport général et des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes

5. Adoption des Résolutions

1ère résolution : approbation du rapport de transparence

2e résolution : approbation des conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce

3e résolution : approbation des comptes de l'exercice 2017 et affectation du résultat

4e résolution : Approbation du rapport action culturelle 2017 et d'une retenue de 194 900 € correspondant aux frais de gestion relatifs aux actions culturelles et de formation

5e résolution : approbation du renouvellement du mandat du cabinet Segeste, Commissaire aux comptes, pour une durée de six ans.

6. Communications diverses : informations sur la gestion des droits en cours et points d'actualité

7. Information sur le rapport général de la Commission permanente de contrôle des organismes de gestion collective

8. Proclamation des résultats

9. Questions diverses

Conformément à l'article 28 des statuts, tout associé a la faculté de faire ajouter à l'ordre du jour de l'Assemblée

générale ordinaire toute question dont il aura adressé le texte au Conseil d'administration, au plus tard quinze jours avant la date de l'Assemblée.

OPPOSITIONS

VENTES DE FONDS

258257 - Gazette du Palais

Aux termes d'un acte reçu sous seing privé en date à Paris du 31 mai 2018, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Paris St Hyacinthe, le 6 Juin 2018, Dossier 2018 29054 référence 2018 A 12023,

La Société BOUCHERIE DE FLANDRE, SARL au capital de 5 000 € siège social 32 Avenue de Flandre - 75019 PARIS - RCS Paris 837 486 869,

A CEDE A :

La Société BOUCHERIE BERARD, SARL au capital de 900 € siège social 32 Avenue de Flandre - 75019 PARIS - RCS Paris en cours.

Un fonds de commerce mixte de **Poissonnerie Vente de viandes gros demi-gros détail** sis et exploité 32 Avenue de Flandre - 75019 PARIS - RCS Paris 837 486 869,

Moyennant le prix de : 20 000 euros

Entrée en jouissance : 31 Mai 2018

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance par Maître Serge STROCHLIC Avocat à la Cour 26 Avenue Kléber - 75116 PARIS.

Pour avis.

LOCATIONS-GÉRANCES

258349 - Petites-Affiches

Suivant SSP en date à PARIS du 28/06/2018 enregistré au SIE de PARIS ST HYACINTHE le 30/05/2018 dossier 2018 27797 Référence 2018 A 11573.

La SAS CAFE DU MOGADOR immatriculée au RCS de PARIS numéro 435.040.662, dont le siège social est sis à PARIS 2ème - 39, boulevard des Capucines. Représentée par Gérant, M Frédéric BELLANGER.

DONNE EN LOCATION GERANCE pour une durée UN AN à compter du 01/06/2018 pour se terminer le 31/05/2019.

A La SAS CANSLI 18 dont le siège social est sis à PARIS 9ème - 57, rue de la Chaussée d'Antin, immatriculée au RCS de PARIS numéro 838.976.702. Représentée par M Julien GROSSI et par son Directeur M Nicolas CANALE.

Le fonds de commerce de **Café - Bar - Brasserie - Restauration Rapide - Viennoiserie** avec consommation sur place ou à emporter à l'exception de fast-food, exploité à PARIS 9ème - 57, rue de la Chaussée d'Antin, pour lequel le bailleur est immatriculé au RCS de PARIS numéro 435.040.662. Les fournitures et marchandises seront réglées par le locataire gérant pendant toute la durée de la gérance et le bailleur ne devant en aucun cas être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour Extrait, F. LADOUX

258401 - Petites-Affiches

Suivant acte sous seing privé en date du 26 février 2018, M. Frak ARTIS, demeurant 359 rue Rabastalière Est - Saint Bruno de Montarville - J3V2A7 QUEBEC Canada a donné le bail à titre de location-gérance ARM, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, 9 rue Parrot 75012 Paris, 837 866 433 R.C.S. Paris.

Un fonds de commerce de **Café Marchand de vin Restaurant connu sous l'enseigne LE ROYAL TURENNE** et exploité à 24 rue de Turenne angle de la Rue des Francs-Bourgeois 75003 PARIS.

Ladite location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 30 mois, à compter du 1er juin 2018 pour prendre fin le 30 novembre 2020 renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année

SUCCESSIONS

258115 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un testament olographe en date du 16/06/2014 déposé au rang des minutes de Me Frédérique TURPAULT, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à BOBIGNY, 219 avenue Jean Jaurès. Suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue en date du 12/04/2018, un acte complémentaire à l'acte de Procès-Verbal de dépôt de description de testament a été reçu le 04/06/2018 par le notaire soussigné. **Monsieur André Charles Emile**

CROCHAT, demeurant en son vivant à PARIS 19ème, 9 rue Germaine Tailleferre, né à BREST (29200), le 13 juillet 1935 et décédé à PARIS 19ème, le 02/12/2017, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me TURPAULT, notaire chargé du règlement de la succession.

258246 - Petites-Affiches

Par testament olographe du 18 juin 2008, déposé au rang des minutes de Maître HUET, notaire à PARIS, suivant procès-verbal en date du 23 mai 2018, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de PARIS le 4 juin 2018, **Monsieur Patrick Maurice Noël CHRETIEN**, demeurant de son vivant à PARIS (75010), 189 rue du Faubourg Saint Martin, né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 18 janvier 1954 et décédé à AMBENAY (27250), le 21 avril 2018, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Séverine HUET, notaire au sein de l'étude de Maître Brigitte COLLIN, notaire à PARIS (75018), 17 bis rue Joseph de Maistre, chargé du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter du 4 juin 2018.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

258554 - Petites-Affiches

Acte reçu par Me Laurie TOUBLANC-CHAMPEYROL, notaire à AINAY LE CHATEAU, le 30 mai 2018 contenant changement de régime matrimonial entre Mr Andry-Naina RAKOTONOL et Mme Mavuinam AGBOTOUNOU, demeurant à PARIS (75019), 25 Quai de la Seine.

Mme née à DAKAR (SENEGAL) le 12 septembre 1965.

Mr né à SOAVINANDRIANA - TANANARIVE (MADAGASCAR) le 28 juin 1964. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'AUBERVILLIERS (93300), le 6 septembre 1990. Sans modification depuis,

Avec adoption du régime de la séparation de biens pure et simple

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Laurie TOUBLANC-CHAMPEYROL, notaire à AINAY LE CHATEAU (03)

Pour avis et mention.

HAUTS-DE-SEINE - HAUTS-DE-SEINE - HAUTS-DE-SEINE - HAUTS-DE-SEINE

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

258352 - Gazette du Palais

Par acte SSP du 15/02/2018, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

M.L.C LOGISTICS

Objet social : Transports publics routiers de marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA. **Siège social** : 34 Jardin de Boieldieu 92800 PUTEAUX. **Durée de**

la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre. Au capital de : 10 000 €. **Clause restreignant la libre cession des actions** : Les actions sont librement négociables. Leur transmission s'opère à l'égard de la société et des tiers par virement du compte cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dénommé "registre des mouvements".

La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception de l'ordre de mouvement et, au plus tard dans les trente jours qui suivent celle-ci. Président : M. LAMLOUH Fahid demeurant 48 allée du Mont du Feu 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES.

258514 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PARIS du 5.03.2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination :

TECHNOGENESE

Siège : 63 rue de la Bruyère, 92500 RUEIL MALMAISON

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : La promotion des produits de la société MICHALEX, traitement administratif, lancement d'un nouveau produit dédié aux matériaux du génie civil.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Michel FAJFROWSKI, demeurant 63 rue de la Bruyère, 92500 RUEIL MALMAISON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE.

Pour avis, Le Président

257767 - Petites-Affiches

Par ASSP en date du 22/05/18, il a été créée une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ADAM INVEST

Siège social : 82 rue de Suresnes 92380 GARCHES

Objet : L'acquisition, la vente, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Capital : 5.000 euros

Gérance : M. Fayçal Douadi et Mme Rafika Douadi, demeurant 82 rue de Suresnes 92380 Garches,

Cession de parts : Cession à des tiers soumise à agrément de plus des trois quarts des associés. Cession libre entre associés.

Immatriculation au RCS de Nanterre

258284 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SCI BOETIE INVESTISSEMENTS**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 7 Rue Jeanne d'Arc 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Objet : Acquisition, propriété, administration et exploitation de biens immobiliers à usage de bureaux, d'habitation, d'entrepôts ou d'activités.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérants :

- M. Michel BISMUTH, demeurant 3 Rue Jacques Coeur - 75004 PARIS

- Mme Sophie BISMUTH, demeurant 3 Rue Jacques Coeur - 75004 PARIS

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

La gérance.

258232 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination :**ELINE**

Siège Social : 210 bd Jean Jaures 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Capital social : 3.000 €

Objet : Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé dont produits laitiers, épicerie fines, charcuteries italiennes, traiteur italien, et autre commerce de détail alimentaire, vente au comptoir à consommer sur place, à emporter ou en livraison, organisation de buffets et réceptions.

Durée : 99 années

Gérant : M. Gianni CAPOCCIA, demeurant 178 av Henri Barbusse, 93700 DRANCY.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

Le Gérant.

258201 - Gazette du Palais

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SQUAW**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 3 rue Windsor 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Objet : propriété et gestion de biens immobiliers.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : M. Arnaud WIELGUS, demeurant 3 rue Windsor 92200 Neuilly sur Seine

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

La gérance.

Pour vos

RECHERCHES

DOCUMENTAIRES :

lextenso.fr

TRANSFORMATIONS**258225 - Gazette du Palais****OPTIBIO-LAB**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 751.512 €
Siège social :

**90, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD**

392 493 524 R.C.S. Nanterre

Par délibération en date du 30 mars 2018, l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission remise par Monsieur Michel BENOIT et Madame Marie-Claire BENOIT de leurs fonctions de co-gérant, avec effet immédiat au 30 mars 2018.

Par délibération en date du 17 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé, avec effet de même date, de :

1 - Transformer la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS). Cette transformation n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle. Le montant du capital social, la durée, l'adresse du siège social, l'activité et la date de clôture de l'exercice social de la société restent inchangés.

2 - Mettre fin aux fonctions de co-gérants de Mesdames Armelle NALINE, Cécile HARLIN, Sabine TONNOT, Françoise GOETZ et Brigitte SELLAM et de Monsieur Bernard BARET, et de nommer en qualité de président de la société, pour une durée indéterminée : Madame Brigitte SELLAM, demeurant 4, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 92210 Saint-Cloud. Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été maintenus dans leurs fonctions.

3 - Toute cession d'actions, même entre associés, est soumise à agrément.

4 - Créer, en sus des actions ordinaires, une catégorie d'actions de préférence et d'augmenter le capital social d'une somme de 751.512 euros, prélevée sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport », pour le porter de la somme de 751.512 euros à la somme de 1.503.024 euros, par émission de 31.313 actions de préférence nouvelles d'une valeur nominale de 24 euros chacune. Le capital social s'élève à 1.503.024 euros. Il est divisé en 62.626 actions d'une valeur nominale de 24 euros chacune, réparties en 31.313 actions ordinaires et 31.313 actions de préférence.

5 - Modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Ces décisions feront l'objet d'une inscription modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

Pour avis.

258443 - Petites-Affiches**C2C**

Société civile
de construction vente
au capital de 1.000 €
Siège social :

**25Bis Avenue Pierre Grenier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**
825 296 940 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 22 mai 2018, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a :

- décidé de transformer la société en SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, à compter de ce jour. Les fonctions de gérant exercées par la société PHILIA PROMOTION IMMOBILIERE ont pris fin.

- décidé de nommer M. Bruno DUMONT, demeurant 136 Rue d'Assas - 75006 PARIS, en qualité de gérant.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

La gérance.

MODIFICATIONS**258388 - Gazette du Palais****ENGIE Global LNG Downstream**

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 640.000 €
Siège social :

**1 Place Samuel de Champlain
92400 COURBEVOIE**

824 057 996 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de l'Associé Unique du 27 Avril 2018, il a été :

- Décidé de nommer en qualité de Président Mr Jean-Noël MESNARD demeurant 184 Avenue du Général Leclerc - 78270 VIROFLAY, en remplacement de Mme Michèle AZALBERT, démissionnaire.

- De réduire le capital d'une somme de 9.950 € pour le ramener de 640.000 € à la somme de 630.050 € afin d'apurer les pertes.

Aux termes d'un Procès-Verbal de Constatation de réalisation d'augmentation de capital et d'une attestation délivrée par la société Générale, dépositaire des fonds en date du 30 Avril 2018, il a été :

- Décidé d'augmenter le capital d'une somme de 485.000 € pour le porter de 630.050 € à 1.115.050 €

- Le capital est fixé à 1.115.050 € divisé en 111.505 actions entièrement libérées.

- L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE

258162 - Petites-Affiches**SCI BOULOGNE SEINE D3 - B2 - C2**

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :

**59 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT**
502 931 835 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 05.04.2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte que Monsieur Cyril FERRETTE, demeurant 12, Avenue Roger Salengro à CHATENAY-MALABRY (92290) et Madame Hélène ROMANO, demeurant 30 bis, rue Traversière à PARIS (75012) ont été nommé co-gérants de NEXITIS REGIONS II, elle-même co-gérante de la société, par décisions de l'associé unique en date du 13.11.2017, en remplacement de Messieurs Bruno CORINTI et Jean-Philippe RUGGIERI, démissionnaires à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

Les co-gérants.

258265 - Le Quotidien Juridique**FREDERIC LAFAY CONSEIL**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.010.060 €
Siège social :

**1, Rue de Marnes
92410 VILLE-D'AVRAY**
424 605 954 R.C.S. Nanterre

Décision de l'AGE du 14 Mai 2018 :

Augmentation de capital de 309.940 euros, portant celui-ci à 1.320.000 euros, par prélèvement sur les réserves, et par création de 30.994 parts nouvelles de 10 euros, attribuées aux associés à raison de 0,3068531part nouvelle pour une ancienne, les associés ayant fait leur affaire personnelle des rompus. Modification des articles 6 et 8 des statuts.

258337 - Gazette du Palais**Verallia France**

Société anonyme
au capital de 34.378.708 €

Siège social :

**Tour Carpe Diem
Place des Corolles
Esplanade Nord
92400 COURBEVOIE**

722 034 592 R.C.S. Nanterre

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 31 mai 2018.

1. prend acte de la démission d'Emmanuel AUBERGER de ses mandats d'administrateur, de Président du conseil d'administration et de Président Directeur Générale de la Société à compter du 31 mai 2018,

2. coopte Michel GIANNUZZI domicilié à Tour Carpe Diem Place des Corolles Esplanade Nord 92400 Courbevoie, en qualité d'administrateur de la Société à compter du 31 mai 2018, pour la durée restant à courir du mandat d'Emmanuel AUBERGER, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

3. décide de nommer Monsieur Michel GIANNUZZI domicilié à Tour Carpe Diem Place des Corolles Esplanade Nord 92400 Courbevoie aux fonctions de Président du conseil d'administration et Président Directeur Général de la Société à compter du 31 mai 2018, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour avis,

258536 - Petites-Affiches**KLEE PERFORMANCE**

Société anonyme
au capital de 152.500 €
Siège social :

**Centre d'affaires La Boursidière
BP 159
92357 LE-PLESSIS-ROBINSON**
432 307 932 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 17/05/2018, il a été décidé de nommer en qualité d'Administrateurs :

- la société anonyme KLEE, au capital de 2 145 259 €, RCS Nanterre 339 787 277, dont le siège social est sis Centre d'affaires La Boursidière BP 159, 92357 Le Plessis Robinson. La même assemblée a pris acte que la société anonyme KLEE a désigné comme représentant permanent Monsieur Yves WEISSELBERGER, de nationalité française, né le 19 avril 1960 à Paris 16ème (75), demeurant 219, avenue du bois de Verrières, 92160 Antony.

- Mme Marie-Christine SEBESTYEN, épouse FAIVRE, demeurant 15, rue du Passeur de Boulogne, 92130 Issy-les-Moulineaux, en remplacement de Monsieur Laurent FAUCON, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

Pour avis,
Le Conseil d'administration

257711 - Petites-Affiches**SNOW GLOB**

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €
Siège social :

**39 rue Rivay
92300 LEVALLOIS-PERRET**
832 195 689 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2018, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 39 rue de Rivay 92300 LEVALLOIS-PERRET au **124 rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS-PERRET** à compter du 1er juin 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

258430 - Gazette du Palais**WITBE**

Société anonyme
au capital de 2.153.170,05 €
Siège social :

Les Collines de l'Arche - Opéra E
92057 PARIS-LA-DEFENSE
430 104 414 R.C.S. Nanterre

Assemblée Générale Mixte en date du 31 mai 2018 :

Anciens Commissaires aux Comptes :

Titulaire : PRICE WATERHOUSE COOPERS AUDIT,

Suppléant : Mme Anik CHAUMARTIN,
dont les mandats sont arrivés à expiration.

Nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire : ERNST & YOUNG AUDIT sas, siège social 1-2, place des Saisons - Paris La Défense 1 - 92400 COURBEVOIE, (344.366.315.RCS NANTERRE).

Mention sera faite au RCS de NANTERRE

258434 - Petites-Affiches**BNP PARIBAS REAL ESTATE TRANSACTION FRANCE**

Société anonyme
au capital de 2.720.000 €
Siège social :

167 Quai de la Bataille de Stalingrad
92867 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX
329 570 857 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06.04.2018, il a été décidé de nommer en qualité d'Administrateurs :

- M. Olivier AMBROSIALI, demeurant 14 impasse de la Petite Barrière - 91190 VILLIERS LE BACLE

- M. Eric SIESSE, demeurant 30 rue Montrosier - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Mention en sera faite au R.C.S. de NANTERRE.

Pour avis,
Le Président Directeur Général.

258196 - Petites-Affiches**NEXANS SOLAR TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500.310 €
Siège social :

4, Allée de l'Arche
92400 COURBEVOIE
484 853 213 RCS NANTERRE

Suivant décisions en date du 13 Avril 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à **Les Carrés du Cengle - Bâtiment E - Chemin de la Muscatelle 13190 CHATEAUNEUF-LE-ROUGE**, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La Société sera immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE.

Le Président.

258491 - La Loi**MT ENTREPRISE**

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :

31 Bis rue Traversière
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
424 580 439 R.C.S. Nanterre

Par AGM du 28/05/2018, la collectivité des Associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce.

258145 - Petites-Affiches**SCI BOULOGNE VILLE A2E**

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :

59 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
490 106 705 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 05.04.2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte que Monsieur Cyril FERRETTE, demeurant 12, Avenue Roger Salengro à CHATENAY-MALABRY (92290) et Madame Hélène ROMANO, demeurant 30 bis, rue Traversière à PARIS (75012) ont été nommé co-gérants de NEXITIS REGIONS II, elle-même co-gérante de la société, par décisions de l'associé unique en date du 13.11.2017, en remplacement de Messieurs Bruno CORINTI et Jean-Philippe RUGGIERI, démissionnaires à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

Les co-gérants.

258154 - Petites-Affiches**SCI BOULOGNE VILLE A2F**

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :

59 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
490 106 481 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 05.04.2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte que Monsieur Cyril FERRETTE, demeurant 12, Avenue Roger Salengro à CHATENAY-MALABRY (92290) et Madame Hélène ROMANO, demeurant 30 bis, rue Traversière à PARIS (75012) ont été nommé co-gérants de NEXITIS REGIONS II, elle-même co-gérante de la société, par décisions de l'associé unique en date du 13.11.2017, en remplacement de Messieurs Bruno CORINTI et Jean-Philippe RUGGIERI, démissionnaires à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

Les co-gérants.

258274 - Petites-Affiches**SAMEX**

Société anonyme
au capital de 168.000 €
Siège social :

10, avenue Réaumur
92140 CLAMART
380 305 946 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 5 juin 2018, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de M. Stéphan Gawalkiewisz,

- de nommer en qualité d'administrateur M. Benoît GUIBLIN, demeurant 20, rue des Frènes à Saint-AVERTIN (37550), en remplacement de M. Jean-Philippe BUISSON, dont le mandat est venu à expiration.

Le représentant légal

258206 - Petites-Affiches**PRIMUS PARTNERS**

Société à responsabilité limitée
au capital de 71.000 €
Siège social :

20 B, rue Louis Philippe
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
504 383 795 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 9 décembre 2016, l'assemblée générale mixte statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Le représentant légal.

258165 - Petites-Affiches**SCI BOULOGNE PARC B4C**

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :

59 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
521 772 277 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 10.04.2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte que Monsieur Cyril FERRETTE, demeurant 12, Avenue Roger Salengro à CHATENAY-MALABRY (92290) et Madame Hélène ROMANO, demeurant 30 bis, rue Traversière à PARIS (75012) ont été nommé co-gérants de NEXITIS REGIONS II, elle-même co-gérante de la société, par décisions de l'associé unique en date du 13.11.2017, en remplacement de Messieurs Bruno CORINTI et Jean-Philippe RUGGIERI, démissionnaires à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

Les co-gérants.

258171 - Petites-Affiches**SCI BOULOGNE VILLE A4EB**

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :

59 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
533 910 618 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 10.04.2018, l'assemblée générale ordinaire a pris acte que Monsieur Cyril FERRETTE, demeurant 12, Avenue Roger Salengro à CHATENAY-MALABRY (92290) et Madame Hélène ROMANO, demeurant 30 bis, rue Traversière à PARIS (75012) ont été nommé co-gérants de NEXITIS REGIONS II, elle-même co-gérante de la société, par décisions de l'associé unique en date du 13.11.2017, en remplacement de Messieurs Bruno CORINTI et Jean-Philippe RUGGIERI, démissionnaires à compter de cette date.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE.

Les co-gérants.

258495 - Petites-Affiches**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BROSSO MEDICALE**

Société civile immobilière
au capital de 8.000 €
Siège social :

79-81 Avenue Pierre Brossolette
92120 MONTROUGE
824 772 883 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 28 mai 2018, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **135-137 avenue Pierre Brossolette - 92120 MONTROUGE**.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Pour avis.

258494 - Petites-Affiches**KEYNIT**

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 €
Siège social :

96, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt
393 660 899 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal en date du 28/05/2018, la gérance a décidé de transférer le siège social au **76, boulevard de la République 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**, l'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence.

La gérance.

258529 - Petites-Affiches**SOLLYA**

Société par actions simplifiée
au capital de 4.815.600 €
Siège social :

45 avenue des Guillaies
92004 NANTERRE
489 603 647 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2018, sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire en date du 10 mai 2016, le Président a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 535.013,00 euros pour le porter de 4.815.600,00 euros à 5.350.613,00 euros par apport de 535 013 actions nouvelles. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 4.815.600,00 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 5.350.613,00 euros.

Pour avis,

258488 - Le Quotidien Juridique**AT Invest**

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :

264 avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON
834 753 592 R.C.S. Nanterre

Le 17/05/2018 le gérant a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital de 9.900 € pour être porté à 100 €.

Le 17/05/2018 l'assemblée générale des associés a approuvé les apports de titres effectués par les associés et l'augmentation de capital qui en résulte de 13.200 € en rémunération des apports.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés

Il convient de rectifier l'erreur matérielle concernant l'adresse du siège social situé au **264 avenue Napoléon Bonaparte, 92500 Rueil Malmaison** (et non boulevard)

258362 - Gazette du Palais**EVERGLASS**

Société par actions simplifiée
au capital de 15.029.609,28 €
Siège social :

Tour CARPE DIEM
Place des Corolles
Esplanade Nord
92400 COURBEVOIE

799 283 221 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une décision en date 31 mai 2018, l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Emmanuel AUBERGER de ses fonctions de Président de la Société à compter du 31 mai 2018, et nomme Monsieur Xavier VOLT, domicilié au 328, rue Pasteur 60 700 Pont-Sainte-Maxence, aux fonctions de Président de la Société à compter du 31 mai 2018 et pour une durée illimitée.

Pour avis,

258296 - La Loi**ARKEMA AMERIQUES SAS**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.049.187.290 €
Siège social :

420, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
451 658 470 R.C.S. Nanterre

Par décision du 3 mai 2018, les associés ont nommé aux fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six ans, la société Ernst & Young Audit, SAS à capital variable, dont le siège social est 1-2, place des Saisons - Paris la Défense 1 - 92400 COURBEVOIE.

Mention en sera portée au R.C.S. de NANTERRE.

258228 - Petites-Affiches**TOTAL LUBRIFIANTS**

Société anonyme
au capital de 27.085.708 €
Siège social :

**562 avenue du Parc de l'Île
92000 NANTERRE**
552 006 454 R.C.S. Nanterre

Le Conseil d'Administration du 15 mars 2018 a coopté en qualité d'administrateur Mme Dominique BERGES, demeurant 7 avenue des Gobelins à Paris (75005), en remplacement de M. Alain VILLEDEY, démissionnaire à compter du 15 mars 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2018 a nommé en qualité d'administrateur à compter du 1er juin 2018 M. Alain VEDIER, demeurant 16, rue Cassette à Paris (75006), en remplacement de Mme Sandrine SABOUREAU, démissionnaire à compter du 14 mai 2018

Pour avis.

258168 - Petites-Affiches**ADREMIS LES BASTIDES**

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital variable de 100 €
Siège social :

**1 18 rue Voltaire
92500 RUEIL**
832 609 911 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 3 juin 2018, l'associé unique a pris les décisions suivantes.

La dénomination sociale devient :

**WEEXIMMO
LE JARDIN DE LOUISE**

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié.

L'objet social devient : investissement financier dans la SCCV Le Jardin de Louise. En conséquence l'article 3 des statuts est modifié.

258096 - Gazette du Palais**SUSHI GOURMET**

Société par actions simplifiée
au capital de 21.375 €
Siège social :

**101-109 rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET**
451 031 611 R.C.S. Nanterre

Selon procès verbal de l'associé unique du 6 juin 2018 il a été décidé :

- De nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Mohamed BENSATTALAH demeurant 1 rue de l'Abrivado- 34740 Vendargues en remplacement de Monsieur Jacques ATTAL démissionnaire

Selon décision du Président du 6 juin 2018 il a été décidé :

- De nommer Madame Muge Bouillon demeurant 3 rue de l'Harmonie - 75015 Paris en qualité de Directeur Général

Mention au RCS de Nanterre

258054 - Gazette du Palais**ALMA PROPERTY MANAGEMENT**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.200.000 €
Siège social :

**1 Boulevard Julien Potin
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
818 421 638 R.C.S. Nanterre

Selon procès verbal de l'AGE du 30 mars 2018 il a été décidé :

-De transférer le siège social au **5 Boulevard Richard Wallace- 92200 Neuilly sur Seine**

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence

Mention au RCS de Nanterre

258266 - Gazette du Palais**PARIS 8**

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.548.006 €
Siège social :

**26 quai Charles Pasqua
Espace Seine
92300 LEVALLOIS-PERRET**
403 567 373 R.C.S. Nanterre

Suivant PV en date du 15/05/2018, l'associé unique a :

- constaté l'expiration du mandat de M. Christian BAUQUET en qualité de co-gérant et a décidé de ne pas procéder au renouvellement de ce mandat.

- nommé en qualité de gérant M. Olivier BILOCOQ demeurant 70 rue du Repos 69007 Lyon en remplacement de M. Gilles DECHER, démissionnaire.

Mention sera portée au RCS de Nanterre.

Pour avis.

258285 - Petites-Affiches**SAMEX**

Société anonyme
au capital de 168.000 €
Siège social :

**10, avenue Réaumur
92140 CLAMART**
380 305 946 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 5 juin 2018, le conseil d'administration

- a nommé en qualité de Président - Directeur Général, M. Benoît GUIBLIN, demeurant 20, rue des Frères à SAINT-AVERTIN (37550), en remplacement de M. Jean-Philippe BUISSON, démissionnaire,

- a reconduit le mandat de Mme Cléopâtra VINTELER en qualité de Directrice Générale Déléguée.

Le représentant légal

257616 - Gazette du Palais**PREDELL SERVICES**

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social :

**26, rue Jacques Dulud
92200 NEUILLY SUR SEINE**
507 420 362 RCS Nanterre

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2018, il a été décidé de modifier l'article III à compter du 01/06/2018. **Ancien Objet Social** : Conseil dans les échanges électroniques professionnels. **Nouvel Objet Social** : Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques. Conseil et programmation informatique, assistance à maîtrise d'ouvrage. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faites au RCS de Nanterre.

258441 - Le Quotidien Juridique**SOC 44**

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 €
Siège social :

**1, Cours Ferdinand de Lesseps
92500 RUEIL-MALMAISON**
514 937 853 R.C.S. Nanterre

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président, en date du 6 avril 2016, il a été décidé de transférer, à compter du 20 avril 2016, le siège social de la société du : 1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison au : **12-14, Rue Louis Blériot - 92500 Rueil-Malmaison**. L'Article 3 - « Siège social » des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Pour avis

258380 - Le Quotidien Juridique**SCI PALAISEAU -
QUARTIER CAMILLE CLAUDEL**

Société civile
de construction vente
au capital de 1.000 €
Siège social :

**127 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
789 509 023 R.C.S. Nanterre

L'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2018 a décidé de mettre fin aux fonctions de la société ERNST & YOUNG et AUTRES, commissaire aux comptes titulaire, et de la société AUDITEK, commissaire aux comptes suppléant.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

Pour avis.

258334 - Le Quotidien Juridique**BLACKLINE SYSTEMS**

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 €
Siège social :

**127 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
803 340 918 R.C.S. Nanterre

Par acte en date du 30 mai 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société du 9/11 allée de l'Arche - Tour Egée - 92671 COURBEVOIE CEDEX au **127 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE** et ce à compter du 30 mai 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

258279 - Petites-Affiches**D NEWCO SAS**

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 €
Siège social :

**13 rue de la Paix
92270 BOIS-COLOMBES**
834 219 719 R.C.S. Nanterre

Aux termes du PV des Décisions de l'Associé unique du 18 avril 2018, il a été décidé de transférer le siège social du 13 rue de la Paix 92270 BOIS COLOMBES au **1-3 rue des Campanules 77185 LOGNES**.

Mention en sera faite au RCS de NANTERRE

257134 - Petites-Affiches**TECHBUYER**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :

**3 Bis Rue Arthur Rimbaud
78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE**
817 757 974 R.C.S. Versailles

Par AGE du 29/05/18 le siège social a été transféré à compter du 01/06/18 au **16 avenue des Chateaupieds 92500 Rueil Malmaison**.

La Présidence demeure assurée par M. Christophe MARTY demeurant 3bis rue Arthur Rimbaud 78860 Saint Nom la Breteche.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Immatriculation au RCS de Nanterre.

258549 - Petites-Affiches**HAVAS IT SNC**

Société en nom collectif
au capital de 80.000 €
Siège social :

**29/30 Quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX**
399 379 411 R.C.S. Nanterre

Par décision unanime en date du 14 mai 2018, les Associés de la Société ont pris acte de l'expiration du mandat de Gérant de Monsieur Cyril JOYET et décidé de ne pas le renouveler dans ses fonctions et de nommer en remplacement Monsieur Frédéric DEGRAS, demeurant 8 rue Georges Henri à MALAKOFF (92240).

Pour avis

258496 - Le Quotidien Juridique**RECRUTIMMO**

Société par actions simplifiée
au capital de 13.200 €
Siège social :

**176 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
819 603 689 R.C.S. Nanterre

Le président de la Société en date du 5/06/2018 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital décidée par les associés le 30 avril 2018 d'un montant de 3.875 €, pour le porter de 13.200 €, à 17.075 €, par l'émission, de 3.875 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 €, chacune majorée d'une prime d'émission de 149 €.

L'article 7 des statuts a été modifié.

Pour connaître régulièrement
et rapidement

LES MOUVEMENTS JURIDIQUES

DANS LES SOCIÉTÉS

LES MUTATIONS

DE FONDS DE COMMERCE

LES GÉRANCES, etc.

ABONNEZ-VOUS

À NOTRE JOURNAL

258680 - Petites-Affiches**Bureaux sur l'Eau**

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :
**Le Suréna, face au
5 quai Marcel Dassault
92150 SURESNES,**
513 292 227 R.C.S. Nanterre

Suivant PV en date du 30/05/2018, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social de 190 000 € pour être porté à la somme de 200 000 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

La gérance.

**DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS****258336 - Petites-Affiches****ARTEKA**

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 €
Siège social :
**6 avenue Jean Jaurès
92700 COLOMBES**
478 013 261 R.C.S. Nanterre

Par décision en date du 30/04/2018, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2018 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Cipoire Katia, (gérante /associée), demeurant 6, avenue Jean Jaurès, 92700 Colombes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 6, avenue Jean Jaurès, 92700 Colombes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Mention sera faite au RCS : Nanterre
Pour avis.

258230 - La Loi**MENVY**

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège social :
**109/111 rue Victor Hugo
92300 LEVALLOIS-PERRET**
821 481 769 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une décision du 5 Juin 2018, la Société EDENVY, Société à responsabilité limitée au capital de 4.947.360 Euros, 109/111, Rue Victor HUGO 92300 LEVALLOIS PERRET RCS de NANTERRE, 803 203 405 a, en sa qualité d'associée unique de la Société MENVY, décidée la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de NANTERRE.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

258202 - Petites-Affiches**SCI 25 RUE
GILBERT ROUSSET**

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social :
**21, rue de la concorde
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE**
505 248 963 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 12 mai 2018, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur : Laurence CLEMENT, demeurant 21 RUE DE LA CONCORDE 92600 ASNIERES

- fixé le siège de la liquidation au 21, rue de la concorde 92600 Asnières-sur-Seine, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

Le liquidateur.

258180 - Le Quotidien Juridique**PORTOPARIS**

Société civile immobilière
au capital de 10.000 €
Siège social :
**16, Rue Massenet
92160 ANTONY**
813 491 263 R.C.S. Nanterre

L'AGE du 31/12/2017 à 17 heures a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation amiable pour cause de cessation d'activité.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, le gérant M. GONCALVES DA COSTA Artur Jorge, demeurant au 16, Rue Massenet à ANTONY (92160).

Le siège et l'adresse de correspondance pour les besoins de la liquidation sont fixés au 16, Rue Massenet à ANTONY (92160).

Mention au RCS de Nanterre.

258492 - Le Quotidien Juridique**USINE VOUSOIRS
GRAND PARIS**

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social :
**5 Cours Ferdinand de Lesseps
92500 RUEIL-MALMAISON**
832 913 743 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal du 22 mai 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société, nommé en qualité de liquidateur M. Patrick KADRI, demeurant 9 square des Hortensias - 78400 Chatou et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Le liquidateur.

**VOUS POUVEZ
NOUS ENVOYER
VOS ANNONCES
PAR FAX :
01 47 03 92 02**

**LIQUIDATIONS
CLÔTURE DES OPÉRATIONS****258344 - Petites-Affiches****ARTEKA**

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 4.000 €
Siège social :
**6 avenue Jean Jaurès
92700 COLOMBES**
478 013 261 R.C.S. Nanterre

Par décision en date du 30/04/2018, l'assemblée générale statuant au vu du rapport du liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Mme Cipoire Katia et l'a déchargée de son mandat ;

- décidé la répartition du produit net de la liquidation et du remboursement du capital ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Siège de liquidation : 6, avenue Jean Jaurès - 92700 Colombes

Mention sera faite au RCS : Nanterre
Pour avis.

258251 - Gazette du Palais**SCI LES VALLEES**

Société civile en liquidation
au capital de 185.989 €
Siège social :
**37 rue Édouard Nortier
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
388 475 493 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 28 janvier 2018, l' a g e a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : Mme MENARD Anne-Marie .

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28 janvier 2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Le liquidateur.

258500 - Le Quotidien Juridique**USINE VOUSOIRS
GRAND PARIS**

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social :
**5 Cours Ferdinand de Lesseps
92500 RUEIL-MALMAISON**
832 913 743 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal du 22 mai 2018, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Mention en sera faite de Nanterre.
Le liquidateur.

258181 - Le Quotidien Juridique**PORTOPARIS**

Société civile immobilière
au capital de 10.000 €
Siège social :
**16, Rue Massenet
92160 ANTONY**
813 491 263 R.C.S. Nanterre

L'AGO du 31/12/2017 à 19 heures, après avoir entendu le rapport du liqui-

dateur, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2017, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au G.T.C. de Nanterre et la société sera radiée.

Le Liquidateur

**CONVOICATIONS
AUX ASSEMBLÉES****004832 - Gazette du Palais****ENERTIME**

Société anonyme
au capital de 345.871 euros
Siège social :
**10-13 rue Latérale
et 1-3 rue du Moulin des Bruyères
92400 Courbevoie**
502 718 760 RCS NANTERRE

Avis de convocation

Les actionnaires de la Société sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire le **vendredi 22 juin 2018 à 15H00** au siège social de la Société, situé 1-3 rue du Moulin des Bruyères, 92400 Courbevoie, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

**Texte des résolutions
de l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle
et Extraordinaire
du 22 juin 2018****Assemblée Générale Ordinaire**

1. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au conseil d'administration, rapport de gestion du conseil d'administration, rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,

2. Affectation du résultat de l'exercice,

3. Apurement du report à nouveau,

4. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

5. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

6. Pouvoirs pour les formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions,

2. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,

3. Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société susceptibles d'en résulter dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres,

4. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,

5. Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées,

6. Délégation de compétence à consentir au conseil à l'effet d'émettre et attribuer à titre gratuit des bons de souscription de parts de créateur d'en-

treprise aux salariés et dirigeants de la Société,

7. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres de tout comité mis en place par le conseil d'administration ou que le conseil d'administration viendrait à mettre en place n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales,

8. Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des autorisations et délégations susvisées,

9. Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne groupe,

10. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,

11. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public,

12. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,

13. Délégation de compétence au profit du conseil d'administration aux fins d'émission d'obligations à durée indéterminée à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ODIRNANE) de la Société avec bons de souscription d'actions ordinaires nouvelles attachés, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligatoire de deux millions trois cent quarante mille euros (2.340.000 €), directement ou sur exercice de bons d'émission attribués gratuitement, avec un montant nominal maximum d'augmentation de capital de trois millions neuf cent soixante-dix-huit mille euros (3.978.000 €) sur conversion des ODIRNANE en actions nouvelles et/ou sur exercice des bons de souscription d'actions détachables ; autorisation de la ou des augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux émissions précitées au profit de YA II PN, LTD.),

14. Pouvoirs pour les formalités.

1. Disposition générale pour participer à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

Tout actionnaire ou tout porteur de parts, quel que soit le nombre d'actions ou de parts qu'il possède, a le droit de participer à l'Assemblée Générale.

Chaque actionnaire peut participer à l'Assemblée :

- soit en y assistant personnellement ;
- soit en votant par correspondance ;
- soit en se faisant représenter, en donnant pouvoir au président de l'Assemblée ou toute autre personne (physique ou morale) de son choix dans les conditions prescrites à l'article L. 225-106 du Code de commerce ou encore sans indication de mandataire.

1.1 Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée Générale

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, les actionnaires devront justifier de la propriété de leurs actions, à la Record Date, soit le 20 juin 2018 à zéro heure, heure de Paris (ci-après « **J-2** »), soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire, Société Générale, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

— **Pour les actionnaires au nominatif**, cette inscription en compte à J-2 dans les comptes de titres nominatifs est suffisante pour leur permettre de participer à l'Assemblée.

— **Pour les actionnaires au porteur**, cette inscription en compte des actions doit être constatée par une attestation de participation **délivrée par le teneur de compte**, qui apportera ainsi la preuve de la qualité d'actionnaire du titulaire des titres. L'attestation de participation est établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire non résident représenté par l'intermédiaire inscrit. Le **teneur de compte** doit joindre l'attestation de participation au formulaire de vote par correspondance ou par procuration, ou à la demande de carte d'admission, et l'adresser à Société Générale (Service Assemblées, CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3).

L'actionnaire pourra à tout moment céder tout ou partie de ses actions, toutefois si le dénouement de la vente (transfert de propriété) intervient :

— **Avant J-2 0h00 heure de Paris**, le vote exprimé par correspondance, la procuration, la carte d'admission, éventuellement accompagnés d'une attestation de participation, seront invalidés ou modifiés en conséquence, selon le cas.

— **Après J-2 0h00 heure de Paris**, quel que soit le moyen utilisé, il ne sera ni notifié par l'intermédiaire habilité ni pris en considération par la Société.

1.2 Modes de participation à l'Assemblée

Tout actionnaire ayant déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation (dans les conditions définies au paragraphe II de l'article R.225-85 du Code de commerce), ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée. Il est toutefois précisé que l'actionnaire ayant voté à distance (par Internet ou en utilisant le formulaire de vote papier) n'aura plus la possibilité de voter directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir, mais aura la possibilité d'y assister, sauf disposition contraire des statuts.

1.2.1 Actionnaires souhaitant participer personnellement à l'Assemblée Générale

L'actionnaire souhaitant assister personnellement à l'Assemblée Générale devra se munir d'une carte d'admission.

L'actionnaire au nominatif inscrit depuis un mois au moins à la date de l'avis de convocation recevra la brochure de convocation accompagnée d'un formulaire unique par courrier postal.

Il pourra obtenir sa carte d'admission, en renvoyant le formulaire unique dûment rempli et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation reçue par courrier postal.

L'actionnaire au porteur, adressera une demande de formulaire unique à son teneur de compte titres. Dans ce dernier cas, s'il n'a pas reçu sa carte d'admission le 20 juin 2018 (J-2 ouvré), il devra demander à son teneur de compte titres de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à **J-2** pour être admis à l'Assemblée.

Il sera fait droit à toute demande reçue au plus tard le 19 juin 2018 (J-3). Pour faciliter l'organisation de l'accueil, il serait néanmoins souhaitable que les actionnaires désirant assister à l'Assemblée fassent leur demande le plus tôt possible pour recevoir la carte en temps utile.

Les actionnaires au porteur et au nominatif doivent être en mesure de justifier de leur identité pour assister à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires devront se présenter avant l'heure fixée pour le début de l'Assemblée Générale, au-delà leur accès en salle, avec possibilité de vote, ne pourra être garanti.

1.2.2 Actionnaires ne pouvant assister personnellement à l'Assemblée Générale

L'actionnaire ou le porteur de parts n'assistant pas personnellement à l'Assemblée peut participer à distance (1) en votant par correspondance ou (2) en donnant pouvoir,

1) Vote à distance à l'aide du formulaire unique

Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée, pourront :

— **pour l'actionnaire nominatif** : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

— **pour l'actionnaire au porteur** : demander ce formulaire par lettre au teneur du compte. Cette demande devra être parvenue au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de cette Assemblée, soit le 16 juin 2018.

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être renvoyé au teneur du compte, qui se chargera de le transmettre à la Société Générale accompagnée d'une attestation de participation justifiant de sa qualité d'actionnaire à **J-2**.

Les actionnaires renverront leurs formulaires de telle façon que la Société Générale puisse les recevoir au plus tard le mardi 19 juin 2018 (J-3 calendaire)

Il est précisé qu'aucun formulaire reçu par la Société après cette date ne sera pris en compte.

2) Désignation - Révocation d'un mandataire

L'actionnaire ayant choisi de se faire représenter par un mandataire de son choix, peut notifier cette désignation ou la révoquer :

— Par courrier postal, à l'aide du formulaire de vote envoyé, soit directement pour les **actionnaires au nominatif** soit par le teneur du compte titres pour les **actionnaires au porteur** et reçu par Société Générale, Service des Assemblées Générales, CS 30812, 44 308 Nantes Cedex au plus tard le 19 juin 2018 (J-3 calendaire)

— Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce et **sous réserve d'avoir signé un formulaire de procuration dûment complété**, la notification à la Société de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, sous forme de copie numérisée, selon les modalités suivantes :

— pour les actionnaires au nominatif pur, en envoyant un e-mail contenant la copie numérisée du formulaire de procuration en pièce jointe à l'adresse électronique suivante : pierre-yves.lefebvre@enertime.com. Le message devra préciser les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ;

— pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur, en envoyant un e-mail contenant la copie numérisée du formulaire de procuration en pièce jointe à l'adresse électronique suivante : pierre-yves.lefebvre@enertime.com.

Le message devra préciser les nom, prénom, adresse et références bancaires complètes de l'actionnaire ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué. Les actionnaires concernés devront demander impéra-

tivement à leur teneur de compte qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par télécopie) à Société Générale, Service des Assemblées Générales, CS 30812, 44 308 Nantes Cedex.

Les copies numérisées de formulaires de procuration non signés ne seront pas prises en compte.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard le 19 juin 2018 (J-3 calendaire) pourront être prises en compte. Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique pierre-yves.lefebvre@enertime.com, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer le nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa désignation.

Il est précisé que pour toute procuration donnée par un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote selon les recommandations du Conseil d'administration.

Au regard de ce qui précède, les mandats ne seront pas acceptés le jour de l'Assemblée.

2. Questions écrites

Conformément à l'article R.225-84 du Code de commerce, l'actionnaire qui souhaite poser des questions écrites doit, à compter de la présente publication et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit le 18 juin 2018, adresser ses questions au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président du Conseil d'administration, ou par voie électronique à l'adresse suivante pierre-yves.lefebvre@enertime.com.

Pour être prises en compte, ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

L'examen par l'Assemblée des points ou projets de résolutions proposés par les actionnaires est subordonné à la transmission, par l'auteur de la demande, d'une nouvelle attestation au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

3. Droit de communication des actionnaires

Les actionnaires ont le droit de consulter au siège social, à compter de la convocation, les documents destinés à être présentés à l'Assemblée, conformément aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce.

OPPOSITIONS

VENTES DE FONDS

258533 - Petites-Affiches

Rectificatif de l'annonce n°254333 parue dans les "Petites Affiches" le 25 mai 2018 concernant la vente d'un fonds de commerce par la **SARL LA TABLE DE CHINE**, RCS Nanterre n° 441 975 760, à la **SARL PRACHI**, RCS 837 802 354. **Mention rectificative** : Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds cédé pour la validité, et pour la correspondance au cabinet de maître Véronique STORA.

POUR RECEVOIR TOUS LES JOURS VOTRE QUOTIDIEN JURIDIQUE :

ABONNEZ-VOUS AUX PETITES-AFFICHES

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

258485 - Petites-Affiches

MICHELEZ NOTAIRES
128 boulevard de Courcelles
75017 PARIS

Suivant acte reçu le 05/06/2018 par Me Jean LIOUSSOU, notaire associé de la SCP «MICHELEZ NOTAIRES», notaire à PARIS boulevard de Courcelles les (CRPCEN 75080), Monsieur Georges Etienne ROLLAND et Madame Danièle

Paule GABUS, son épouse, demeurant ensemble à NEUILLY SUR SEINE (92200) 19 rue du Général Cordonnier mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître PETIT, notaire à LEVALLOIS-PERRET (92300), le 11 octobre 1960 préalable à leur union célébrée à la mairie de LA GARENNE COLOMBES (92250) le 15 octobre 1960 ont modifié leur régime matrimonial en adoptant la communauté universelle avec stipulation d'une clause de préciput et attribution de la communauté au survivant pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit. Les oppositions de leurs créanciers doivent être faites auprès du notaire susnommé dans les trois mois de la présente insertion.

sentent. **Transmission des actions :** Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bobigny

MODIFICATIONS

258436 - Gazette du Palais

DR WEIGERT FRANCE SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 €
Siège social :

**Parc d'Affaires Silic
ZI Paris Nord II
Immeuble le Raspail
93420 VILLEPINTE**

333 977 684 R.C.S. Bobigny

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 mars 2018, il résulte que :

CHEMISCHE FABRIK DR WEIGERT GMBH & CO KG, une société de droit allemand dont le siège social se situe Mühlenhagen 85, D-20539 à Hamburg (Allemagne) et immatriculée sous le numéro HRA 54879, a été nommée à compter du 20 mars 2018 et pour une durée illimitée en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Bernd Ziege, démissionnaire.

Monsieur Manuel Navailles, né le 10 juin 1961 à Mont-de-Marsan, de nationalité française et demeurant 6 Domaine de Beauregard, 38800 Champagnier, a été nommée à compter du 31 mars 2018 et pour une durée illimitée en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de Monsieur Michael Kuhn, démissionnaire.

Pour Avis, Le Président

258203 - Petites-Affiches

Le Five

Société par actions simplifiée
au capital de 208.715,10 €
Siège social :

**23-25 rue Sadi Carnot
93300 AUBERVILLIERS**

523 860 658 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2018, les associés ont nommé, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- La société E=MC2 (SARL au capital de 999 910 euros, 2 bis Chemin Camp Courdeou - 06650 OPIO, 839 976 073 RCS GRASSE) en qualité de président, en remplacement de Monsieur Tony JALINIER,

- La société CRT SPORT (SARL au capital de 999 910 euros, 3 avenue du Bois Ayguevives - 33110 LE BOUSCAT, 840 019 491 RCS BORDEAUX) en qualité de directeur général, en remplacement de Monsieur Guillaume DEBELMAS,

- La société ATTA (SARL au capital de 391 714 euros, 9 avenue Aristide Briand - 91550 PARAY VIEILLE POSTE, 839 582 129 RCS EVRY) en qualité de directeur général délégué, en remplacement de Monsieur Joseph VIEVILLE.

Le Représentant légal

258269 - Petites-Affiches

AUX DELICES DE CHANZY

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :

**34 -36 BD DE CHANZY
93190 LIVRY-GARGAN**

810 147 777 R.C.S. Bobigny

Par AGE du 31/07/2017, les associés décident, conformément art. 68 du 24/07/1966, la poursuite de l'activité sociale.

Mention au RCS de BOBIGNY

258288 - Petites-Affiches

UFP INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
au capital de 20.130.950 €

Siège social :

**1/3 rue de la Cokerie
ZAC du Cornillon
93200 SAINT-DENIS**

322 593 203 R.C.S. Bobigny

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 mai 2018 a décidé d'étendre l'objet social aux nouvelles activités suivantes, à compter de ce jour :

- Négocier de petits électroménagers, de téléviseurs, barres de son, accessoires audio, hifi et de téléphonie.

- Négocier de tous moyens de déplacements urbains électriques avec leurs accessoires (trottinettes, hoverboard, skate)

- Négocier de tous objets volants télécommandés avec leurs accessoires (drones...)

L'article 2 des statuts concernant « l'objet » a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de BOBIGNY

Pour Avis

255585 - Petites-Affiches

SCI D.J.F.A.

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €

Siège social :

**8, Ave Boileau
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

821 509 197 R.C.S. Créteil

Par AGE du 20/12/2017 le siège a été transféré **15, Allée des Deux Communes (93250) VILLEMOMBLE** à compter du 20/12/2017. **Durée :** 99 ans, **Objet :** Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, administration et location de biens et droits immobiliers. Les statuts ont été mis à jour. Monsieur Dragan GYORGIEVSKI et Madame Jasna DORDEVSKI, cogérants, sont domiciliés 15, Allée des Deux Communes (93250) VILLEMOMBLE.

La société sera immatriculée au RCS de BOBIGNY.

258173 - Le Quotidien Juridique

DIAC LOCATION

Société anonyme
au capital de 29.240.988 €

Siège social :

**14 avenue du Pavé Neuf
93160 NOISY-LE-GRAND**

329 892 368 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration en date du 26 avril 2018, Mr Thibault PALAND demeurant 10 Allée des Vignes 78120 RAMBOUILLET a été nommé en qualité d'administrateur en remplacement de Mr Gianluca DE FICCHY démissionnaire puis nommé en qualité de nouveau Président Directeur Général en remplacement de Mr François GUIONNET avec effet au 1er Juin 2018. Mr François GUIONNET demeure administrateur et Mr Vincent HAVILLE est confirmé DGD.

258320 - Petites-Affiches

TRADEX PARTNERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 255.000 €

Siège social :

**1-3 Rue Léon Mauvais
ZI de la Fosse à la Barbière
93600 AULNAY-SOUS-BOIS**

433 369 675 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 30 octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis.

SEINE-ST-DENIS - SEINE-ST-DENIS

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

258179 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date aux Lilas du 25 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCI LEV

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : 38, rue de l'Egalité - 93230 LES LILAS

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement du ou des immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme Pivion Né le 30 juillet 1973 à Paris 13ème de nationalité Française demeurant 38, rue de l'Egalité - 93260 Les Lilas pour une durée indéterminée

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour les cessions au profit de tiers.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY.

La Gérance

258238 - Gazette du Palais

Suivant acte S.S.P. du 17 /04/2018, il a été créé une Société à responsabilité limitée

Caractéristiques :

Dénomination :

FLAG NET SERVICES

Capital : 10.000 €

Siège social : 7 Place de l'hotel de ville 93600 AULNAY SOUS BOIS

Durée : 99 ANS

Objet : Nettoyage de bureaux, copropriété, sortie de poubelles, lavage et lustre des vitres, rénovation et entretien, shampooinage sols moquettes, ramassage des encombrants, assainissement, négoce et commerce international

Gérant : Mr MAHIEUX Kevin Bruno Georges, demeurant 4 bis rue de l'indépendance 93270 Sevran

Immatriculation au RCS de Bobigny

258245 - Petites-Affiches

Au terme d'un acte SSP, il a été créé la Sté :

BENMERZEG

le 22 Mai 2018.

Forme : Société civile immobilière

Siège Social : 18 avenue Camille Desmoulin- 93190 LIVRY GARGAN

Objet : Achat/Vente Location : gestion, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autres de divers biens immobiliers.

Capital : CENT EUROS (100 €)

Durée : 99 ans à compter de l'immat. au RCS de BOBIGNY

Gérant : Monsieur BENMERZEG ISMAIL, demeurant 18 Avenue Camille Desmoulin - 93190 LIVRY GARGAN

258211 - La Loi

Par acte du 18/05/2018, il a été constituée une Société par actions simplifiée :

Dénomination :

AKUPHONE

Capital : 1 000 Euros

Siège social : 18 rue Paul Bert 93170 BAGNOLET

Objet : Production phonographique et édition musicale

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à une voix

Président : GERY Fabrice, 18 rue Paul Bert 93170 Bagnolet

Immatriculation au RCS de BOBIGNY.

TRANSFORMATIONS

257649 - Gazette du Palais

TOUTAPIS - DELEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 32.000 €

Siège social :

**28 rue de l'Hermet
93400 SAINT-OUEN**

348 933 938 R.C.S. Bobigny

L'AGE a décidé, le 7.4.2018, de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Président : Mr DELEAU Michel, 28, rue de l'Hermet, 93400 Saint Ouen, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles repré-

258393 - Gazette du Palais**OPHTALMIC COMPAGNIE**

Société anonyme
au capital de 1.260.000 €
Siège social :
**22 avenue des Nations
ZA de Paris Nord II
93420 VILLEPINTE**
352 490 544 R.C.S. Bobigny

Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Février 2018 et d'un Procès Verbal du Conseil d'Administration en date du 23 Mars 2018,

Le capital social qui s'élève à la somme de 1 260 000 Euros a été augmenté d'une somme de 12 592 euros, par voie d'incorporation du compte "Autres Réserves", pour être porté à la somme de 1 272 592 Euros et ce au moyen de l'émission de 787 actions nouvelles d'un montant de 16 € de nominal.

Rcs BOBIGNY.

Pour Extrait, Le Président.

258170 - Gazette du Palais

SCP ARNAUD - J. LAVILLE
V. LAVILLE - LAMBERT
CALVET - COMBRET
Office Notarial
à RODEZ (12)

**ACQUISITION DIRECTION
DEVELOPPEMENT**

Société à responsabilité limitée
au capital de 7622 euros
Siège social :
**149 rue de Paris
93000 BOBIGNY**
RCS BOBIGNY 410 515 001

Aux termes d'une décision en date du 14/02/2018, les associés ont transféré le siège social à **LA COURNEUVE (93120) 76 avenue Jean Mermoz** à compter du 14/02/2018

Pour avis, Le gérant

258313 - Petites-Affiches**SITEME**

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 €
Siège social :
**6B rue de la Liberté
93160 NOISY-LE-GRAND**
501 684 344 R.C.S. Bobigny

Par délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 mai 2018, les associés ont décidé de :

- Transférer le siège social au **56 Boulevard de Courcerin - Lot N° 11 - 77183 CROISSY BEAUBOURG**, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts avec effet au 15 mai 2018.

Gérant : Monsieur AUBERT Vincent demeurant 6 Rue Saint Jean - 77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES.

Mention sera faite au Registre du Commerce.

**VOUS POUVEZ
NOUS ENVOYER
VOS ANNONCES
PAR FAX :**

01 47 03 92 02**258161 - Gazette du Palais**

SCP ARNAUD - J. LAVILLE
V. LAVILLE - LAMBERT
CALVET - COMBRET
Office Notarial
à RODEZ (12)

GAC

Société civile
au capital de 734.300 €
Siège social :
**149 rue de Paris
93000 BOBIGNY**
521 102 236 R.C.S. Bobigny

Aux termes d'une décision en date du 14/02/2018, les associés ont transféré le siège social à **LA COURNEUVE (93120) 76 avenue Jean Mermoz** à compter du 14/02/2018

Pour avis, Le gérant

**DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS****258432 - Gazette du Palais****KAL OPTIQUE**

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 €
Siège social :
**3 Place de l'Eglise
93600 AULNAY-SOUS-BOIS**
530 943 828 R.C.S. Bobigny

Par décision du 11/05/2018 l'AGE a décidé à compter du 12/05/2018 : 1/ de dissoudre amiablement et par anticipation la société et de procéder à sa liquidation amiable. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. 2/ de fixer le siège de la liquidation au 3 Place de l'Eglise 93600 AULNAY-SOUS-BOIS 3/ de nommer comme liquidateur : Cheik-Farid KALIKILZAMAN, demeurant au 20, rue des Coccinelles à LE BLANC-MESNIL (93150), en lui conférant les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation. 4/ tous les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY. Mention sera faite au RCS de BOBIGNY.

Le liquidateur

258132 - Petites-Affiches**F.M ANTIQUITES**

Société à responsabilité limitée
à associé unique en liquidation
Au capital de 10.000 €
Siège social :
**76 Avenue des Chèvrefeuilles
93370 MONTFERMEIL**
539 318 220 RCS BOBIGNY

Suivant Procès-verbal en date du 04.12.2017, l'associé unique a décidé :

- La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

- De fixer le siège de la liquidation au 76 Avenue des Chèvrefeuilles à MONTFERMEIL (93370).

- De nommer en qualité de liquidateur Monsieur Franck MARCHIONE, demeurant 76 Avenue des Chèvrefeuilles à MONTFERMEIL (93370).

Mention en sera faite au RCS de BOBIGNY.

Le Liquidateur.

**LIQUIDATIONS
CLÔTURE DES OPÉRATIONS****258138 - Petites-Affiches****F.M ANTIQUITES**

Société à responsabilité limitée
à associé unique en liquidation
Au capital de 10.000 €

Siège de liquidation :

**76 Avenue des Chèvrefeuilles
93370 MONTFERMEIL**
539 318 220 RCS BOBIGNY

Suivant procès-verbal en date du 28.05.2018, l'associé unique a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : Monsieur Franck MARCHIONE.

- prononcé la clôture de la liquidation, à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY.

Le Liquidateur.

OPPOSITIONS**LOCATIONS-GÉRANCES****258456 - Petites-Affiches**

Suivant acte SSP du 12/07/2013, la Société TOTAL MARKETING FRANCE S.A.S au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 92000 NANTERRE - 562, Avenue du Parc de l'Île, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01/07/2013 à la SARL KOPELMAN DISTRIBUTION au capital de 8 000,00 € dont le siège social est à BOBIGNY 93000 54 Avenue Louis Aragon, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 527 576 599 un fonds de commerce de **Station-service et activités annexes** dénommé Relais BOBIGNY ARAGON sis à la même adresse.

Le présent contrat liant la Société TOTAL MARKETING FRANCE et la SARL KOPELMAN DISTRIBUTION a pris fin le 31/05/2018.

VAL-DE-MARNE - VAL-DE-MARNE**SOCIÉTÉS****CONSTITUTIONS****258278 - La Loi**

Aux termes d'un acte ssp du 06/06/2018, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière**Dénomination** :**SCBENTO**

**Siège social : 9, avenue André Rouy
94420 LE PLESSIS TRÉVISE**

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis acquis par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans

Capital : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Alexandre Duque Bento, 9 avenue André Rouy 94420 Le Plessis Tréville

Cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de CRETEIL.

258134 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte SSP établi à St Maur des Fossés en date du 19 avril 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'expertise comptable présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**ASTRAÏA CONSEIL**

**Siège social : 69/71 avenue Foch
94100 SAINT MAUR DES FOSSES**

Objet : l'exercice de la profession d'expert-comptable

Durée : 99 ans**Capital** : 5 000 €**Gérance** :

- Mlle Suzanne LACOUR, 101 boulevard du Général GIRAUD 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

- M. Pascal QUANTIN, 35 bis boulevard de la Marne 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Immatriculation au RCS de Créteil

258233 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :**SC LES CIGALES****Forme** : Société Civile d'attribution

**Siège Social : 24 avenue des Vorges
94300 VINCENNES**

Objet : Acquisition, construction, division par lots, attribution des lots et gestion d'immeubles.

Durée : 99 années**Capital social** : 100 €

Gérant : M. Gérard DERAY, demeurant 24 avenue des Vorges - 94300 Vincennes

Transmission des parts : Agrément par la gérance.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

La gérance.

258089 - Petites-Affiches

Rectificatif à l'annonce n° 226409 parue le 13 février 2018 dans **Petites Affiches** relatif à la société **AIC LE GERMAINE**. **Mention rectificative** : IL CONVIENT DE LIRE AIC GERMAINE.

**POUR RECEVOIR
TOUS LES JOURS
VOTRE QUOTIDIEN
JURIDIQUE :
ABONNEZ-VOUS
AUX PETITES-AFFICHES**

258379 - Petites-Affiches

Aux termes d'un acte SSP au siège social en date du 25 Mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

BROK'AZ

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Siège social : 14 rue Gay Lussac – 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE.

Objet social : L'Achat, la vente de matériel d'occasion et de mobilier de bureau d'occasion.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CRETEIL.

Capital social : 3 000 €.

Président : Monsieur MAILHOU Jean Lucien demeurant au 57 Chemin de Barcioux – 64330 PORTET.

MODIFICATIONS

258294 - Petites-Affiches

CABINET SCHMITT & ASSOCIES

Société d'Avocats

30, avenue Franklin-D.-Roosevelt
75008 PARIS

www.schmitt-associes.fr

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHURCHILL SAINT-FELIX

Société civile
au capital de 15.244,90 €

Siège social :

2 avenue du Général de Gaulle
94490 ORMESSON-SUR-MARNE

444 179 832 R.C.S. Créteil

Aux termes des délibérations du 12 mai 2018, l'Assemblée Générale Mixte a nommé Catherine COUBLIN née ALMERAS demeurant 22 boulevard de la Faisanderie 77150 LESIGNY, en qualité de co-gérante, en remplacement de Clément ALMERAS, décédé. Les statuts ont été modifiés.

Pour avis

249900 - Petites-Affiches

CLAAS Réseau Agricole SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 27.400.000 €

Siège social :

Avenue du Parc Médicis
94260 FRESNES

478 780 844 R.C.S. Créteil

Aux termes du procès-verbal des résolutions en date du 19 mars 2018, l'Actionnaire Unique a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017, ERNST & YOUNG AUDIT, SAS à capital variable, au capital de 3 044 220 Euros, dont le siège social est situé 1-2 place des Saisons – Paris La défense 1 – 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 344 366 315, en remplacement du cabinet Deloitte et Associés, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

Le Président

249896 - Petites-Affiches

CLAAS France SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 8.842.043 €

Siège social :

Avenue du Parc Médicis
94260 FRESNES

552 131 781 R.C.S. Créteil

Aux termes du procès-verbal des résolutions en date du 12 février 2018, l'Actionnaire Unique a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017, ERNST & YOUNG AUDIT, SAS à capital variable, au capital de 3 044 220 Euros, dont le siège social est situé 1-2 place des Saisons – Paris La défense 1 – 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 344 366 315, en remplacement du cabinet Deloitte et Associés, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

Le Président

249898 - Petites-Affiches

CLAAS FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 231.009.001 €

Siège social :

Avenue du Parc Médicis
94260 FRESNES

443 142 443 R.C.S. Créteil

Aux termes du procès-verbal des résolutions en date du 26 février 2018, l'Actionnaire Unique a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017, ERNST & YOUNG AUDIT, SAS à capital variable, au capital de 3 044 220 Euros, dont le siège social est situé 1-2 place des Saisons – Paris La défense 1 – 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 344 366 315, en remplacement du cabinet Deloitte et Associés, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Créteil.

Le Président

258403 - La Loi

PERPINADIS HARD DISCOUNT PERPINADIS H.D

Société à responsabilité limitée
au capital de 16.000 €

Siège social :

123 Quai Jules Guesde
94400 VITRY-SUR-SEINE

532 892 197 R.C.S. Créteil

Par acte du 31/05/2018, les associés ont nommé en qualité de Gérant M. Paul CABURET, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE, en remplacement de M. El Haj DOUGUI.

Mention au RCS de CRETEIL.

258323 - La Loi

BHL PALETTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €

Siège social :

63 B Avenue de Lattre de Tassigny
94400 VILLECRESNES

802 144 493 R.C.S. Créteil

Aux termes du PV du 16 avril 2018, Assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer en qualité de gérant : Mr Dorel VARGA demeurant 24, avenue de la République 75011 Paris en remplacement de Mamdouh ABDEL SAMAD.

Mention au RCS de CRETEIL.

258405 - La Loi

SAUDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 103.600 €

Siège social :

123 Quai Jules Guesde
94400 VITRY-SUR-SEINE

452 614 100 R.C.S. Créteil

Par acte du 31/05/2018, les associées ont nommé en qualité de Président M. Paul CABURET, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE, en remplacement de M. El Haj DOUGUI.

Mention au RCS de CRETEIL.

258418 - La Loi

DISTRILEADER NARBONNE

Société à responsabilité limitée

au capital de 16.000 €

Siège social :

123 Quai Jules Guesde
94400 VITRY-SUR-SEINE

439 673 880 R.C.S. Créteil

Par acte du 31/05/2018, l'Associée unique a nommé en qualité de Gérant M. Paul CABURET, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE, en remplacement de M. El Haj DOUGUI.

Mention au RCS de CRETEIL.

255591 - Petites-Affiches

SCI D.J.F.A.

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €

Siège social :

8, Ave Boileau
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

821 509 197 R.C.S. Créteil

Par AGE du 20/12/2017 le siège a été transféré 15, Allée des Deux Communes (93250) VILLEMOMBLE à compter du 20/12/2017. La société sera immatriculée au RCS de BOBIGNY.

258137 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255240 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DE LA CHARENTE LIMOUSINE : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention,

258157 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255290 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DE SAINT MAURICE LA CLOUERE : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention

258131 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255234 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DE LA BOËME : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention,

258135 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255239 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DES BOUCHATS : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention,

258140 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255241 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DU PLATEAU DE L'AJOUX : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention,

258142 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255245 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DU MOULIN DU BOIS : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention

258149 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255247 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DU PAYS A PART : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention

258153 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255285 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DE PORSPODER : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention

258159 - Petites-Affiches

Additif à l'annonce n°255295 parue dans les Petites Affiches le 29/05/2018 concernant PARC EOLIEU DE SAINT SULPICE : il convient de lire que cette annonce est nulle et non avenue.

Pour avis et mention

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

257936 - Gazette du Palais

LES QUATRE FRERES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 4.000 €

Siège social :

31 avenue Laplace
94110 ARCUEIL

791 009 533 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de liquidateur :

M. Mohamed BENGHANEM, demeurant 21 rue Argo 92800 Puteaux

- fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil

Le liquidateur.

NOTRE SERVICE
ANNONCES
LÉGALES
EST A VOTRE
DISPOSITION
AU
01 42 61 56 14

258297 - Le Quotidien Juridique

SAS LOU IMMO

Société par actions Simplifiée
au capital de 1.000 €

Siège social :

**78 Bis Avenue Victor Hugo
94600 CHOISY-LE-ROI**
829 315 340 R.C.S. Créteil

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 Mai 2018, il a été :

Décidé la dissolution anticipée de la société et a nommé en qualité de liquidateur Mme Fiona GARNIER demeurant 78 Bis Avenue Victor Hugo - 94600 CHOISY-LE-ROI.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé au siège social de la société

Mention sera faite au RCS de CRETEIL
Pour avis

LIQUIDATIONS CLÔTURE DES OPÉRATIONS

257937 - Gazette du Palais

LES QUATRE FRERES

SARL en liquidation
au capital de 4.000 €

Siège social :

**31 avenue Laplace
94110 ARCUEIL**

791 009 533 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur: M. BENGHANEM Mohamed .

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil.

Le liquidateur.

OPPOSITIONS

VENTES DE FONDS

258185 - Petites-Affiches

AU DEPART

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PARIS du 4 mai 2018 enregistré au service départemental de l'enregistrement CRETEIL le 1er juin 2018,

Dossier 2018 13736 référence 2018 A 05135, M. Guy VANDAIS et Mme Ghislaine BOUGNON, demeurant 1 cours de la Gare à VITRY SUR SEINE (94400), ont cédé à la société AU DEPART, SARL au capital de 4.000 € dont le siège social est à VITRY SUR SEINE (94400), 1 av. Paul Vaillant Couturier et immatriculée au R.C.S. de CRETEIL sous le n° 838 747 061, le fonds de commerce de **Café liqueur et restauration**, sis et exploité à VITRY SUR SEINE (94400), 1 av. Paul Vaillant Couturier et, connu sous l'enseigne AU DEPART comprenant les éléments incorporels et corporels servant à son exploitation et pour lequel le cédant est immatriculée au R.C.S. de CRETEIL SIRET 380 865 907 00022 et moyennant un prix total de 200.000 € et entrée en jouissance le 4 mai 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet Wilegal, société d'avocats, 4 rue d'Armaillé - 75017 PARIS.

Pour Insertion.

039262 - Petites Affiches

BANQUE D'ESCOMPTE

Société Anonyme au capital de 16 000 000 euros

Siège social : 13, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

562 102 913 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2017 au 31/12/2017

Comptes annuels sociaux et consolidés approuvés par l'A.G.M. du 15 mai 2018

**COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2017
BILAN AVANT REPARTITION (en euros)**

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, banques centrales, C.C.P.	89 958 931	57 313 005
Effets publics et valeurs assimilées (note 1)	9 662 062	8 561 024
Créances sur les établissements de crédit (note 2).....	52 916 025	10 131 827
Opérations avec la clientèle (note 3)	149 131 638	131 093 552
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 1)	7 562 498	1 619 265
Actions et autres titres à revenu variable (note 1)	5 777 582	3 217 850
Particip. et autres titres détenus à long terme (note 4)...	234 097	183 713
Parts dans les entreprises liées (note 4)	250 000	2 728 838
Immobilisations incorporelles (note 5).....	1 311 045	702 432
Immobilisations corporelles (note 5).....	312 172	410 586
Autres actifs (note 6)	2 560 655	2 935 780
Comptes de régularisation (note 7).....	1 289 952	414 034
TOTAL ACTIF	320 966 657	219 311 906

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Dettes envers les établissements de crédit (note 8).....	13 218 025	22 272 040
Opérations avec la clientèle (note 9)	250 322 035	152 086 289
Dettes représentées par un titre (note 9)	1 766 500	2 916 380
Autres passifs (note 10)	14 946 190	2 543 003
Comptes de régularisation (note 11)	1 297 252	1 175 379
Provisions pour risques et charges	120 895	166 000
Capitaux propres hors FRBG (note 12)	39 295 760	38 152 815
- Capital souscrit	16 000 000	16 000 000
- Réserves	14 000 000	14 000 000
- Report à nouveau	7 752 815	7 289 888
- Résultat de l'exercice	1 542 945	862 927
TOTAL PASSIF	320 966 657	219 311 906

HORS-BILAN	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés (note 13)	33 891 750	40 186 583
- Engagements de financement	6 856 696	14 650 572
- Engagements de garantie	23 064 891	20 355 049
- Engagements sur titres	3 970 163	5 180 962
Engagements reçus (note 13).....	5 999 439	8 627 522
- Engagements de garantie	2 029 276	1 946 560
- Engagements sur titres	3 970 163	6 680 962

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés (note 16).....	5 850 760	5 117 691
Intérêts et charges assimilées (note 17).....	1 120 271	2 763 761
Revenus des titres à revenu variable (note 18)	963 145	1 569 848
Commissions (produits) (note 19)	8 790 609	6 059 697
Commissions (charges) (note 19).....	1 742 085	1 604 493
Gains ou pertes s/op. des portef. de négoc. (note 20)	(219 302)	690 507
Gains ou pertes s/op. des portef. de plac et ass. (note 21)	231 492	(169 673)
Autres produits d'exploitation bancaire (note 22).....	206 957	592 822
Autres charges d'exploitation bancaire (note 22).....	243 610	-
PRODUIT NET BANCAIRE	12 717 695	9 492 638
Charges générales d'exploitation (note 23)	8 600 678	7 942 103
Dot. aux amort. et aux dépréc. s/immob. inc. et corp.	168 168	241 656
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 948 849	1 308 879
Coût du risque (note 25)	(2 009 810)	(357 254)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 939 039	951 625
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 787	(3 933)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 940 826	947 692
Résultats exceptionnels (note 26)	(4 131)	(10 616)
Impôt sur les bénéfices (note 27)	(393 750)	(74 149)
RESULTAT NET	1 542 945	862 927

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2017 (les valeurs sont exprimées en milliers d'euros sauf indication contraire).

FAIT MARQUANT. Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables. **Portefeuille-titres.** Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les **titres de transaction**, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales. Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique « Engagements sur titres ». Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable. Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie

résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique « Revenus des titres à revenu fixe » et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable. Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif. Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique « Revenus des titres à revenu fixe » et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance. Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus. **Titres donnés ou reçus en pension.** Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la place sont appliqués pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir : Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension. Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire. Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension. La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts. **Instruments financiers de taux. Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés.** Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice. Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément. **Autres éléments de taux d'intérêt à terme.** Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet : a) de maintenir des positions ouvertes isolées ; b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ; c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ; d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction. Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors-bilan pour leur montant notionnel. Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous. a) Les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats prorata temporis. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision. b) Les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts. c) Les charges et les produits sont inscrits prorata temporis au compte de résultats. d) Ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats. **Instruments de change à terme.** Les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice. Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors-bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts. **Opérations avec la clientèle.** Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés prorata temporis et comptabilisés en créances rattachées. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors-bilan au poste « Engagements de financement ». En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis. Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie. L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute. Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés. Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font

l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats. **Immobilisations incorporelles.** Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels, de fonds de commerce et d'un mali technique. Logiciels : Les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et mode d'amortissement se présente de la manière suivante : linéaire : 1 à 7 ans. Frais d'établissement : linéaire : 1 à 3 ans. En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés. **Immobilisations corporelles.** Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants : Agencement et mobilier : linéaire : 10 ans, Matériels informatiques : linéaire : 5 ans, Matériels de bureau : linéaire : 4 à 5 ans. **Opérations en monnaies étrangères.** Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07

du Comité de l'autorité des normes comptables, les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante. Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723-3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations. **Comptes de résultats.** Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation : commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ; commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue : enregistrement au fur et à mesure de la prestation. Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice. Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante. L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. En application de la méthode dite de « l'impôt exigible », seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes. **Evénements post-clôture.** Néant. **Montant global en contrevaletur en euros de l'actif et du passif en devises (en Keuros).** Total du bilan, 2017 : 320 967, 2016 : 219 312, Actif en devises, 2017 : 4 620, 2016 : 8 083, Passif en devises, 2017 : 6 522, 2016 : 13 150.

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN.

Note 1. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable	Exercice 2017				Exercice 2016			
	Effets publics	Oblig. et aut. tit. à rev. fixe	Actions et aut. tit. à rev. var.	Total	Effets publics	Oblig. et aut. tit. à rev. fixe	Actions et aut. tit. à rev. var.	Total
Portefeuille de transaction	920	-	25	945	1 553	104	12	1 669
- Obligations assimilables du Trésor français	920	-	-	920	1 553	-	-	1 553
- Obligations cotées	-	-	-	-	-	104	-	104
- Actions cotées	-	-	25	25	-	-	12	12
Portefeuille de placement	8 742	7 563	5 753	22 058	7 008	1 515	3 206	11 729
- Valeurs brutes	8 742	7 506	5 758	22 006	7 008	1 517	3 413	11 938
. Valeurs du Trésor français	5 006	-	-	5 006	7 008	-	-	7 008
. Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 736	-	-	3 736	-	-	-	-
. Obligations	-	5 506	-	5 506	-	1 517	-	1 517
. Titres négociables à court terme	-	2 000	-	2 000	-	-	-	-
. OPC français non cotés	-	-	4 732	4 732	-	-	1 789	1 789
. Actions non cotées	-	-	842	842	-	-	842	842
. Actions cotées	-	-	184	184	-	-	782	782
- Créances rattachées	-	70	-	70	-	-	-	0
- Provision	-	(13)	(5)	(18)	-	(2)	(207)	(209)
. Obligations	-	(13)	-	(13)	-	(2)	-	(2)
. OPC français non cotés	-	-	(5)	(5)	-	-	(141)	(141)
. Actions non cotées	-	-	-	-	-	-	(66)	(66)
TOTAL	9 662	7 563	5 778	23 003	8 561	1 619	3 218	13 398

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir (valeur brute)	2017					2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Portefeuille de transaction	-	78	385	457	920	1 657
- Obligations assimilables du Trésor français	-	78	385	457	920	1 553
- Obligations cotées	-	-	-	-	-	104
Portefeuille de placement	8 742	2 000	2 506	3 000	16 248	8 525
- Valeurs du Trésor français	5 006	-	-	-	5 006	7 008
. Valeur d'acquisition	5 010	-	-	-	5 010	7 016
. Décote/Prime	(4)	-	-	-	(4)	(8)
- Valeur du Trésor autres	3 736	-	-	-	3 736	-
. Valeur d'acquisition	3 729	-	-	-	3 729	-
. Décote/Prime	7	-	-	-	7	-
. Obligations	-	-	2 506	3 000	5 506	1 517
. Valeur d'acquisition	-	-	2 510	3 000	5 510	1 517
. Décote/Prime	-	-	(4)	-	(4)	-
- Titres négociables à court terme	-	2 000	-	-	2 000	-
. Valeur d'acquisition	-	2 000	-	-	2 000	-

Portefeuille de placement.

Composition du portefeuille de placement	Exercice 2017				Exercice 2016		
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-valeur provisionnée	Plus-valeur latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-valeur provisionnée
Valeurs du Trésor français	5 006	5 006	-	-	7 008	7 008	-
Valeurs du Trésor autres	3 736	3 736	-	-	-	-	-
Obligations	5 506	5 528	13	35	1 517	1 515	2
Titres négociables à court terme	2 000	2 000	-	-	-	-	-
OPC français	4 732	4 731	4	3	1 789	1 648	141
Actions	1 026	1 066	-	40	1 624	1 558	66
TOTAL	22 006	22 067	17	78	11 938	11 729	209

Mouvements du portefeuille de placement. Portefeuille de placement, 01/01/2017 : 11 938, Entrées : 46 152, Sorties : 36 084, 31/12/2017 : 22 006, 01/01/2016 : 13 810, Entrées : 28 389, Sorties : 30 261, 31/12/2016 : 11 938. **Note 2. Créances sur les établissements de crédit** (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir). Créances à vue, Comptes ordinaires, 2017, Inférieur à 3 mois et total : 39 380, 2016, Total : 9 748, Créances à terme, Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées, 2017, De 3 à 6 mois et total : 13 536, 2016, Total : 382, Créances rattachées à terme, 2016, Total : 2, Total, 2017, Inférieur à 3 mois : 39 380, De 3 à 6 mois : 13 536, Total : 52 916, 2016, Total : 10 132. **Note 3. Opérations sur la clientèle** (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir).

	2017					2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Créances commerciales	795	-	-	-	-	795
Autres concours	3 028	5 082	9 709	51 464	66 501	135 784
- Crédits à la clientèle à court terme	118	120	400	-	-	638
- Crédits à la clientèle à long terme	2 910	4 962	9 309	51 464	66 501	135 146
Comptes ordinaires débiteurs	3 506	-	-	-	-	3 506
Créances douteuses (voir note ci-dessous)	8 646	-	-	-	-	8 646
Créances rattachées	401	-	-	-	-	401
- Autres concours	348	-	-	-	-	348
- Comptes ordinaires débiteurs	53	-	-	-	-	53
TOTAL	16 376	5 082	9 709	51 464	66 501	149 132

Répartition des créances saines par type de clientèle. Sociétés, 2017 : 79 %, 2016 : 78 %, Entrepreneurs individuels, 2017 : 1 %, 2016 : 2 %, Particuliers, 2017 et 2016 : 20 %. **Répartition des créances saines par type de taux.** Taux variable, 2017 : 52 %, 2016 : 54 %, Taux fixe, 2017 : 48 %, 2016 : 46 %.

Concentration des risques (10 principaux encours)	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1.....	10 599	-	10 599	10 599
2.....	7 877	-	7 877	7 877
3.....	-	6 699 (*)	6 699	-
4.....	4 192	1 965	6 157	2 398
5.....	5 901	-	5 901	5 901
6.....	5 348	289	5 637	4 840
7.....	5 388	-	5 388	2 512
8.....	3 949	700	4 649	3 858
9.....	4 221	-	4 221	1 800
10.....	4 161	-	4 161	58
TOTAL	51 636	9 653	61 289	39 843

(*) Caution fiduciaire.

Note 4 - Participations et parts dans les entreprises liées non cotées (en euros)	Capital	Rés. et report à nouveau	Q-p. du cap. dét. (en %)	Valeur cptable brute	Valeur cptable nette	Prod. globaux d'exploitation	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
1. Renseignements détaillés concernant les filiales exercice clos le 31/12/2017 :								
WORMSER FRERES GESTION.....	250 000	29 599	100 %	250 000	250 000	1 826 120	735 449	710 000
11 bis, boulevard Haussmann - 75009 Paris								
2. Renseignements globaux concernant les participations :								
Dans des sociétés françaises.....	-	-	-	154 061	154 061	-	-	-
Dans des sociétés étrangères.....	-	-	-	80 035	80 035	-	-	-
TOTAL GENERAL DES VALEURS D'INVENTAIRE DES TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS	-	-	-	484 096	484 096	-	-	710 000

(*) Au cours de l'exercice la BANQUE WORMSER FRERE a également perçu 253 Keuros de dividendes de la SNC ELECTRA dont elle était actionnaire. Le montant total des dividendes encaissés en 2017 s'élève donc à 963 Keuros.

3. Prêts et avances. Au cours de l'exercice 2017, le prêt subordonné de la SNC ELECTRA a été entièrement remboursé.

4. Mouvements du portefeuille de participation	01/01/2017	Entrées	Sorties	31/12/2017	01/01/2016	Entrées	Sorties	31/12/2016
Valeurs brutes :								
- Titres de participation.....	183 713	50 384	-	234 097	137 710	46 003	-	183 713
- Parts dans les entreprises liées.....	250 850	-	850	250 000	747 500	850	497 500	250 850
- Prêts subordonnés.....	2 477 988	-	2 477 988	-	3 300 897	2 477 988	3 300 897	2 477 988

Note 5. Immobilisations	Val. brutes 01/01/2017	Acquis.	Cessions/ Comptes à comptes	Val. brutes 31/12/2017	Amort./prov. pr dépréc. 01/01/2017	Dotations	Reprises	Amort./prov. pr dépréc. 31/12/2017	Val. ctables nettes	
									31/12/2017	31/12/2016
Fonds de commerce.....	102	-	-	102	-	-	-	-	102	102
Mali de fusion.....	1 226	-	-	1 226	1 226	-	-	1 226	-	-
Frais d'établissement.....	361	-	-	361	361	-	-	361	-	-
Immobilisations incorporelles en cours.....	568	638	242	964	-	-	-	-	964	568
Autres immobilisations.....	2 596	286	672 (*)	2 210	2 564	73	672 (*)	1 965	245	32
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	4 853	924	914	4 863	4 151	73	672	3 552	1 311	702
Equipements, mobiliers, installations.....	2 782	26	191 (*)	2 617	2 371	95	161 (*)	2 305	312	411
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 782	26	191	2 617	2 371	95	161	2 305	312	411

(*) En 2017, des immobilisations datant de plus de 10 ans ont été mises au rebut.

Note 6. Autres actifs. Comptes de règlement sur titres, 2017 : 1 875, 2016 : 1 096, Débiteurs divers, 2017 : 686, 2016 : 1 840, Dépôts de garantie sur marché à terme, 2017 : 160, 2016 : 445, Divers (*), 2017 : 506, 2016 : 1 138, Débiteurs douteux, 2017 : 45, Provision douteux, 2017 : (45), Biens immobiliers, 2017 : 50, 2016 : 431, Provision de dépréciation, 2017 : (30), 2016 : (174), Total, 2017 : 2 561, 2016 : 2 936. (*) Dont créance concernant les entreprises liées : 46 Keuros en 2017 et néant en 2016. **Note 7. Comptes de régularisations.** Valeurs reçues à l'encaissement, 2017 : 121, 2016 : 13, Produits à recevoir, 2017 : 1 079, 2016 : 311, Charges constatées d'avance, 2017 : 57, 2016 : 73, Divers, 2017 : 33, 2016 : 17, Total, 2017 : 1 290, 2016 : 414.

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN. Note 8. Dettes envers les établissements de crédit (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir). Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue, Dépôts et comptes ordinaires, 2017, Inférieur à 3 mois et total : 12 918, 2016, Total : 20 188, Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme, Emprunt et compte à terme, 2017, De 1 an à 5 ans et total : 283, 2016, Total : 2 000, Dettes rattachées, A vue, 2017, Inférieur à 3 mois : 9, De 3 à 6 mois : 8, Total : 17, 2016, Total : 84, Total, 2017, Inférieur à 3 mois : 12 927, De 3 à 6 mois : 8, De 1 an à 5 ans : 283, Total : 13 218, 2016, Total : 22 272. **Note 9. Opérations sur la clientèle** (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir).

	2017					2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Total	Total
Comptes créditeurs de la clientèle.....	234 573	3 370	400	11 979	250 322	152 086
- Comptes d'épargne à régime spécial.....	4 190	-	-	-	4 190	6 140
. Comptes sur livret.....	1 033	-	-	-	1 033	1 236
. Plan d'épargne actions.....	3 157	-	-	-	3 157	4 904
- Autres dettes.....	230 383	3 370	400	11 979	246 132	145 946
. A vue.....	229 816	-	-	-	229 816	130 315
. Empr. au jour le jour.....	-	-	-	-	-	1 340
. Dépôts et cptes ord. (*).....	225 386	-	-	-	225 386	121 605
. Val. du Trésor données en pensions livrées.....	4 430	-	-	-	4 430	7 370
. A terme.....	567	3 370	400	11 979	16 316	15 631
. Comptes à terme.....	500	3 370	400	11 979	16 249	15 357
. Créances rattachées.....	67	-	-	-	67	274
Dettes représentées par un titre.....	-	-	1 766	-	1 766	2 916
- Bons de caisse.....	-	-	1 766	-	1 766	1 706
- Bons à moyen terme négociables.....	-	-	-	-	-	1 210

(*) Dont dettes concernant les entreprises liées : 547 Keuros en 2017 et 725 Keuros en 2016.

Restructuration des créances saines. Au 31/12/2017, l'encours des prêts de 135 784 Keuros comportent 7 prêts, d'un montant total de 5 335 Keuros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

Créances douteuses	31/12/2017			31/12/2016		
	Mont. bruts	Prov.	Mont. nets	Mont. bruts	Prov.	Mont. nets
Créances douteuses compromises.....	4 768	3 452	1 316	5 005	1 213	3 792
Créances douteuses.....	7 330	-	7 330	2 352	-	2 352
TOTAL	12 098	3 452	8 646	7 357	1 213	6 144

Note 10. Autres passifs. Primes sur instruments conditionnels vendus, 2017 : 26, 2016 : 36, Position vendeuse obligations assimilables du Trésor français, 2017 : 13 362, Comptes de règlement sur titres, 2017 : 289, 2016 : 1 660, Crédeurs divers, 2017 : 1 269, 2016 : 847, Etat - impôt société à payer, 2017 : 277, 2016 : 127, Divers, 2017 : 992, 2016 : 720, Total, 2017 : 14 946, 2016 : 2 543. **Note 11. Comptes de régularisation.** Charges à payer, 2017 : 1 155, 2016 : 828, Produits constatés d'avance, 2017 : 4, 2016 : 49, Divers, 2017 : 138, 2016 : 298, Total, 2017 : 1 297, 2016 : 1 175. **Note 12. Evolution des capitaux propres.** Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2016 avant répartition	Affect. 2016	31/12/2016 après répartition	31/12/2017 avant répartition	Affect. 2017	31/12/2017 après répartition
Capital souscrit.....	16 000	-	16 000	16 000	-	16 000
Réserve légale.....	1 600	-	1 600	1 600	-	1 600
Rés. facultative.....	12 400	-	12 400	12 400	-	12 400
Report à nouveau.....	7 290	463	7 753	7 753	943	8 696
Résul. de l'exerc.....	863	(863)	-	1 543	(1 543)	-
TOTAL	38 153	(400)	37 753	39 296	(600)	38 696

INFORMATIONS SUR LE HORS-BILAN. Note 13. Engagements. Engagements donnés. Engagements de financement, En faveur de la clientèle, 2017 : 6 857, 2016 : 14 651, Engagements de garantie, En faveur de la clientèle, 2017 : 23 065, 2016 : 20 355, Engagements sur titres, 2017 : 3 970, 2016 : 5 180, Titres à livrer en SRD au négociateur, 2017 : 1 612, 2016 : 2 403, Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre, 2017 : 2 358, 2016 : 2 777. **Engagements reçus.** Engagements de garantie, Reçus d'établissements de crédit, 2017 : 2 029, 2016 : 1 946, Engagements sur titres, 2017 : 3 970, 2016 : 6 680, Titres à recevoir en SRD du négociateur, 2017 : 2 358, 2016 : 2 777, Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre, 2017 : 1 612, 2016 : 2 403, Titres à recevoir pour compte propre (*), 2016 : 1 500. (*) Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement). **Note 14. Engagements reçus de la clientèle.** Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31/12/2017, à 97 411 Keuros contre 91 414 Keuros au 31/12/2016. Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31/12/2017, à 119 189 Keuros contre 80 292 Keuros au 31/12/2016. **Note 15. Engagement sur instruments financiers à terme.** Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux contrats traités. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes d'intérêt.

Vous pouvez nous envoyer VOS ANNONCES par e-mail : annonces@petites-affiches.com

	2017		2016			
	Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
Instruments financiers de taux :						
- Couverture globale	1 125	-	-	18 500	11 250	-
- Contrats fermes.....	-	-	-	18 500	-	-
- Opérations d'échange de taux d'intérêt (*)	1 125	-	-	-	11 250	-
- Couverture affectée : contrats conditionnels	60 488	23 549	-	-	54 509	22 836
Instruments financiers sur devises :						
- Devises à recevoir : change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 564	-	-	-	8 307	-
- Devises à livrer : change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes.....	-	1 538	-	-	-	8 366
Instruments financiers sur actions : couverture affectée : contrats conditionnels.....	-	-	684	-	-	-

(*) Par convention, les swaps « achetés » sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps « vendus » sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

Instruments financiers de taux (durée restant à courir et valeur de marché).

	2017			2016		
	A moins de 3 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Achat s/marché de gré à gré :						
- Nominal.....	278	6 229	8 882	46 224	61 613	65 759
- Valeur de marché	9	50	181	892	1 132	2 053
Vente sur marché organisé :						
- Nominal.....	-	-	-	-	-	18 500
- Valeur de marché	-	-	-	-	-	28 087
Vente s/marché de gré à gré :						
- Nominal.....	-	8	6 309	17 232	23 549	22 836
- Valeur de marché	-	-	2	327	329	307

Instruments financiers sur devises (durée restant à courir). Devises à recevoir, Change à terme, 2017, Inférieur à 3 mois et total : 1 564, 2016, Total : 8 307, Devises à livrer, Change à terme, 2017, Inférieur à 3 mois et total : 1 538, 2016, Total : 8 366. **Instruments financiers sur actions.** 2016, Total. Achat sur marché organisé, Nominal : 684, Valeur de marché : 144.

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT. Note 16. Intérêts et produits assimilés. Produits des opérations, Avec les établissements de crédit, produits sur prêts, 2017 : 7, 2016 : 28, Avec la clientèle, 2017 : 5 483, 2016 : 5 009, Produits sur créances clientèle, 2017 : 5 472, 2016 : 4 983, Produits sur autres opérations, 2017 : 11, 2016 : 26, Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe, 2017 : 138, 2016 : 81, Revenus sur titres de placement, 2017 : 95, 2016 : 72, Etalement de la prime sur titres de placement, 2017 : 37, Primes sur titres émis, 2017 : 6, 2016 : 9, Autres opérations, Produits sur instrument à terme, 2017 : 222, Total, 2017 : 5 850, 2016 : 5 118. **Note 17. Intérêts et charges assimilés.** Charges des opérations, Avec les établissements de crédit, 2017 : 820, 2016 : 718, Charges sur dépôts et emprunt, 2017 : 376, 2016 : 186, Charges sur titres reçus en pension livrée, 2017 : 110, Charges sur instrument à terme, 2017 : 334, 2016 : 532, Avec la clientèle, 2017 : 250, 2016 : 329, Charges sur titres donnés en pension livrée, 2017 : 6, 2016 : 8, Charges sur comptes à terme, 2017 : 230, 2016 : 303, Charges sur autres opérations, 2017 : 14, 2016 : 18, Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe, Etalement de la prime sur titres de placement, 2017 : 35, 2016 : 43, Autres opérations, Charges sur instrument à terme, 2017 : 15, 2016 : 1 674, Total, 2017 : 1 120, 2016 : 2 764. **Note 18. Revenus des titres à revenu variable.** Sur titres de placement, 2016 : 92, Sur parts dans les entreprises liées (note 4), 2017 : 963, 2016 : 1 478, Total, 2017 : 963, 2016 : 1 570. **Note 19. Courtages et commissions.** Produits de courtages et commissions, 2017 : 8 791, 2016 : 6 060, Opérations sur titres, 2017 : 3 094, 2016 : 2 545, Autres opérations, 2017 : 5 697, 2016 : 3 515, Charges de courtages et commissions, 2017 : 1 742, 2016 : 1 604, Opérations sur titres, 2017 : 1 042, 2016 : 1 015, Autres opérations, 2017 : 700, 2016 : 589, Résultat net sur commissions, 2017 : 7 049, 2016 : 4 456. **Note 20. Produits et charges des portefeuilles de négociation.** Titres de transaction, 2017 : (389), 2016 : 257, Opérations de change, 2017 : 171, 2016 : 328, Opérations sur instruments financiers, 2017 : (1), 2016 : 106, Total, 2017 : (219), 2016 : 691. **Note 21. Produits et charges des portefeuilles de placement et assimilés.** Plus-value sur titres de placement, 2017 : 123, 2016 : 38, Moins-value sur titres de placement, 2017 : (84), 2016 : (116), (Dotations)/Reprises de provision, 2017 : 192, 2016 : (92), Total, 2017 : 231, 2016 : (170). **Note 22. Autres produits et charges d'exploitation bancaire.** Charges refacturées, 2017 : 187, 2016 : 253, Remboursement charges d'exploitation, 2016 : 266, Quote-part sur entreprises liées, 2016 : 53, Divers, 2017 : 20, 2016 : 21, Autres produits d'exploitation bancaire, 2017 : 207, 2016 : 593, Moins-value immobilière, 2017 : 237, Divers, 2017 : 7, Autres charges d'exploitation bancaire, 2017 : 244. **Note 23. Charges générales d'exploitation.** Frais de personnel (note 24), 2017 : 5 810, 2016 : 5 094, Autres frais administratifs (*), 2017 : 2 791, 2016 : 2 848, Total, 2017 : 8 601, 2016 : 7 942. (*) Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2017 au Conseil d'administration a été de 44 900 euros. En 2016 il s'élevait à 42 000 euros. **Note 24. Frais de personnel.** Salaires, 2017 : 3 743, 2016 : 3 304, Charges sociales, 2017 : 1 701, 2016 : 1 452, Crédit impôt compétitivité et emploi, 2017 : (64), 2016 : (48), Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées, 2017 : 430, 2016 : 386, Total, 2017 : 5 810, 2016 : 5 094. **Effectif moyen.** Effectif moyen, 2017 : 56, 2016 : 51, Dont cadres, 2017 : 31, 2016 : 34. A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la BANQUE D'ESCOMPTE est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient. Au 31/12/2017, cette charge a été évaluée à 288 Keuros avant impôt, elle avait été évaluée en 2016 à 257 Keuros.

Note 25. Coût du risque	2016	Dotations	Repr. (prov. utilisée)	Repr. (prov. non utilisée)	2017
Créances sur clientèle (note 3)...	1 213	2 255 (*)	-	(16)	3 452
Débiteurs divers (note 6).....	-	45	-	-	45
Emplois divers (note 6).....	174	30	(174)	-	30
TOT. DES PROV. PR DEPREC.	1 387	2 330	(174)	(16)	3 527
Provision risque prud'homal	166	-	(45)	-	121
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	166	-	(45)	-	121

(*) La dotation aux provisions de 2 255 277 euros a été classée pour : 80 020 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ; les 2 175 257 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2017 contribue aux résultats pour - 2 009 810 euros provenant de : Reprise de provisions pour dépréciation utilisée : 174 000, Reprise de provisions pour dépréciation non utilisée : 16 261, Reprise de provisions pour risques et charges : 45 105, Récupération de créances amorties : 5 586, Total produits : 240 952, Dotation de provisions pour dépréciation créances clientèle : - 2 175 257, Dotation de provisions pour dépréciation autres créances : - 75 505, Total charges : - 2 250 762, Contribution nette aux résultats : - 2 009 810 euros. **Note 26. Résultats exceptionnels.** Produits exceptionnels, 2016 : 6, Charges exceptionnelles, 2017 : (4), 2016 : (16), Total, 2017 : (4), 2016 : (10). **Note 27. Impôt sur les sociétés.** 1. La BANQUE D'ESCOMPTE détenant une filiale à plus de 95 % a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence de l'intégration. Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère. 2. **Charge de l'impôt sur les sociétés.** Impôts avant retraitement fiscal au taux de 33,33 %, 2017 : 646, 2016 : 312, Effet d'impôt des différences permanentes, 2017 : (243), 2016 : (210), Régime des sociétés mères et des filiales, 2017 : (234), 2016 : (219), Divers, 2017 : (9), 2016 : 9, Impôts dus au taux de 33,33 %, 2017 : 403, 2016 : 102, Imputation des crédits d'impôt, 2017 : (9), 2016 : (28), Charges/(Produit) d'impôt sur les sociétés, 2017 : 394, 2016 : 74. 3. **Ventilation de l'impôt sur les sociétés.** Impôts sur résultats courants, 2017 : 395, 2016 : 78, Impôts sur résultats exceptionnels, 2017 : (1), 2016 : (4), Total, 2017 : 394, 2016 : 74. 4. **Impôt différé sur les sociétés.** Au 31/12/2016 et au 31/12/2017 il n'existait ni créance ni dette d'impôt différé.

AFFECTION DU RESULTAT (en euros). L'Assemblée Générale décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de : Report à nouveau de l'exercice 2017 : 7 752 815,39, Augmenté du bénéfice de l'exercice : 1 542 944,78, Total : 9 295 760,17, 1) A l'ensemble des actions un dividende de : 600 000,00, 2) Au report à nouveau : 8 695 760,17, Total : 9 295 760,17.

EXTRAIT RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BANQUE D'ESCOMPTE - Wormser Frères, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Dépréciation des créances sur base individuelle. Risque identifié.** La BANQUE D'ESCOMPTE - WORMSER FRERES est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts. La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes. Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes provisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque. **Note réponse.** Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique. Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations. Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement. **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et**

les comptes annuels. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. Informations relatives au gouvernement d'entreprise. Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce. Autres informations. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires. Désignation des Commissaires aux comptes. Le cabinet MAZARS a été nommé Commissaire aux comptes de la société BANQUE D'ESCOMPTE par l'Assemblée Générale du 09/04/2018. A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa dixième année de sa mission sans interruption. Madame Maryse LE GOFF est devenue Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas GOLDET en date du 11/09/2017. A la date de clôture, Madame Maryse LE GOFF était dans sa première année de sa mission sans interruption. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Rapport au Comité d'audit. Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées. Fait à Paris et à Courbevoie, le 27 avril 2018, Les Commissaires aux comptes, MARYSE LE GOFF : Maryse LE GOFF ; MAZARS : Gilles DUNAND-ROUX.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017 AVANT REPARTITION (en euros)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	142 908 367	67 455 541
Opérations avec la clientèle (note 3)	149 131 638	131 093 552
Oblig., actions et autres tit. à rev. fixe et var. (note 1) ...	23 002 142	13 398 139
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme.....	234 097	183 713
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 626 230	1 118 400
Autres cptes de régularisation et actifs divers (note 5).....	3 966 097	6 282 491
TOTAL ACTIF	320 868 571	219 531 836

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Opérations interbancaires et assimilées (note 6)	13 218 025	22 272 040
Opérations avec la clientèle (note 7)	249 775 446	151 361 138
Dettes représentées par un titre (note 7)	1 766 500	2 916 380
Autres cptes de régularisation et passifs divers (note 8)	16 474 072	4 559 631
Provisions pour risques et charges (note 22).....	415 005	342 855
Intérêts minoritaires	-	9 295
Capitaux propres (hors FRBG) (note 9) - Part du groupe.....	39 219 523	38 070 497
- Capital souscrit	16 000 000	16 000 000
- Réserves consolidées et autres	21 670 347	21 246 317
- Résultat de l'exercice	1 549 176	824 180
TOTAL PASSIF	320 868 571	219 531 836

HORS-BILAN	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés :		
- Engagements donnés de l'activité bancaire (note 10) ..	33 891 750	40 186 583
- Engagements de financement	6 856 696	14 650 572
- Engagements de garantie	23 064 891	20 355 049
- Engagements sur titres	3 970 163	5 180 962
Engagements reçus :		
- Engagements reçus de l'activité bancaire (note 10).....	5 999 439	8 627 522
- Engagements de garantie	2 029 276	1 946 560
- Engagements sur titres	3 970 163	6 680 962

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés (note 13).....	5 850 760	5 114 025
Intérêts et charges assimilées (note 14).....	1 120 271	2 764 405
Revenus des titres à revenu variable (note 15)	253 145	904 848
Commissions (produits) (note 16)	10 006 933	7 215 508
Commissions (charges) (note 16).....	1 148 606	1 001 307
Gains ou pertes s/op. des portef. de négoc. (note 17)	(219 302)	690 507
Gains ou pertes s/op. des portef. de plac et ass. (note 18)	231 492	(169 673)
Autres produits (charges) d'exploitation (note 19)	171 957	644 288
Autres charges d'exploitation bancaire (note 19).....	243 610	12 431
PRODUIT NET BANCAIRE	13 782 498	10 621 360
Charges générales d'exploitation (note 20)	9 277 350	8 776 330
Dot. aux amort. et aux dépréc. sur immob. inc. et corp.	170 537	243 298
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 334 611	1 601 732
Coût du risque (note 22)	(2 038 637)	(364 610)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 295 974	1 237 122
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 787	(3 933)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 297 761	1 233 189
Résultats exceptionnels (note 23)	(4 131)	(10 616)
Impôt sur les bénéfices (note 24)	(744 454)	(389 098)
Intérêts minoritaires	-	(9 295)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	-	824 180

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2017 (les valeurs sont exprimées en milliers d'euros).

MODALITES DE CONSOLIDATION. Périmètre de consolidation. La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la BANQUE WORMSER FRERES. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi : WORMSER FRERES GESTION, 31/12/2017 et 31/12/2016 : 100,00, SNC ELECTRA, 31/12/2016 : 85,00. En 2017, après perception de dividendes sur exercice 2017, la Banque a cédé sa participation dans la SNC ELECTRA, société de promotion immobilière. **Méthode de consolidation.** Les comptes consolidés de l'exercice 2017 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 01/01/2017 et prenant fin le 31/12/2017. Pour la SNC ELECTRA, constitué en juillet 2016, l'exercice 2016 ne comporte que six mois. Les sociétés détenues à plus de 50 % sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25 % et à moins de 50 % sont consolidées par mise en équivalence. Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale. **Différence de première consolidation.** Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste « différence de première consolidation » à l'actif du bilan. **Imposition différée.** Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dérogent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. **Intérêts des minoritaires.** Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables. **Portefeuille-titres.** Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales. Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique « Engagements sur titres ». Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable. Les titres de placement sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique « Revenus des titres à revenu fixe » et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable. Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif. Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique « Revenus des titres à revenu fixe » et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance. Les titres de participation sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou

de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus. **Titres donnés ou reçus en pension.** Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir : le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension. Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire. Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension. La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts. **Instruments financiers à terme. Instruments de taux d'intérêt à terme.** Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice. Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément. **Echange de taux d'intérêt.** Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet : a) de maintenir des positions ouvertes isolées ; b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ; c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ; d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction. Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors-bilan pour leur montant notionnel. Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus : a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats prorata temporis. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision ; b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts ; c) les charges et les produits sont inscrits prorata temporis au compte de résultats ; d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats. **Instruments de change à terme.** Les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice. Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors-bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts. **Opérations avec la clientèle.** Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés prorata temporis et comptabilisés en créances rattachées. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors-bilan au poste « Engagement de financement ». En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'autorité des normes comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis. Sont qualifiées de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements

souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie. L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute. Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés. Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes provisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats. **Conversion des opérations en monnaies étrangères.** Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. **Immobilisations.** Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants : Agencement et mobilier : linéaire 10 ans, Matériels informatiques : linéaire 5 ans, Logiciels : linéaire 1 à 7 ans, Matériel de bureau : linéaire 4 à 5 ans, Frais d'établissement : linéaire 3 ans. **Différence de première consolidation.** Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum. **Comptes de résultats.** Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation : commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ; commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue : enregistrement au fur et à mesure de la prestation. Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice. Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante. L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. **Evènements post-clôture.** Néant. **Montant global en contrevaletur en euros de l'actif et du passif en devises.** Total du bilan, 2017 : 320 869, 2016 : 219 532, Actif en devises, 2017 : 4 620, 2016 : 8 083, Passif en devises, 2017 : 6 522, 2016 : 13 150. **INFORMATIONS SUR LES IMPLANTATIONS INCLUSES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION SELON L'ARTICLE L. 511-45 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER. 2017 - Implantation par pays : France.** BANQUE WORMSER FRERES, Métier : Banque privée, WORMSER FRERES GESTION, Métier : Société de gestion. **Informations par pays : France.** Chiffre d'affaires, 2017 : 16 051, 2016 : 14 387, Produit net bancaire, 2017 : 13 782, 2016 : 10 621, Effectifs en équivalent temps plein, 2017 : 60, 2016 : 58, Bénéfice avant impôt, 2017 : 2 298, 2016 : 1 213, Impôts sur les bénéfices courants, 2017 : - 744, 2016 : - 389, Impôts sur les bénéfices différés, 2017 et 2016 : Néant, Subventions publiques reçues, 2017 et 2016 : Néant.

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN.

Note 1. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable	Exercice 2017				Exercice 2016			
	Effets publics	Oblig. et aut. tit. à rev. fixe	Actions et aut. tit. à rev. var.	Total	Effets publics	Oblig. et aut. tit. à rev. fixe	Actions et aut. tit. à rev. var.	Total
Portefeuille de transaction	920	-	25	945	1 553	104	12	1 669
- Obligations assimilables du Trésor français	920	-	-	920	1 553	-	-	1 553
- Obligations cotées	-	-	-	-	-	104	-	104
- Actions cotées	-	-	25	25	-	-	12	12
Portefeuille de placement	8 742	7 563	5 753	22 058	7 008	1 515	3 206	11 729
- Valeurs brutes	8 742	7 506	5 758	22 006	7 008	1 517	3 413	11 938
. Valeurs du Trésor français	5 006	-	-	5 006	7 008	-	-	7 008
. Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 736	-	-	3 736	-	-	-	-
. Obligations	-	5 506	-	5 506	-	1 517	-	1 517
. Titres négociables à court terme	-	2 000	-	2 000	-	-	-	-
. OPC français non cotés	-	-	4 732	4 732	-	-	1 789	1 789
. Actions non cotées	-	-	842	842	-	-	842	842
. Actions cotées	-	-	184	184	-	-	782	782
- Créances rattachées	-	70	-	70	-	-	-	0
- Provision	-	(13)	(5)	(18)	-	(2)	(207)	(209)
. Obligations	-	(13)	-	(13)	-	(2)	-	(2)
. OPC français non cotés	-	-	(5)	(5)	-	-	(141)	(141)
. Actions non cotées	-	-	-	-	-	-	(66)	(66)
TOTAL	9 662	7 563	5 778	23 003	8 561	1 619	3 218	13 398

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir (valeur brute)	2017				2016	
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Portefeuille de transaction	-	78	385	457	920	1 657
- Obligations assimilables du Trésor français	-	78	385	457	920	1 553
- Obligations cotées	-	-	-	-	-	104
Portefeuille de placement	8 742	2 000	2 506	3 000	10 512	8 525
- Valeurs du Trésor français	5 006	-	-	-	5 006	7 008
- Valeur d'acquisition	5 010	-	-	-	5 010	7 016
- Décote/Prime	(4)	-	-	-	(4)	(8)
- Valeurs du Trésor autres	3 736	-	-	-	3 736	-
. Valeur d'acquisition	3 729	-	-	-	3 729	-
- Décote/Prime	7	-	-	-	7	-

- Obligations.....	-	-	2 506	3 000	5 506	1 517
- Valeur d'acquisition.....	-	-	2 510	3 000	5 510	1 517
- Décote/Prime.....	-	-	(4)	-	(4)	-
- Titres négociables à court terme.....	-	2 000	-	-	2 000	-
- Valeur d'acquisition.....	-	2 000	-	-	2 000	-

Portefeuille de placement.

Composition du portefeuille de placement	Exercice 2017				Exercice 2016		
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus-value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée
Valeurs du Trésor français.....	5 006	5 006	-	-	7 008	7 008	-
Valeurs du Trésor autres.....	3 736	3 736	-	-	-	-	-
Obligations.....	5 506	5 528	13	35	1 517	1 515	2
Titres négociables à court terme.....	2 000	2 000	-	-	-	-	-
OPC français.....	4 732	4 731	4	3	1 789	1 648	141
Actions.....	1 026	1 066	-	40	1 624	1 558	66
TOTAL	22 006	22 067	17	78	11 938	11 729	209

Mouvements du portefeuille de placement. Portefeuille de placement, 01/01/2017 : 11 938, Entrées : 46 152, Sorties : 36 084, 31/12/2017 : 22 006, 01/01/2016 : 13 810, Entrées : 28 389, Sorties : 30 261, 31/12/2016 : 11 938. **Note 2. Créances sur les établissements de crédit** (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir).

	2017			2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	Total	Total
Caisse, banques centrales, CCP.....	-	89 959	-	89 959
Créances sur établissement de crédit.....	39 413	-	13 536	52 949
- Comptes ordinaires à vue.....	39 413	-	-	39 413
- Prêt et compte à terme.....	-	-	13 536	13 536
Créances rattachées : à terme.....	-	-	-	-
TOTAL	78 826	89 959	13 536	142 908

Note 3. Opérations sur la clientèle (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir).

	2017						2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Créances commerciales.....	795	-	-	-	-	795	4 826
Autres concours.....	3 028	5 082	9 709	51 464	66 501	135 784	115 467
- Crédits à la clientèle à court terme.....	118	120	400	-	-	638	267
- Crédits à la clientèle à long terme.....	2 910	4 962	9 309	51 464	66 501	135 146	115 200
Comptes ordinaires débiteurs.....	3 506	-	-	-	-	3 506	4 106
Créances douteuses (voir note ci-dessous).....	8 646	-	-	-	-	8 646	6 144
Créances rattachées.....	401	-	-	-	-	401	550
- Autres concours.....	348	-	-	-	-	348	510
- Comptes ordinaires débiteurs.....	53	-	-	-	-	53	40
TOTAL	16 376	5 082	9 709	51 464	66 501	149 132	131 093

Répartition des créances saines par type de clientèle. Sociétés, 2017 : 79 %, 2016 : 78 %, Entrepreneurs individuels, 2017 : 1 %, 2016 : 2 %, Particuliers, 2017 : 20 %, 2016 : 20 %. **Répartition des créances saines par type de taux.** Taux variable, 2017 : 52 %, 2016 : 54 %, Taux fixe, 2017 : 48 %, 2016 : 46 %.

Concentration des risques (10 principaux encours)	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1.....	10 599	-	10 599	10 599
2.....	7 877	-	7 877	7 877
3.....	-	6 699 (*)	6 699	-
4.....	4 192	1 965	6 157	2 398
5.....	5 901	-	5 901	5 901
6.....	5 348	289	5 637	4 840
7.....	5 388	-	5 388	2 512
8.....	3 949	700	4 649	3 858

(*) Caution fiduciaire.

Restructuration des créances saines. Au 31/12/2017, l'encours des prêts de 135 784 Keuros comportent 7 prêts, d'un montant total de 5 335 Keuros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

Créances douteuses	31/12/2017			31/12/2016		
	Mont. bruts	Prov.	Mont. nets	Mont. bruts	Prov.	Mont. nets
Créances douteuses compromises.....	4 768	3 452	1 316	5 005	1 213	3 792
Créances douteuses.....	7 330	-	7 330	2 352	-	2 352
TOTAL	12 098	3 452	8 646	7 357	1 213	6 144

Note 4. Immobilisations	Val. brutes 01/01/2017	Acquis.	Cessions/ Comptes à comptes	Val. brutes 31/12/2017	Amort./prov. pr dépréc. 01/01/2017	Dotations	Reprises	Amort./Prov. pr dépréc. 31/12/2017	Valeurs cptables nettes	
									31/12/2017	31/12/2016
Fonds de commerce.....	102	-	-	102	-	-	-	-	102	102
Frais d'établissement.....	361	-	-	361	361	-	-	361	-	-
Immobilisations incorporelles en cours.....	568	638	242	964	-	-	-	-	964	568
Autres immobilisations.....	2 705	286	672	2 319	2 668	75	672	2 071	248	37
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	3 736	924	914	3 746	3 029	75	672	2 432	1 314	707
Equipements, mobiliers, installations.....	2 782	26	191	2 617	2 371	95	161	2 305	312	411
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 782	26	191	2 617	2 371	95	161	2 305	312	411
TOTAL	6 518	950	1 105	6 363	5 400	170	833	4 737	1 626	1 118

Note 5. Autres comptes de régularisation et actifs divers. Comptes de règlement sur titres, 2017 : 1 875, 2016 : 1 096, Débiteurs divers, 2017 : 740, 2016 : 4 711, Dépôts de garantie, 2017 : 160, 2016 : 445, Divers, 2017 : 560, 2016 : 1 252, Débiteur douteux, 2017 : 45, Provision douteux, 2017 : (45), Biens immobiliers, 2017 : 50, 2016 : 3 188, Provision de dépréciation, 2017 : (30), 2016 : (174), Comptes de régularisation, 2017 : 1 351, 2016 : 475, Valeurs reçues à l'encaissement, 2017 : 121, 2016 : 13, Produits à recevoir, 2017 : 1 139, 2016 : 371, Charges constatées d'avance, 2017 : 58, 2016 : 74, Divers, 2017 : 33, 2016 : 17, Total, 2017 : 3 966, 2016 : 6 282.

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN. Note 6. Dettes envers les établissements de crédit (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir). Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue, Dépôts et comptes ordinaires, 2017, Inférieur à 3 mois et total : 12 918, 2016, Total : 20 188, Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme, Emprunt et compte à terme, 2017, De 1 an à 5 ans et Total : 283, 2016, Total : 2 000, Dettes rattachées, A terme, 2017, Inférieur à 3 mois : 9, De 3 à 6 mois : 8, Total : 17, 2016, Total : 84, Total, 2017, Inférieur à 3 mois : 12 927, De 3 à 6 mois : 8, De 1 an à 5 ans : 283, Total : 13 218, 2016, Total : 22 272. **Note 7. Opérations sur la clientèle** (Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir).

	2017					2016
	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Total	Total
Comptes créditeurs de la clientèle.....	234 026	3 370	400	11 979	249 775	151 361
- Comptes d'épargne à régime spécial.....	4 190	-	-	-	4 190	6 140
- Comptes sur livret.....	1 033	-	-	-	1 033	1 236
- Plan d'épargne actions.....	3 157	-	-	-	3 157	4 904
- Autres dettes.....	229 836	3 370	400	11 979	245 585	145 221
- A vue.....	229 269	-	-	-	229 269	129 590
- Empr. au jour le jour.....	-	-	-	-	-	1 340
- Dépôts et cptes ord.....	224 839	-	-	-	224 839	120 880
- Val. du Trésor données en pensions livrées.....	4 430	-	-	-	4 430	7 370
- A terme.....	567	3 370	400	11 979	16 316	15 631
- Comptes à terme.....	500	3 370	400	11 979	16 249	15 357
- Créances rattachées.....	67	-	-	-	67	274
Dettes représentées par un titre.....	-	-	-	1 766	1 766	2 916
- Bons de caisse.....	-	-	-	1 766	1 766	1 706
- Bons à moyen terme négociables.....	-	-	-	-	-	1 210

ÊTES-VOUS ABONNÉ**À NOTRE JOURNAL ?**

Note 8. Autres comptes de régularisations et passifs divers. Primes sur instruments conditionnels vendus, 2017 : 26, 2016 : 36, Position vendeuse obligations assimilables du Trésor français, 2017 : 13 362, Comptes de règlement sur titres, 2017 : 289, 2016 : 1 660, Crédeurs divers, 2017 : 1 359, 2016 : 1 487, Dépôts de garantie, 2016 : 71, Etat - impôt société à payer, 2017 : 277, 2016 : 127, Compte courant minoritaires, 2016 : 426, Divers, 2017 : 1 082, 2016 : 863, Comptes de régularisation, 2017 : 1 438, 2016 : 1 377, Charges à payer, 2017 : 1 296, 2016 : 947, Produits constatés d'avance, 2017 : 4, 2016 : 132, Divers, 2017 : 138, 2016 : 298, Total, 2017 : 16 474, 2016 : 4 560.

Note 9. Evolution des capitaux propres	Capital	Rés. consol. et autres	Report à nouveau	Résul.	Total
Cap. prop. au 31/12/2016 av. affect. .	16 000	13 956	7 290	824	38 070
Affectation du résultat 2016.....	-	(39)	463	(824)	(400)
CAPITAUX PROP. AU 31/12/2015 APRES AFFECTATION	16 000	13 917	7 753	-	37 670
Résultat 2017.....	-	-	-	1 549	1 549
CAPITAUX PROP. AU 31/12/2017 AVANT AFFECTATION	16 000	13 917	7 753	1 549	39 219
Affectation du résultat 2017	-	4	945	(1 549)	(600)
CAPITAUX PROP. AU 31/12/2017 APRES AFFECTATION	16 000	13 921	8 698	-	38 619

INFORMATIONS SUR LE HORS-BILAN. Note 10. Engagements. Engagements donnés. Engagements de financement, en faveur de la clientèle, 2017 : 6 857, 2016 : 14 651, Engagements de garantie, En faveur de la clientèle, 2017 : 23 065, 2016 : 20 355, Engagements sur titres, 2017 : 3 970, 2016 : 5 180, Titres à livrer en SRD au négociateur, 2017 : 1 612, 2016 : 2 403, Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre, 2017 : 2 358, 2016 : 2 777. **Engagements reçus.** Engagements de garantie, Reçus d'établissements de crédit, 2017 : 2 029, 2016 : 1 946, Engagements sur titres, 2017 : 3 970, 2016 : 6 680, Titres à recevoir en SRD du négociateur, 2017 : 2 358, 2016 : 2 777, Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre, 2017 : 1 612, 2016 : 2 403, Titres à recevoir pour compte propre (*), 2016 : 1 500. (*) Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement).

Note 11. Engagements reçus de la clientèle. Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31/12/2017, à 97 411 Keuros contre 91 414 Keuros au 31/12/2016. Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31/12/2017, à 119 189 Keuros contre 80 292 Keuros au 31/12/2016. **Note 12. Engagement sur instruments financiers à terme.** Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2017		2016			
	Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
Instruments financiers de taux :						
- Couverture globale	1 125	-	-	18 500	11 250	-
- Contrats fermes.....	-	-	-	18 500	-	-
- Opérations d'échange de taux d'intérêt (*).....	1 125	-	-	-	11 250	-
- Couverture affectée : contrats conditionnels	60 488	23 549	-	-	54 509	22 836
Instruments financiers sur devises :						
- Devises à recevoir : change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes.....	1 564	-	-	-	8 307	-
- Devises à livrer : change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes.....	-	1 538	-	-	-	8 366
Instruments financiers sur actions : couverture affectée et contrats conditionnels.....	-	-	684	-	-	-

(*) Par convention, les swaps « achetés » sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps « vendus » sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

Instruments financiers de taux (Durée restant à courir et valeur de marché).

	2017					2016	
	A moins de 3 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total	
Achat s/marché de gré à gré :							
- Nominal.....	278	6 229	8 882	46 224	61 613	65 759	
- Valeur de marché	9	50	181	892	1 132	2 053	
Vente sur marché organisé :							
- Nominal.....	-	-	-	-	-	18 500	
- Valeur de marché	-	-	-	-	-	28 087	
Vente s/marché de gré à gré :							
- Nominal.....	-	8	6 309	17 232	23 549	22 836	
- Valeur de marché	-	-	2	327	329	307	

Instruments financiers sur devises (Durée restant à courir). Devises à recevoir, Change à terme, 2017, Inférieur à 3 mois et Total : 1 564, 2016, Total : 8 307, Devises à livrer, Change à terme, 2017, A moins de 3 mois et Total : 1 538, 2016, Total : 8 366. **Instruments financiers sur actions.** 2016. Total, Achat sur marché organisé, Nominal : 684, Valeur de marché : 144.

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT. Note 13. Intérêts et produits assimilés. Produits des opérations, Avec les établissements de crédit et Produits sur prêts, 2017 : 7, 2016 : 28, Avec la clientèle, 2017 : 5 483, 2016 : 5 005, Produits sur créances clientèle, 2017 : 5 472, 2016 : 4 979, Produits sur autres opérations, 2017 : 11, 2016 : 26, Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe, 2017 : 138, 2016 : 81, Revenus sur titres de placement, 2017 : 95, 2016 : 72, Etalement de la prime sur titres de placement, 2017 : 37, Primes sur titres émis, 2017 : 6, 2016 : 9, Autres opérations et Produits sur instrument à terme, 2017 : 222, Total, 2017 : 5 850, 2016 : 5 114. **Note 14. Intérêts et charges assimilés.** Charges des opérations, Avec les établissements de crédit, 2017 : 820, 2016 : 718, Charges sur emprunt, 2017 : 376, 2016 : 186, Charges sur titres reçus en pension livrée, 2017 : 110, Charges sur instrument à terme, 2017 : 334, 2016 : 532, Avec la clientèle, 2017 : 250, 2016 : 329, Charges sur titres donnés en pension livrée, 2017 : 6, 2016 : 8, Charges sur comptes à terme, 2017 : 230, 2016 : 303, Charges sur autres opérations, 2017 : 14, 2016 : 18, Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe et Etalement de la prime sur titres de placement, 2017 : 35, 2016 : 43, Autres opérations et Charges sur instrument à terme, 2017 : 15, 2016 : 1 674, Total, 2017 : 1 120, 2016 : 2 764. **Note 15. Revenus des titres à revenu variable.** Sur titres de placement, 2016 : 92, Sur parts dans les entreprises liées cédées au cours de l'exercice, 2017 : 253, 2016 : 813, Total, 2017 : 253, 2016 : 905.

Note 16. Courtages et commissions. Produits de courtages et commissions, 2017 : 10 007, 2016 : 7 216, Opérations sur titres, 2017 : 4 310, 2016 : 3 701, Autres opérations, 2017 : 5 697, 2016 : 3 515, Charges de courtages et commissions, 2017 : 1 148, 2016 : 1 001, Opérations sur titres, 2017 : 448, 2016 : 412, Autres opérations, 2017 : 700, 2016 : 589, Résultat net sur commissions, 2017 : 8 859, 2016 : 6 215. **Note 17. Produits et charges des portefeuilles de négociation.** Titres de transaction, 2017 : (389), 2016 : 257, Opérations de change, 2017 : 171, 2016 : 328, Opérations sur instruments financiers, 2017 : (1), 2016 : 106, Total, 2017 : (219), 2016 : 691. **Note 18. Produits et charges des portefeuilles de placement et assimilés.** Plus-value sur titres de placement, 2017 : 123, 2016 : 38, Moins-value sur titres de placement, 2017 : (84), 2016 : (116), (Dotations)/ Reprises de provision, 2017 : 192, 2016 : (92), Total, 2017 : 231, 2016 : (170).

Note 19. Autres produits et charges d'exploitation. Charges refacturées, 2017 : 152, 2016 : 218, Loyers reçus, 2016 : 125, Remboursement charges d'exploitation, 2016 : 266, Divers, 2017 : 20, 2016 : 35, Autres produits d'exploitation, 2017 : 172, 2016 : 644, Moins-value immobilière, 2017 : 237, Charges diverses, 2017 : 7, 2016 : 12, Autres charges d'exploitation, 2017 : 244, 2016 : 12. **Note 20. Charges générales d'exploitation.** Frais de personnel (note 21), 2017 : 6 142, 2016 : 5 574, Autres frais administratifs (*), 2017 : 3 135, 2016 : 3 202, Total, 2017 : 9 277, 2016 : 8 776. (*) Le montant global annuel des jetons de présence versé par la société mère à ses administrateurs a été de 44 900 euros en 2017 et de 40 000 euros en

2016. Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2017 et 2016 a été respectivement de 79 800 euros et 80 060 euros. Il n'y a pas eu d'honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2017, ni en 2016. **Note 21. Frais de personnel.** Salaires, 2017 : 3 975, 2016 : 3 632, Charges sociales, 2017 : 1 784, 2016 : 1 579, Crédit impôt compétitivité et emploi, 2017 : (67), 2016 : (52), Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées, 2017 : 450, 2016 : 415, Total, 2017 : 6 142, 2016 : 5 574. Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 60 personnes, contre 57 personnes sur l'exercice précédent.

Note 22. Coût du risque	2016	Dot.	Corr. actif d'impôt différé	Rep. (prov. utilisée)	Rep. (prov. non utilisée)	2017
Créances clientèle (note 3).....	1 213	2 255 (*)	-	-	(16)	3 452
Débiteurs divers (note 5).....	-	45	-	-	-	45
Emplois divers (note 5).....	174	30	-	(174)	-	30
TOT. DES PROV. PR DEPRECIATION DE CREANCES	1 387	2 330	-	(174)	(16)	3 527
Indemnités fin de carrière	177	29	88 (**)	-	-	294
Provision risque prud'homal	166	-	-	(45)	-	121
TOT. DES PROV. PR RISQUES ET CH.	343	29	88	(45)	-	415

(*) La dotation aux provisions de 2 255 277 euros a été classée pour : 80 020 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ; les 2 175 257 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2017 contribue aux résultats pour - 2 357 254 euros provenant de : Reprise de provisions pour dépréciation utilisée : 174 000, Reprise de provisions pour dépréciation non utilisée : 16 261, Reprise de provisions pour risques et charges : 45 105, Récupération de créances amorties : 5 586, Total produits : 240 952, Dotation de provisions pour dépréciation créances clientèle : - 2 175 257, Dotation de provisions pour dépréciation autres créances : - 75 505, Dotation de provisions pour risques et charges : - 28 827, Total charges : - 2 250 762, Contribution nette aux résultats : - 2 009 810 euros. (***) Au 31/12/2016, la provision pour indemnités de fin de carrière avait été comptabilisée après impact d'impôt sur les sociétés. Au 31/12/2017, cette provision est comptabilisée avant impact sur les sociétés, entraînant un reclassement de l'actif d'impôt différé de 88 Keuros. **Note 23. Résultats exceptionnels.** Produits exceptionnels, 2016 : 6, Charges exceptionnelles, 2017 : (4), 2016 : (17), Total, 2017 : (4), 2016 : (11). **Note 24. Impôts sur les sociétés.** Charges des impôts courants de l'exercice, Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés, 2017 : 744, 2016 : 389.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BANQUE D'ESCOMPTE - WORMSER FRERE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. L'opinion

formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément. **Dépréciation des créances sur base individuelle. Risque identifié.** Le Groupe BANQUE D'ESCOMPTE - WORMSER FRERES est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts. La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes. Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque. **Notre réponse.** Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la BANQUE D'ESCOMPTE - WORMSER FRERES pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique. Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations. Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement. **Vérification du rapport sur la gestion du groupe.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Conseil d'administration. **Rapport au Comité d'audit.** Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées. Fait à Paris et à Courbevoie, le 27 avril 2018, Les Commissaires aux comptes, MAZARS : Maryse LE GOFF ; Gilles DUNAND-ROUX. Les rapports de gestion sociaux et conseillés sont tenus à la disposition du public au siège social : 13, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

039470 - Petites Affiches

NATIXIS PAYEMENT SOLUTIONS

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 53 559 264 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

345 155 337 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2017 au 31/12/2017

Comptes annuels approuvés par l'A.G.M. du 31 mai 2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (en Keuros)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Créances sur les établissements de crédit	101 740	128 564
Opérations avec la clientèle	11 649	10 525
Immobilisations incorporelles	111 485	88 675
Immobilisations corporelles	132	135
Autres actifs	47 391	43 772
Comptes de régularisation	36 282	32 001
TOTAL ACTIF	308 679	303 672

POUR RECEVOIR TOUS LES JOURS

VOTRE QUOTIDIEN

JURIDIQUE :

ABONNEZ-VOUS

AUX PETITES-AFFICHES

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Dettes envers les établissements de crédit	12 844	11 423
Opérations avec la clientèle	369	400
Autres passifs	100 540	106 710
Comptes de régularisation	18 215	21 943
Provisions pour risques et charges	5 811	13 335
Capitaux propres hors FRBG	170 900	149 861
- Capital souscrit	53 559	53 559
- Primes d'émission	10 951	10 951
- Réserves	6 093	6 093
- Report à nouveau	58 321	38 344
- Résultat de l'exercice	41 976	40 914
TOTAL PASSIF	308 679	313 672

HORS-BILAN	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés :		
- Engagements de financement	13 777	15 524
- Engagements de garantie	60 323	56 533

COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	144	138
Intérêts et charges assimilées	25	15
Commissions (produits)	323 241	319 017
Commissions (charges)	- 35 581	- 34 136
Autres produits d'exploitation bancaire	- 1 600	138
Autres charges d'exploitation bancaire	- 8 399	- 8 429
PRODUIT NET BANCAIRE	279 270	276 743
Charges générales d'exploitation	- 209 253	- 203 556
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp.	- 9 851	- 10 149
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	60 166	63 038
Coût du risque	-	- 181
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AVANT IMPOT	60 166	62 857
Impôt sur les bénéfices	- 18 215	- 21 943
RESULTAT NET	41 951	40 914

ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31/12/2017.

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS AU 31/12/2017.

NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS est un établissement de crédit soumis aux dispositions de la loi du 24/01/1984, dont le capital est détenu à 99,99 % par NATIXIS. Le siège social se situe au 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS. **I.1. Les faits marquants au 31/12/2017 : 1. Effectifs NPS.** Arrivée des collaborateurs de la DPG BPCE : 12 internes + deux détachés depuis le 01/01/2017. **2. Activité NPS.** Activation de trois projets informatiques en 2017 : « Transformation Entreprise Numérique » (TEN) : Ce projet a été présenté lors du Comité IAS de décembre 2017 et validé pour activation. Il s'élève à 0,65 Meuro au 31/12/2017 ; « Instant Payment » : Ce projet a été présenté lors du Comité IAS de juin 2017 et validé pour activation. Il s'élève à 4,71 Meuros au 31/12/2017 ; « Ambition Paiement » : Ce projet, (constitué de deux sous-projets Ambition Consumer et Ambition Fraude) a été présenté lors du Comité IAS de juin 2017 et validé pour activation. Il s'élève à 1,97 Meuros au 31/12/2017. **Au niveau de Services et Processing.** Poursuite des fusions migrations jusqu'en 2019. **Au niveau des passifs sociaux.** Harmonisation du régime de mutuelle pour les collaborateurs de NATIXIS ; externalisation de la gestion des indemnités de fin de carrière assurée par AXA depuis décembre 2017.

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. II.1. Les comptes annuels de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, arrêtés à la date du 31/12/2017 sont établis et présentés dans le respect du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC). Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices. Les comptes arrêtés au 31/12/2017 et les données de l'annexe aux comptes sont exprimés en Keuros. **II.2.** Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au 31/12/2017. **II.3. Méthodes comptables et comparabilité des comptes.** Comme les années précédentes, il a été décidé de compenser les comptes miroirs NATIXIS et BPCE inscrits à l'actif et au passif du bilan de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, liés aux comptes à vue des BANQUES POPULAIRES (nivellement au premier euro, contrairement aux années passées où la totalité des flux de la dernière journée n'était pas totalement nivelée). Ce retraitement permet de ne pas augmenter artificiellement le pied de bilan de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS. **II.4. Prêts à la clientèle.** Désormais, les règles de comptabilisation des créances à la clientèle sont définies par le règlement n° 2014-07. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie du crédit au taux d'intérêt effectif. Les commissions étant non significatives au 31/12/2017, ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS. Tous les dossiers de crédit sont en syndication derrière NATIXIS SA et sont gérés dans LOANIQ outil maison mère. Les schémas d'écritures sont communs et paramétrés au sein de l'outil. Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors-bilan dans la catégorie « engagements de financements ». Une distinction est opérée entre les crédits sains et les crédits douteux. Sont considérées comme douteuses compromises les créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée et les créances classées en douteux depuis plus d'un an dès lors qu'un passage en perte est envisagé. **Risques en capital.** Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciation ou pour risque sont dotées au compte de résultat au poste « coût du risque ». Ces provisions sont déterminées sur la base d'examen trimestriels, dossier par dossier en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les garanties disponibles sont valorisées à la valeur du marché quand il s'agit de garanties hypothécaires. S'il s'agit de cautions solidaires, qui sont informées annuellement conformément à la loi, celles-ci sont évaluées selon la qualité de la caution. Dans le cas d'assurances décès/invalidité dont les primes sont à jour, il en est tenu compte afin d'être au plus près du risque encouru. Une révision trimestrielle des valeurs de l'ensemble des garanties est effectuée autant que faire se peut. **Risques en intérêts.** En application de la réglementation bancaire : les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement ; les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances

restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six ou neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement ; par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital. Les encours restructurés hors conditions de marché sont ceux correspondant à : tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, dont la perte est constatée au moment de la restructuration ; à tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire et, fait l'objet pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Le classement en encours douteux est abandonné dès lors que les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances restructurées du fait de la situation d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions du marché à la date de restructuration. Le critère de contagion s'applique à la totalité de l'encours et des engagements relatifs à une contrepartie dès lors qu'elle est classée en douteux, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Cette règle de contagion ne concerne pas les encours affectés par un litige ponctuel non lié à l'insolvabilité de la contrepartie, ni au risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers (cas de l'escompte commercial). **II.5.** Les créances sur la clientèle font l'objet d'une revue trimestrielle et sont enregistrées au bilan pour leur valeur nominale. Elles sont classées par catégorie de risque selon la classification ci-dessous : Très bon risque : 1 à 2, Bon risque : 3 à 5, Risque satisfaisant : 6 à 8, Risque médiocre : 9 à 11, Risque sensible/élevé : 12 à 14, Risque sensible/mauvais : 15 à 16, Risque très mauvais : 17 à 20. Les créances, quand elles sont provisionnées, le sont de manière individuelle et après évaluation des garanties disponibles. Les créances douteuses sont comptabilisées conformément à la réglementation bancaire, selon la méthode suivante : les créances présentant au moins une de ces caractéristiques font l'objet de provisions : un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel ; ou ayant un caractère contentieux ; ou donnant lieu à un recouvrement litigieux. Ces principes sont appliqués aux créances clients qui n'ont pas fait l'objet d'une contre-garantie totale délivrée par un autre établissement de crédit. **II.6.** Les intérêts et commissions assimilables par nature sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions si elles existaient seraient enregistrées selon le critère de l'encaissement. **II.7.** Les résultats exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés. **II.8. Immobilisations.** Les règles de comptabilisation sont définies par règlement ANC n° 2015-06 publié le 23/11/2015 modifiant le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général. Elles sont applicables à compter du 01/01/2016. Les modifications apportées concernent : la définition du fonds commercial ; l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ; le mali technique de fusion. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport augmenté des frais directement attribuables et des coûts d'emprunts encourus lorsque la mise en services des immobilisations est précédée d'une période de construction ou d'adaptation. Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables à leur production et à leur préparation dès lors qu'ils remplissent les critères d'immobilisation. Postérieurement à leur acquisition, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements, des pertes de valeur et des dépréciations éventuelles suite à des tests d'impairment réguliers. Dès lors qu'elles sont en état d'être utilisées selon les modalités prévues par NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire ou dégressif quand ce dernier correspond à l'amortissement économique. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Le mali technique de fusion est désormais comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement de l'ANC n° 2015-06. En conséquence, le mali technique est comptabilisé dans les catégories suivantes : l'actif de développement en immobilisation incorporelles - logiciels ; le Goodwill en immobilisations incorporelles - Autres éléments du fonds de commerce. Conformément aux modalités de dépréciation des immobilisations précisées par le règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) 2002-10, un test de dépréciation des fonds de commerce et des malis techniques est effectué en fonction de la valeur actuelle de l'actif. Ainsi, aux termes de l'article 322-5 du plan comptable général, la dépréciation des éléments d'actif doit être évaluée par l'entreprise à chaque clôture, au moyen d'un test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur de l'immobilisation et le cas échéant déprécier l'actif concerné en fonction de sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle des actifs est devenue inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

Nature	Durée	Type	Taux
Immobilisations incorporelles :			
- Concessions, droits, brevets	3 ans	Linéaire	33,33 %
- Fonds commercial - mali technique	10 ans	Linéaire	10 %
- Logiciels et serveurs monétique NATIXIS	1 an	Linéaire	100 %
- Logiciels et serveurs monétique sur 1 an	1 an	Linéaire	100 %
- Logiciels et serveurs monétique s/3 ans	3 ans	Linéaire	33 %
- Logiciels/Projets K2 et Partecis	7 ans	Linéaire	14,28 %
- Logiciels/Projets TOGE	8 ans	Linéaire	12,50 %
- Logiciels/Projets SSDS	5 ans	Linéaire	20,00 %
- Logiciels/Projets SEPAMAIL	5 ans	Linéaire	20,00 %
- Logiciels/Divers	5 ans	Linéaire	20,00 %
Immobilisations corporelles :			
- Agencements et installations	10 ans	Linéaire	10 %
- Mat. informatique monétique NATIXIS	5 ans	Dégressif	35 %
- Autres matériels informatiques	5 ans	Dégressif	35 %
- Mobilier de bureau	5 ans	Linéaire	20 %

II.9. L'impôt sur les sociétés dû par NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS est calculé selon le taux en vigueur. Les acomptes et le solde sont versés directement à NATIXIS en raison de l'intégration fiscale de la société au Groupe NATIXIS. **II.10.** Les passifs sociaux provisionnés comprennent pour l'essentiel : les indemnités et congés de fin de carrière ; les médailles du travail. Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants : prise en compte des droits acquis ; taux d'actualisation de 1,05 % au 31/12/2017 contre 0,85 % au 31/12/2016 ; derniers salaires connus y compris charges patronales ; taux de rotation du personnel constaté par rapport à

l'historique. A la date du 31/12/2017, le montant des indemnités de fin de carrière a été réévalué et se monte par conséquent à 3 663 Keuros, dont 788 Keuros (actualisés au 31/12/2017 à 1 088 Keuros) ont été versés en 2004 à une société gestionnaire de fonds (ASSURANCES BANQUE POPULAIRE-VIE). Deux faits marquants en 2017 : reprise de 2,2 Meuros sur les mutuelles : les futurs retraités ne pourront plus bénéficier des subventions actuelles à la suite de l'harmonisation du régime pour les collaborateurs NATIXIS ; reprise de 5,9 Meuros sur les indemnités de fin de carrière : cette reprise exceptionnelle s'explique par l'externalisation de la gestion des indemnités de fin de carrière, assurée par AXA depuis décembre 2017. NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS a versé la somme de 5,9 Meuros à AXA au titre de la gestion des indemnités de fin de carrière.

III - NOTES SUR LES POSTES DE BILAN (en Keuros, sauf indication contraire).

III.1. Immobilisations. III.1.1. Immobilisations incorporelles. Au 31/12/2017, la valeur brute des fonds de commerce apparaît à l'actif pour : 1. Fonds de commerce HSBC. La valeur brute représente 545 Keuros. Ce fonds de commerce est totalement déprécié depuis le 31/12/2012. 2. Fonds de commerce BPCE (transmis dans le cadre de la fusion avec GCE PAIEMENTS). La valeur brute représente 11 125 Keuros dont 525 Keuros de droit d'enregistrement. Au 31/12/2017, la valeur des malis techniques apparaît à l'actif pour : 1. Mali technique dérogé lors de la fusion de M+X au 01/07/2008. Le règlement ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation du mali technique de fusion M+X à compter du 01/01/2016. La répartition est la suivante et reste inchangée :

Valorisation du Mali Technique M+X	Apport du 01/07/2008 Valeur brute	Affectation règlement ANC n° 2015-06
1) Ancienne plate-forme	3 827 000,00	Immobilisations d'exploitation incorporelles - Autres immob. incorporelles - Logiciels - Mali technique de fusion
2) Actif de dév pr la future techno....	2 100 000,00	Immobilisations d'exploitation incorporelles - Autres immob. incorporelles - Logiciels - Mali technique de fusion
NON AMORTISSABLE	5 927 000,00	Provision pour dépréciation 100 % au 31/12/2014
3) Actif de dév pr la future techno....	2 100 000,00	Immobilisations d'exploitation incorporelles - Autres immob. incorporelles - Logiciels - Mali technique de fusion
4) Bénéfices futurs attendus de l'activité de développement commune (Goodwill)	5 250 159,80	Immob. d'expl. inc. - Autres éléments du fonds ccial - Mali technique de fusion
AMORTISSABLE.....	7 350 159,80	Amortissable sur 10 ans à compter du 01/01/2016
TOTAL	13 277 159,80	-

Evolution de la valorisation du mali technique lié à l'opération M+X. L'ancienne plate-forme et la moitié de nouvelle technologie pour un montant global de 5 927 Keuros ont été totalement dépréciées depuis le 31/12/2014. Le solde de la nouvelle technologie et le Goodwill ont été amortis sur 10 ans soit : l'amortissement annuel à partir de 2016 est de 735 015,98 euros, correspondant aux dotations annuelles suivantes : 1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles - Fonds commercial - Mali technique de fusion : 525 015,98 euros. Correspondant à un dixième du goodwill de 5 250 159,80 euros. 2. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles - logiciels - Mali technique de fusion : 210 000,00 euros. Correspondant à un dixième de l'actif de développement pour la technologie future de 2 100 000 euros. Les parts affectées à l'actif de développement résiduelles et au goodwill sont testées en fonction de la rentabilité (actuelle et future) de l'activité. 2. Mali technique dérogé lors de la fusion de GCE PAIEMENTS au 01/09/2010. Celui-ci a été porté à l'actif d'un compte d'immobilisation incorporelle pour 24 026 Keuros et reste identique depuis le 31/12/2010. Les 2 composantes de la création de l'OPERATEUR UNIQUE DE PAIEMENTS (achat fonds de commerce BPCE et acquisition des titres GCEP) permettent d'assurer le transfert effectif de l'intégralité de l'activité opérateur de paiements de GCEP et de créer les conditions de la nouvelle logique industrielle. A ce titre le suivi des incorporels (test d'impairment) est pratiqué sur la valeur globale de 35 151 Keuros. Les projets informatiques qui remplissent les conditions d'activation telles que définies dans le règlement ANC 2014-03 et dans la norme IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles, sont comptabilisés en projets en cours d'immobilisation, soit directement, soit par le biais d'un compte de transfert de charges.

	Immobilisations brutes	
	31/12/2017	31/12/2016
Frais d'établissement.....	10	10
Fonds de commerce HSBC	545	545
Fonds de commerce BPCE	11 125	11 125
Mali technique (TUP) M+X	5 250	13 277
Mali technique (TUP) M+X - Logiciels	8 027	
Mali technique (TUP) GCE PAIEMENTS	24 026	24 026
Immobilisations incorporelles en cours	60 672	30 829
Autres immobilisations incorporelles	104 668	101 906
TOTAL	214 323	181 718

Mouvements de l'exercice	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Aug.	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement.....	10	-	10
Fonds de commerce HSBC	545	-	545
Fonds de commerce BPCE	11 125	-	11 125
Mali technique (TUP) M+X - Fonds de commerce.....	5 250	-	5 250
Mali technique (TUP) M+X - Logiciels	8 027	-	8 027
Mali technique (TUP) GCE PAIEMENTS ..	24 026	-	24 026
Immobilisations incorporelles en cours.....	30 829	29 843	60 672
Autres immobilisations incorporelles	101 906	2 762	104 668
TOTAL	181 718	32 605	214 323

	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Aug. dot. de l'exer.	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement	10	-	10
Fonds de commerce HSBC	545	-	545
Mali technique (TUP) M+X - Fonds de commerce	525	525	1 050
Mali technique (TUP) M+X - Logiciels	6 137	210	6 347
Autres immobilisations incorporelles.....	85 826	9 060	94 886
TOTAL	93 043	9 795	102 838

Point sur le Payment Services Program 2020 (PSP2020) : NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS a pour principale activité la mise à disposition de solutions de paiements connectés pour le compte de ses banques clientes, notamment des banques membres du groupe BPCE. Ceci se traduit par le développement de projets informatiques dont le cycle de vie repose sur la comptabilisation d'immobilisations en cours puis leur activation et leur amortissement. Ce processus est encadré par un comité du Groupe NATIXIS, chargé de : statuer sur le caractère immobilisable des nouveaux projets informatiques recensés par la Direction opérationnelle des systèmes informatiques et transmettre les décisions du comité aux métiers ; traiter les difficultés opérationnelles liées au suivi et à la comptabilisation des projets immobilisés ; favoriser la communication entre les services des membres contributeurs et les métiers. A ce jour, le Payment Services Program 2020 (PSP2020) regroupe les travaux menés, au sein du Groupe BPCE, pour accompagner la mise en application de l'Instant Payment et de la DSP2 (Directive sur les services de paiement de l'Union européenne). Il intègre le programme Paiements Groupe, déjà engagé pour créer un socle informatique unifié et faciliter la mise en marché de produits nouveaux. Au 31/12/2017, la dépense du projet PPG est de 22,5 Meuros pour un budget de 24,3 Meuros annuel sur 2017. Les investissements ont été portés au bilan dans le poste immobilisations en cours et se répartissent comme suit : 10,2 Meuros d'immobilisations 2015 ; 20,4 Meuros d'immobilisations 2016 ; 22,5 Meuros d'immobilisations 2017. Pour un total consommé de 53,1 Meuros à charge de NPS. Le projet Instant Payment représente 4,7 Meuros au 31/12/2017. Ce récapitulatif est un périmètre de charges NPS. Il n'intègre donc pas les charges déjà consommées et financées par les établissements du Groupe (BP et CE, notamment). Le total des immobilisations en cours au 31/12/2017 atteint 60,67 Meuros selon le détail ci-dessous :

Justificatif des immobilisations en cours de l'exercice	Projets en cours	Fournisseurs	Cumul immob. en cours au 31/12/2017
Services et Processing	Instant payment Ambition paiements	DOSI/CLEAR2PAY	4,710
		DOSI/PARTECIS...	1,968
		SOUS-TOTAL	6,678
Programme paiements groupe	PPG	DOSI	31,996
		ITCE	4,564
		BPCE	0,486
		I-BP	4,740
		CLEAR2PAY	9,666
		CAPGEMINI	0,720
		THELEMA	0,477
		AXWAY	0,149
		SIA PARTNERS	0,351
		SOUS-TOTAL	53,149
		Secrétariat Général	TEN-Digital
SOUS-TOTAL	0,649		
Frais de développement de logiciel en interne		TOTAL	60,476
Autres	Licences C2P Licences TNS JCB Acquiring	CLEAR2PAY	0,106
		TNS	0,090
Aut. immob. inc. en cours		TOTAL	0,196
IMMOB. INC. EN COURS		TOTAL	60,672

III.1.2. Immobilisations corporelles. Immobilisations brutes. Agencements, installations, 31/12/2017 et 31/12/2016 : 32, Matériel bureau et informatique, 31/12/2017 : 3 471, 31/12/2016 : 3 419, Total, 31/12/2017 : 3 503, 31/12/2016 : 3 451.

Mouvements de l'exercice	Valeur brute à l'ouv. de l'exer.	Augmentations	Valeur brute à la clôture de l'exer.
Agcts, installations	32	-	32
Matériel bureau et info.	3 419	52	3 471
TOTAL	3 451	52	3 503

Mouvement des amortissements	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Agcts, installations	32	-	32
Matériel bureau et info.	3 284	55	3 339
TOTAL	3 316	55	3 371

III.2. Créances sur la clientèle non bancaire. III.2.1. Les encours sains. Au 31/12/2017 les encours sains atteignent 11 649 Keuros (contre 10 525 Keuros au 31/12/2016) et se répartissent de la façon suivante : Créances saines : 11 642 Keuros, Créances rattachées et intérêts courus : 7 Keuros. La ventilation des créances sur la clientèle selon l'éligibilité au refinancement de la BANQUE DE FRANCE est la suivante :

	Notation	Encours sains	
		31/12/2017	31/12/2016
Très bon risque	1 à 2	2 767	1 734
Bon risque	3 à 5	5 170	4 084
Risque satisfaisant	6 à 8	2 502	4 707
Risque médiocre	9 à 11	1 210	-
Risque sensible/élevé	12 à 14	Néant	Néant
Risque sensible/mauvais	15 à 16	Néant	Néant
TOTAL		11 649	10 525

La ventilation par contreparties est la suivante : Société et Total, Montants 31/12/2017 : 11 649, Répartition en % : 100, Montants 31/12/2016 : 10 525, Répartition en % : 100. **La répartition par secteurs économiques est la suivante :**

Secteurs économiques	Montants 31/12/2017	Répartition en %	Montants 31/12/2016	Répartition en %
Distribution	1 875	16,10	-	-
Finances et banques	4 017	34,48	4 017	38,17
Groupes intégrés	5 713	49,04	4 464	42,41
Communication	-	-	1 976	18,77
Services	44	0,38	68	0,65
TOTAL	11 649	100	10 525	100

II.2. Les créances douteuses. Au 31/12/2017, les encours bilanciaux douteux et contentieux bruts atteignent 91 Keuros et les provisions s'élèvent à 91 Keuros. Ce montant concerne un seul dossier (RAYMOND) ; le dossier contentieux concernant N'GUYEN a été soldé suite au règlement intervenu au cours du dernier trimestre 2017. Il n'y a plus d'encours hors-bilan douteux et contentieux. Il n'y a pas d'encours compromis au 31/12/2017. En 2017, il a été constaté une perte sur créance irrécouvrable qui s'élève à 26 Keuros. Les provisions dotées et reprises depuis le début de l'année s'analysent comme suit : Bilan, Dotations aux provisions créances douteuses et Total, Provisions au 31/12/2016 : 117, Reprises de l'exercice : - 26, Provisions au 31/12/2017 : 91. Les encours douteux bruts et leurs provisions ventilés selon les mêmes critères que les encours sains s'analysent comme suit : Secteurs économiques. Pharmacie, Chimie-Santé et Total, Encours bruts, Montants : 91, Répartition en pourcentage : 100, Provisions, Montants : 91, Répartition en pourcentage : 100. La ventilation par contreparties est la suivante : Entrepreneurs individuels et Total, Encours bruts, Montants : 91, Répartition en pourcentage : 100, Provisions, Montants : 91, Répartition en pourcentage : 100. Les encours douteux sont classés en risques mauvais (17 à 20 sur l'échelle de la notation interne). **III.3. Ventilation des créances et des dettes selon la durée restant à courir.** Au 31/12/2017, la ventilation des créances sur établissements de crédit et opérations clientèles est la suivante :

Actif	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Créa. sur les éta de crédits : comptes ordinaires	101 740	-	-	-	101 740
TOTAL	101 740	-	-	-	101 740
Op. avec la clientèle : - Crédits à la clientèle	131	141	8 120	3 250	11 642
- Créances rattachées	7	-	-	-	7
TOTAL	138	141	8 080	3 250	11 649
TOTAL GENERAL	101 878	141	8 080	3 250	113 389

La ventilation des dettes sur établissements de crédit et opérations clientèles est la suivante :

Passif	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total
Dettes envers les établissements de crédits : - Comptes emprunts	5 892	5 750	11 642
- Comptes bancaires	1 202	-	1 202
TOTAL	7 094	5 750	12 844
Opérations avec la clientèle : - Comptes créditeurs à terme	357	-	357
- Comptes ordinaires	8	-	8
- Dettes rattachées	4	-	4
TOTAL	369	-	369
TOTAL GENERAL	7 463	5 750	13 213

III.4. Ventilation des comptes de régularisation, débiteurs et créditeurs divers. Au 31/12/2017, la ventilation des comptes de régularisation est la suivante : Produits à recevoir, Actif : 35 663, Charges constatées d'avance, Actif : 603, Comptes de régularisation divers, Actif : 16, Impôts sociétés, Passif : 18 215, Total, Actif : 36 282, Passif : 18 215. Au 31/12/2017, la ventilation des autres actifs et passifs est la suivante : Clients et comptes rattachés, Autres actif : 19 865, Acomptes impôts société, Autres actif : 22 286, Autres débiteurs divers, Autres actif : 1 532, Fournisseurs débiteurs, Autres actif : 3 708, Dettes sociales et fiscales, Autres passif : 8 839, Fournisseurs et comptes rattachés, Autres passif : 4 631, Autres charges à payer et créditeurs divers, Autres passif : 78 370, Autres créditeurs divers, Autres passif : 8 700, Total, Autres actif : 47 391, Autres passif : 100 540. Les produits à recevoir au 31/12/2017 de 35 663 Keuros, concernant la facturation de décembre émise en janvier 2018. Les charges constatées d'avance de 603 Keuros, au 31/12/2017 correspondent principalement aux maintenances de logiciels, loyers, charges locatives du 1er trimestre 2018. **III.5. Titres de participations et dépôts de garantie.** Au 31/12/2017, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS détient 1 seul titre : 1 titre IT-CE à 0,01 euro (provenant de l'apport GCE PAIEMENTS). **III.6. Ventilation des provisions pour risques et charges.** Au 31/12/2017, les provisions french (hors IAS19 R) sont les suivantes :

	Val. à l'ouv. de l'exercice	Aug.	Dim.	Valeur à la clôture de l'exer.
Prov. pr indemnité de départ à la retraite ...	10 362	368	8 100	2 630
Provisions pour médaille du travail	2 567	174	-	2 741
Prov. pr risques - Frais de personnel aut. ...	280	-	-	280
Prov. pour risques et ch. expl. bancaire	126	-	26	100
Prov. pour risques et ch. d'exploitation	-	60	-	60
TOTAL	13 335	602	8 126	5 811

III.7. Capitaux propres. Au 31/12/2017, le capital s'élève à 53 559 264 euros, entièrement libéré, réparti en 9 738 048 actions au nominal de 5,50 euros chacune. Le résultat au 31/12/2016 s'élève à 40 914 113,60 euros après impôt sur les sociétés d'un montant de 21 942 762,16 euros. A la suite de l'Assemblée Générale du 29/05/2017, et ce conformément à l'article 36 des statuts, il a été décidé de verser à chaque actionnaire un dividende net par action de 2,15 euros. Le résultat de l'exercice 2016 d'un montant de 40 914 113,60 euros et le report à nouveau de l'exercice antérieur de 38 343 648,38 euros ont constitué le bénéfice distribuable pour un montant global de 79 257 761,98 euros. Sur ce bénéfice distribuable, un montant de 20 936 803,20 euros a été versé à NATIXIS au titre des dividendes 2016. Le solde de 58 320 958,78 euros a été conservé en report à nouveau.

Capitaux propres au 31/12/2017	31/12/2016	Mouvements de l'exercice			31/12/2017
		Bénéfice distribué	Aug.	Dim.	
Capital	53 559 264	-	-	-	53 559 264
Primes d'apport	5 382	-	-	-	5 382
Primes d'émission ...	10 945 558	-	-	-	10 945 558
Réserve légale	5 355 927	-	-	-	5 355 927
Rés. non distribuable	736 867	-	-	-	736 867
Report à nouveau	38 343 648	-	58 320 959	38 343 648	58 320 959
Résul. 2016 affecté..	40 914 114	20 936 803	-	-	40 914 114
Résultat de l'exercice au 31/12/2017	-	-	-	-	41 976 468
TOTAL	149 860 760	20 936 803	58 320 959	79 257 762	170 900 425

Les réserves non distribuables sont portées à 736 867 euros depuis le 31/12/2007 et restent identiques au 31/12/2017.

IV - NOTES SUR LES POSTES DE HORS-BILAN (en Keuros, sauf indication contraire). IV.1. Opérations avec la clientèle. Engagements hors-bilan. Engagements donnés, Ouvertures de crédits confirmés, 31/12/2017 : 13 777, 31/12/2016 : 15 524, Garanties de remboursements de crédits, 31/12/2017 : 60 323, 31/12/2016 : 56 533, Total, 31/12/2017 : 74 100, 31/12/2016 : 72 057. Au 31/12/2017, les engagements hors-bilan donnés atteignent 74 100 Meuros et se répartissent uniquement en encours sains. Les encours sains hors-bilan se répartissent comme suit :

	Encours sains		
	Notation	31/12/2017	31/12/2016
Très bon risque	1 à 2	19 054	14 516
Bon risque.....	3 à 5	33 000	38 237
Risque satisfaisant	6 à 8	17 756	16 554
Risque médiocre.....	9 à 11	4 290	2 750
Risque sensible/Elevé.....	12 à 14	-	-
Risque sensible/Mauvais.....	15 à 16	-	-
TOTAL		74 100	72 057

Il n'y a pas d'encours douteux hors-bilan au 31/12/2017. Les encours sains hors-bilan se répartissent par secteurs économiques suivants :

Secteurs économiques	Montants 31/12/2017	Répartition en %	Montants 31/12/2016	Répartition en %
Agro-alimentaire	3 000	4,05	3 000	4,16
Consommations	2 679	3,62	5 929	8,23
Distribution.....	6 500	8,77	6 500	9,02
Energie.....	6 414	8,66	3 500	4,86
Finances et Banques	7 985	10,78	5 081	7,05
Groupes intégrés	6 540	8,83	1 287	1,79
Hôtellerie	1 000	1,35	1 000	1,39
Immobilier	1 000	1,35	4 000	5,55
Communication.....	2 500	3,37	2 500	3,47
Industrie de base.....	10 000	13,50	10 000	13,88
Ind. mécaniques et électriques	3 227	4,35	5 983	8,30
Commerce prod. énergétiques.....	3 500	4,72	3 500	4,86
Pharmacie, Chimie-Santé.....	6 000	8,10	6 000	8,33
Services.....	6 000	8,10	6 000	8,33
Technologies.....	5 755	7,77	5 777	8,02
Environnement	2 000	2,70	2 000	2,78
TOTAL	74 100	100	72 057	100

V - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (en Keuros, sauf indication contraire). V.1. Ventilation des intérêts. Produits. Intérêts reçus des établissements de crédit, 31/12/2017 : 20, 31/12/2016 : 21, Produits reçus de la clientèle, Intérêts sur prêts, 31/12/2017 : 124, 31/12/2016 : 117, Total, 31/12/2017 : 144, 31/12/2016 : 138. Charges. Intérêts payés à la clientèle (*) et Total, 31/12/2017 : 25, 31/12/2016 : 15. (*) en 2016 et 2017 les montants des intérêts ont été constatés en charges négatives. **V.2. Ventilation des commissions.** Opérations moyens de paiements, 31/12/2017, Charges : 35 581, Produits : 323 063, 31/12/2016, Charges : 34 136, Produits : 318 783, Opérations de hors-bilan, 31/12/2017, Produits : 178, 31/12/2016, Produits : 234, Total, 31/12/2017, Charges : 35 581, Produits : 323 241, 31/12/2016, Charges : 34 136, Produits : 319 017. Au 31/12/2017, les commissions moyens de paiement incluent l'activité SEP pour un montant de 72 307 Keuros et les charges moyens de paiement SEP s'élèvent à 34 053 Keuros pour la même période. **V.3. Résultats des sociétés en participation.** Le 01/07/2011 création de la société en participation « SEP NX-NP » entre NATIXIS et NATIXIS PAIEMENTS (ancienne dénomination). La société en participation a pour objet le traitement des prestations amont au processing des moyens de paiement, c'est-à-dire : activité « Personnalisation » : personnalisation des cartes bancaires et de paiement ; activité « Système d'acquisition » : mise à disposition de services d'acquisition de transactions par les clients (notamment la location et la vente de terminaux de paiements électroniques) ; activité « Messagerie bancaire sécurisée » : mise à disposition et maintenance de la messagerie bancaire sécurisée. La SEP « NX-NP » a été créée par l'apport du savoir-faire technique propre à chacun des participants, à savoir : pour NATIXIS : la capacité et les moyens à négocier et conclure les contrats avec les fournisseurs ainsi que son savoir-faire technique en matière de messagerie bancaire sécurisée et de personnalisation des cartes, de même que la capacité logistique et d'environnement ; pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS : sa capacité à concevoir le marketing et l'animation commerciale pour les activités exercées par la société. Le résultat de la « SEP NX-NP » est réparti entre les associés proportionnellement à leurs apports, c'est-à-dire 28 % pour NATIXIS et 72 % pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS. Au 31/12/2017, le résultat de la « SEP NX-NP » est bénéficiaire de 29 997 344,86 euros réparti à 72 % sur NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS 21 598 088,30 et 28 % sur NATIXIS 8 399 256,56 euros. En revanche, les associés de la société en participation « SEP GTB-NPS » ont décidé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/01/2017 de désigner un liquidateur de la SEP. L'A.G.O. en date du 27/02/2017 a prononcé la liquidation de la « SEP GTB-NPS ». Le mali de liquidation de la société de 36 135,08 au 27/02/2017 a été réparti, conformément à l'article 12 des statuts de la société, à hauteur des quotes-parts des associés soit, 90 % pour NATIXIS (32 515,57 euros) et 10 % pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS (3 613,51 euros). **V.4. Charges générales d'exploitation.** Au 31/12/2017, les charges d'exploitation s'élèvent à 219,10 Meuros contre 213,70 Meuros au 31/12/2016. Les charges de personnel de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS pour la même période de 67,76 Meuros répartissent de la façon suivante :

Chiffres en Meuros	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2016/2017
Salaires et traitement.....	34,23	32,34	1,89
Charges de retraite.....	9,33	3,24	6,09
Charges sociales et provisions	14,95	14,63	0,32
Participation.....	1,59	1,35	0,24
Intéressement	3,31	3,31	- 0,00
Impôts et taxes sur rémunérations.....	4,36	4,20	0,16
TOTAL	67,76	59,07	8,69

L'arrêté des comptes du 31/12/2017, prend en compte deux événements dans le processus de comptabilisation des passifs sociaux et des frais de personnel : **Contexte. Projet externalisation des passifs sociaux.** Le département RH - Compensation et Benefits - Avantages sociaux de NATIXIS en lien avec la direction fiscale a lancé un projet visant à externaliser la gestion des passifs sociaux, c'est-à-dire à souscrire des actifs de couverture auprès d'assureurs tiers afin de couvrir les passifs sociaux. Cette action vise à répondre à une obligation réglementaire sur une partie des engagements et à bénéficier d'une opportunité fiscale. Les contrats d'assurance ont été souscrits au cours de la semaine du 18/12. Leurs effets ont été intégrés dans les fiches produites par le cabinet d'actuariat GALEA pour comptabilisation au 31/12/2017. **Actifs distincts.** Suivant une étude menée au 31/12/2016, il a été identifié que les polices d'assurance émises par une compagnie d'assurance partie liée devaient également faire l'objet d'une présentation en tant qu'actifs distincts dans les comptes sociaux (et non pas en tant qu'actifs de couverture présentés en déduction du passif). Au 31/12/2017, les fiches communiquées par GALEA aux entités ont été mises à jour afin de faire apparaître les actifs identifiés comme « actifs distincts ». Afin de répondre à la demande de la fiscalité, il a été créé de nouveaux PCI afin de modifier le processus de comptabilisation des régimes concernés qui ne sera plus réalisé en net afin d'identifier la variation comptabilisée en résultat au titre des actifs distincts. Cette modification n'affecte pas les montants et la présentation des comptes sociaux et consolidés. **Principe comptable.** Selon la recommandation ANC n° 2013-02, les fonds de retraite qualifiés d'actifs du régime sont comptabilisés directement en réduction de la provision inscrite au bilan. Néanmoins en pratique, afin d'assurer la déductibilité fiscale des cotisations et des primes versées au fonds de retraite, il convient de les comptabiliser en charges. En contrepartie, la provision pour retraite est reprise en compte de résultat pour ne faire apparaître au bilan que le montant de l'engagement non couvert : la fiche actuariale inclut l'évènement de reprise en compte de résultat relatif au passif ; l'écriture de comptabilisation de la prime versée à l'assureur - charge de personnel permet de répondre au besoin d'identification fiscal sans affecter le compte de résultat, les deux éléments se compensent en résultat. Au 31/12/2017, le montant comptabilisé en frais de personnel (assurance) s'élève à 5,9 Meuros ; ce montant est repris en déduction dans les charges générales (passifs sociaux). Les charges générales d'exploitation à 219,10 Meuros, sont en hausse de + 5,40 Meuros (+ 2,53 %) par rapport au 31/12/2016 et se répartissent comme suit :

Chiffre en Meuros	31/12/2017	31/12/2016	Variation 2016/2017
Ch. de personnel (cf. tab. ci-dessus pr détail) ...	67,76	59,07	8,69
Etudes informatiques MOE.....	24,23	24,93	- 0,70
Honoraires.....	1,59	1,41	0,18
Moyens informatiques	90,70	82,21	8,49
Locaux.....	8,76	8,66	0,10
Logistique.....	6,98	6,05	0,93
Redevances de crédit-bail	4,01	3,47	0,54
Personnel extérieur (consultants, prestataires, intérimaires).....	30,97	27,60	3,37
Dotation pr risque d'expl. et passif sociaux	- 7,50	0,89	- 8,39
Impôts et taxes	3,93	3,39	0,54
NATIXIS FEES.....	1,26	1,27	- 0,01
Divers.....	8,34	8,26	0,08
Dotations aux amort. et aux provisions	9,85	10,15	- 0,30
Transferts de charges d'exploitation	- 27,95	- 20,42	- 7,53
Charges refacturées.....	- 3,83	- 3,24	- 0,59
TOTAL	219,10	213,70	5,40

VI - INFORMATIONS DIVERSES. Consolidation. NATIXIS consolide NATIXIS PAIEMENT SOLUTIONS dans ses comptes par la méthode de l'intégration globale. NATIXIS PAIEMENT SOLUTIONS fait partie du périmètre d'intégration fiscale de NATIXIS. **Effectif.** Au 31/12/2017, l'effectif total est de 582 contrats, contre 576 au 31/12/2016 (sont inclus, le personnel détaché PARTECIS, les collaborateurs en absence longue durée et les stagiaires). La répartition est la suivante : 551 CDI ; 1 CDD ; 12 contrats apprentissage en alternance ; 18 contrats de professionnalisation.

Classification	Femmes	Hommes	Total
Techniciens.....	112	92	204
Cadres	178	200	378
TOTAL EFFECTIF AU 31/12/2017	290	292	582
Techniciens.....	122	90	212
Cadres	171	193	364
TOTAL EFFECTIF AU 31/12/2016	293	283	576

Informations sur les Commissaires aux comptes. Honoraires. Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes, au titre de leur mission de commissariat aux comptes, de certification et d'examen des comptes, comptabilisé sur l'exercice 2016, conformément à la lettre de mission du 05/12/2017 s'élève à 142 000,00 euros. **Informations concernant les rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux.** Conformément aux dispositions des articles R. 123-196, et R. 123-197 du Code de commerce, relatifs aux rémunérations des dirigeants sociaux de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, aucune somme n'a été versée sur l'exercice 2017. Conformément aux dispositions des articles R. 123-198, 1° du Code de commerce, le montant des jetons de présence et des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance est repris comme suit : **Jetons de présence - exercice 2017.** Conseils d'administration des : 5 avril - 13 septembre - 1^{er} décembre 2017. BPCE représenté par Mr J-Philippe VANPOPERINGHE, Administrateur : 3 600, INFORMATIQUE BANQUE POPULAIRE (I-BP) représenté par M. Serge MATRY, Administrateur : 2 700, IT-CE représenté par M. Bruno GORE, Administrateur : 1 800, BANQUE POPULAIRE OCCITANE représentée par Mme Catherine ANTIC, Administrateur : 2 700, BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE représentée par Mme Sabine CALBA, Administrateur : 2 700, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONES ALPES représentée par Mme Violaine BELLIN, Administrateur :

1 800, CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE représenté par M. Alain DAVID, Administrateur : 1 800, CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE représentée par Mme Christine GOEURY, Administrateur : 1 800, CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE

& DU LIMOUSIN représenté par M. Pascal POUYET, Administrateur : 2 700, CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE représentée par Mme Frédérique DESTAILLEUR, Administrateur : 900, Total : 22 500.

Opérations avec les entreprises liées (en Keuros).

Comptes de bilan	2017	Natixis	Natixis Inter Epargne	Natixis Inter-titres	Natixis Finance	Natixis Lease	Natixis Factor	Natixis Asset Managt	Natixis Wealth Managt	BPCE	BPCE Assur	IT-CE	Réseau BP	Réseau CE
Actif :														
- Créances sur établissements de crédit (*).....	101 740	75 173	-	-	-	-	-	-	-	26 562	-	-	3	2
- Créance d'intégration fiscale.....	21 920	21 920	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Produits à recevoir	30 382	1 812	19	300	9	-	1	-	16	2 048	50	-	11 784	14 343
- Créances clients.....	16 487	4 645	-	1 151	9	-	1	635	15	5 245	-	-	682	4 103
- Autres débiteurs divers - acomptes	1 172	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 172	-	-
- Autres comptes de régularisation	326	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif :														
- Comptes emprunts à terme	11 642	11 642	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dettes fournisseurs	49	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	2
- Dettes d'intégration fiscale.....	18 215	18 215	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres charges à payer.....	7 663	7 375	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38	250
- Autres comptes de régularisation	8 399	8 399	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan :														
- Engag. de garanties donnés à la clientèle.....	54 247	54 247	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Les montants des comptes miroirs avec BPCE (à l'actif) et NATIXIS (au passif), sont compensés dans le bilan publiable de NP (cf. note 2.7).

Comptes de résultat	2017	Natixis	Natixis Inter Epargne	Natixis Inter-titres	Natixis Immo	Natixis Finance	Natixis Lease	Natixis Factor	Natixis Assur	Natixis Car Lease	Natixis Asset Managt	Natixis Wealth Managt	Cie Europ Garanties cautions	BPCE	Ass BP Vie	Ass BP Prévoy	BPCE Assur	IT-CE	Réseau BP	Réseau CE
Int. et produits assimilés	20	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions (produits).....	273 766	11 826	113	1 284	-	523	3	98	5	-	998	193	9	13 466	233	327	1 365	-	103 358	159 964
Commissions (charges).....	- 3 827	-	-	-	-	-	- 3 827	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Q-p. de pertes/op. d'expl. bancaire faites en commun.....	- 8 399	- 8 399	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	261 560	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ch. générales d'expl.	- 88 477	- 68 909	-	-	- 6 558	-	-	-	-	- 152	- 19	-	-	- 279	-	-	-	- 11 360	- 93	- 1 097
Q-p. de frais de siège	- 1 171	- 1 171	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESUL. BRUT D'EXPL.....	171 912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESUL. NET D'EXPL.....	171 912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT AV. IMPOT	171 912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESUL. NET	171 912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

AFFECTATION DU RESULTAT (en euros). L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, suivant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017, d'un montant de 41 976 468,25, de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 41 976 468,25, Report à nouveau antérieur : 58 320 958,78, Bénéfice distribuable : 100 297 427,03, Dividendes aux actionnaires soit 2,16 euros par action : 21 034 183,68, Report à nouveau : 79 263 243,35.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS S.A. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS S.A. a pour principale activité la mise à disposition de solutions de paiements connectés pour le compte de ses banques clientes, notamment des banques membres du groupe BPCE. Ceci se traduit par le développement de projets informatiques dont le cycle de vie repose sur la comptabilisation d'immobilisations en cours puis leur activation et leur amortissement. Ce processus est encadré par un Comité du Groupe NATIXIS, chargé de : statuer sur le caractère immobilisable des nouveaux projets informatiques recensés par la Direction opérationnelle des systèmes informatiques et transmettre les décisions du Comité aux métiers ; traiter les difficultés opérationnelles liées au suivi et à la comptabilisation des projets immobilisés ; favoriser la communication entre les services des membres contributeurs et les métiers. Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS détient des immobilisations incorporelles brutes d'un montant de 214,3 Meuros au 31/12/2017 dont 60,67 Meuros d'immobilisations en cours. Le développement de solutions de paiement connectées est au cœur de l'activité de NATIXIS PAIEMENT SOLUTIONS. Cette dernière développe des

projets informatiques, comptabilisés en immobilisations incorporelles, pour le compte de ses banques clientes. Compte tenu du caractère significatif de ces montants dans les comptes, elles constituent un point clé de notre audit. Dans le cadre de nos procédures d'audit, nous avons examiné le dispositif de contrôle et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés relatifs aux immobilisations incorporelles. Dans ce contexte, nos diligences ont consisté à : revoir la conception des contrôles au travers d'entretiens avec les personnes qui en ont la charge ou qui les supervisent ; prendre connaissance de la procédure du Groupe NATIXIS relative à l'activation des immobilisations incorporelles en cours ; vérifier la mise en place effective des contrôles en réalisant, le cas échéant, un test de cheminement ; vérifier l'efficacité opérationnelle des contrôles sur la base de sondages. Nous avons par ailleurs effectué les travaux suivants : vérifier le rapprochement comptabilité/gestion des immobilisations incorporelles ; rapprocher, sur la base de sondages, le montant des immobilisations incorporelles enregistré en comptabilité aux justificatifs afférents ; vérifier, sur la base de sondages, le caractère immobilisable des projets informatiques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce. Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations. **Désignation des Commissaires aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS S.A. par l'Assemblée Générale du 30/05/1995, compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenus depuis cette date. Au 31/12/2017, le cabinet KPMG S.A. était dans la 23^{ème} année de sa mission sans interruption. Par ailleurs, le cabinet SALUSTRO REYDEL, membre du réseau KPMG, était précédemment Commissaire aux comptes de l'entité, de 1995 à 2007. Paris - La Défense, le 27 avril 2018, KPMG AUDIT FSI : Marie-Christine JOLYS, Associée.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS.

INFORMATIONS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises (Décret n° 85-1388 du 27/12/1985) - Procédures d'insolvabilité (Règlement communautaire n° 1346 du 29/05/2000) - Procédures de sauvegarde des entreprises (Décret n° 2005-1677 du 28/12/2005)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

JUGEMENT D'OUVERTURE

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE SAUVEGARDE

DU 9 MAI 2018

■ sem diprofa, Sigle : DIPROFA, S.P.A.S., 118/130, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, R.C.S. : Paris 804 722 957 - Activité : distribution de matériel destiné aux collectivités locales et professionnels de l'événementiel - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl AJAssociés en la personne de M^e Lesly Miroite 48 rue La Fayette 75009 Paris avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire Selarl Athena en la personne de M^e Camille Steiner 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

DU 9 MAI 2018

■ 3IC INTERNATIONAL, S.P.A.S., 3, rue du Colonel Oudot, 75012 Paris, R.C.S. : Paris 333 035 236 - Activité : traduction localisation arts graphiques mise en page et toutes activités annexes ou connexes - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 avril 2018 désignant : administrateur SCP Cbf Associés en la personne de M^e Christian Caviglioli 4 place de Wagram 75017 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarla Mja en la personne de M^e Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris cedex 10. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

■ CITY GUARD, S.A.R.L., 16, boulevard Saint-Germain, Cedex 05, CS 70514, 75237 Paris, R.C.S. : Paris 481 321 081 - Activité : activités de sécurité privée - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 mai 2018 désignant : administrateur Selarl Vincent Mequinon 81 rue Lauriston 75116 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SCP Brouard-Daudé en la personne de M^e Florence Daudé 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

■ ICHIDO SOCIAL CLUB "I.S.C.", S.P.A.S., 11, rue Tiquetonne, 75002 Paris, R.C.S. : Paris 809 972 839 - Activité : exploitation de tous établissements se rapportant à la restauration, restauration, japonaise, prestations de services liées à l'organisation de réception. Importation, exportation, commercialisation, achat, vente en gros, détail d'alcools, entre entreprises (B To B) et sur tous supports, notamment site Web - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2018 désignant : administrateur SCP Thévenot Partners Administrateurs Judiciaires en la personne de M^e Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarla Mja en la personne de M^e Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

DU 9 MAI 2018

■ ALLIANCE MEDICALE, S.A.R.L., 15, rue Erlanger, 75016 Paris, R.C.S. : Paris 517 702 510 - Activité : presations de services. Mise en relation de personnels diplômés médicaux et para-médicaux à la demande d'établissements (hospitaliers-pharmaceutiques ou autres) - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 novembre 2016 désignant liquidateur Selarla Mja en la personne de M^e Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

■ LUTAEI, S.P.A.S., 32, rue Drouot, 75009 Paris, R.C.S. : Paris 825 023 617 - Activité : restauration, traiteur, Sandwicherie, Saladerie, vente à emporter, sans vente de Boissons alcoolisées - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 avril 2018 désignant liquidateur Selarl Actis Mandataires Judiciaires en la personne de M^e Brigitte Penet-Weiller 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

■ SARL HORLOGERIE SUISSE, S.A.R.L., 59, avenue Kléber, 75116 Paris, R.C.S. : Paris 320 315 682 - Activité : orfèvrerie bijouterie et curiosités - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 novembre 2016 désignant liquidateur Selarla Mja en la personne de M^e Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

■ SEB & CO, S.A.R.L., 30, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris, R.C.S. : Paris 522 357 102 - Activité : café bar brasserie restaurant - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 avril 2018 désignant liquidateur Selarl Axyme en la personne de M^e Didier Courtoux 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

■ SIXTE, S.P.A.S., 56, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, R.C.S. : Paris 794 139 766 - Activité : vente au détail sur Internet de tous articles et produits marchands non réglementés - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 avril 2018 désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Leïla

Belhassen 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

■ H.R. TRANSPORT, S.P.A.S., 54, rue de la Santé, 75014 Paris, R.C.S. : Paris 812 221 356 - Activité : transport public routiers des personnes au moyens de véhicules n'excédant pas neuf places conducteur compris. Location de véhicules avec ou sans chauffeur. Location de véhicules avec option - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 mars 2017 désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Camille Steiner 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

JUGEMENT PRONONCANT

JUGEMENT DE CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

DU 9 MAI 2018

■ Learning 4 Life France, S.P.A.S., 7, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris, R.C.S. : Paris 812 291 920 - Activité : galerie d'art, centre culturel, cours de yoga et ateliers de peinture. Formation et Coaching - Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Brouard-Daudé en la personne de M^e Florence Daudé 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Btsq en la personne de M^e Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ FRANCE PRESTIGE INSTITUTE, S.P.A.S., 10, place Vendôme, Chez Régus, 75001 Paris, R.C.S. : Paris 814 942 827 - Activité : toutes activités de conseils en formation (séminaires, congrès, formations) visites de luxes et accompagnement culturel - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Actis Mandataires Judiciaires en la personne de M^e Stéphane-Alexis Martin 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ JNSB, S.P.A.S., 25, rue Sainte-Apolline, 75002 Paris, R.C.S. : Paris 801 245 192 - Activité : vente d'articles sportifs - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Montravers Yang-Ting en la personne de M^e Yohann Yang-Ting 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ LEGENDE URBAINE COMMUNICATION GLOBALE, S.A.R.L., 38, rue Dunois, 75647 Paris, R.C.S. : Paris 412 010 282 - Activité : l'étude, la création, l'organisation, la production de toutes opérations de promotion, de publicité et de communication par tous types de média - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations de créances sont à

AUTRE JUGEMENT PRONONCANT

DU 9 MAI 2018

■ Caseiro Luis Philippe, 55, avenue de Suffren, 75007 Paris, R.C.S. : N.I. - Activité : plombier - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Axyme en la personne de M^e Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ Chindris Vasile, Nom d'usage : Chindris, 21, rue Bruant, 75013 Paris, R.C.S. : N.I. - Activité : bâtiment - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarla Mja en la personne de M^e Frédérique Lévy 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ ECO-SYSTEME FRANCE, Sigle : E.S.F., S.A.R.L., 99 bis, avenue du Général Leclerc, 75014 Paris, R.C.S. : Paris 492 879 218 - Activité : entretien et maintenance de matériel sanitaire - vente de produits sanitaires -

déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ N.B.C., S.A.R.L., 25, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris, R.C.S. : Paris 481 565 372 - Activité : pressing, blanchisserie, teinturerie - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Leïla Belhassen 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ ORCHID CONSEIL, S.A.R.L., 40, rue des Blancs Manteaux, 75004 Paris, R.C.S. : Paris 422 511 378 - Activité : conseil en organisation, management et systèmes d'informations destinés aux entreprises. Conseil et réalisation d'aménagements intérieurs ou extérieurs, décoration et design d'espaces publics ou privés, y compris mobilier et accessoires - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Brouard-Daudé en la personne de M^e Florence Daudé 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ SEPENY, S.A.R.L., 8, rue de la Moselle, 75019 Paris, R.C.S. : Paris 493 929 186 - Activité : gestion de supports publicitaires - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M^e Charlotte Thirion 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créan-

ces sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ TECH-INN, S.A.R.L., 92, avenue Niel, 75017 Paris, R.C.S. : Paris 433 910 072 - Activité : conseil en informatique et toutes activités liées à internet. Travaux de secrétariat - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Montravers Yang-Ting en la personne de M^e Marie-Hélène Montravers 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ THE DREAM MAKERS COMPANY, S.P.A.S., 1-3, rue d'Enghien, 75010 Paris, R.C.S. : Paris 808 305 346 - Activité : conseils communication dans le secteur du digital - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Brouard-Daudé en la personne de M^e Xavier Brouard 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

■ VENDOME SAS, S.P.A.S., 164, rue Ordener, 75018 Paris, R.C.S. : Paris 794 255 471 - Activité : création, commercialisation d'articles d'habillement - Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Canet en la personne de M^e Patrick Canet 53 bis quai des Grands Augustins 75006 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la présente publication. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

les domaines de l'administration, de l'organisation, de la gestion et de l'informatique, de l'assistance commerciale et marketing du conseil en matière de politique de développement, de stratégie ou de contrôle de gestion la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, les facilitant ou facilitant l'activité des filiales (gestion de valeurs mobilières pour son propre compte), l'acquisition et la gestion, par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers de toutes natures - Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2018, désignant liquidateur SCP Btsng en la personne de M^e Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com> à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

tion des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

■ MULTI BAT AGENCEMENTS, S.A.R.L., 98, avenue de Villiers, 75017 Paris, R.C.S. : Paris 331 878 421 - Activité : toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant aux recherches pluridisciplinaires sur l'environnement et l'architecture intérieure - Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2018, désignant liquidateur SCP Btsng en la personne de M^e Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com> à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

JUGEMENT DE CLOTURE

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

DU 17 MAI 2018

■ Greffe du Tribunal de Commerce de
Le Puy-en-Velay. LES TANNERIES DU

PUY, S.A., Les Tanneries du Puy, 43000 Chadrac, R.C.S. : Le Puy-en-Velay 338 354 764 - Activité : commerce de gros divers - vente de peaux tannées.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Toutes les informations du greffe sur les procédures collectives :

www.infogreffe.fr

JUGEMENT D'OUVERTURE

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE SAUVEGARDE

DU 16 MAI 2018

■ 2TProductions, S.P.A.S., 14, Rue Nungesser et Coli, 92100 Boulogne Billancourt, R.C.S. : NANTERRE 497 607 499 - Activité : production de films et de programmes pour la télévision - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ajrs Mission Conduite Par M^e Thibaut Martinat 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine avec les pouvoirs : surveiller, mandataire judiciaire Selarl De Keating Mission Conduite Par M^e Christian Hart De Keating 183 Avenue AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 92024 Nanterre Cedex. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au B.O.D.A.C.C. auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

METROPOLE 811 653 484 - Activité : autres travaux d'installation n.c.a - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2016 désignant mandataire judiciaire SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^e étage 59976 TOURCOING Cedex, . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au B.O.D.A.C.C. auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

DU 15 MAI 2018

■ DIFFUSION ILLONA, S.A.R.L., 3, Rue du Commandant Pilot, 92200 Neuilly-sur-Seine, R.C.S. : NANTERRE 331 047 290 - Activité : comm. de gros (Comm. Interent.) de fournitures et équipements industriels divers - Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 septembre 2016 désignant mandataire judiciaire Selas Alliance Mission Conduite Par M^e Véronique Becheret 3/5/7 AV PAUL DOUMER 92500 RUEIL MALMAISON. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au B.O.D.A.C.C. auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

ARRET DE LA COUR D'APPEL

ARRET DE LA COUR

DU 15 MAI 2018

■ ARCHANA, S.A.R.L., 110, boulevard de Charonne, 75020 Paris, R.C.S. : Paris 389 032 152 - Activité : restaurant - café - Par arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du : 15 mai 2018 Infirme le jugement rendu le 12 décembre 2017 ayant ouvert une procédure de liquidation judiciaire, et, statuant à nouveau, dit n'y avoir lieu d'ouvrir une liquidation judiciaire.

■ PROXIMA CENTURI, S.A.R.L., 9, rue Duperré, 75009 Paris, R.C.S. : Paris 445 328 354 - Activité : la production de films institutionnels et publicitaires, le conseil, la formation, l'animation, l'organisation de congrès, la communication, l'acquisition et la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de la société - Par arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du : 15 mai 2018 Infirme le jugement rendu le 07 décembre 2017 en ce qu'il a converti la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Ouvre une nouvelle période d'observation d'une durée de 3 mois.

EXTRAIT DE JUGEMENT

JUGEMENT PRONONÇANT LA RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

DU 9 MAI 2018

■ GROUPE MBA, S.P.A.S., 98, avenue de Villiers, 75017 Paris, R.C.S. : Paris 428 704

647 - Activité : en France et dans tous pays : l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, la prise de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et généralement toutes opérations quelconques se rapportant directement ou indirectement à l'objet social les prestations Deservices dans

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

DU 14 MAI 2018

■ Greffe du Tribunal de Commerce de
Lille Metropole. BFP, S.A.R.L.A.A.U., 46,
Rue Cure, 59100 Roubaix, R.C.S. : LILLE

**JUGEMENT D'OUVERTURE
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE**

DU 15 MAI 2018

■ UNIVERSAL LUXURY SERVICES, S.A.R.L., 20, Avenue du Général de Gaulle, 92250 la Garenne Colombes, R.C.S. : NANTERRE 818 255 671 - Activité : autres services personnels n.c.a - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 novembre 2017, désignant liquidateur Selarl De Bois-Herbaut Mission Conduite Par M^e Alexandre Herbaut 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE CS 40152 92741 NANTERRE CEDEX. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

DU 16 MAI 2018

■ CDF.TORIS, S.A.R.L., 7, Allée du Bosquet, 92310 Sèvres, R.C.S. : NANTERRE 493 390 207 - Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2017, désignant liquidateur Selarl De Bois-Herbaut Mission Conduite Par M^e Alexandre Herbaut 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE CS 40152 92741 Nanterre Cedex. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ E.L.C.CONSTRUCTION, S.P.A.S.A.A.U., 3, Rue de la Paix, Nanterre, 92000 Nanterre, R.C.S. : NANTERRE 813 270 352 - Activité : travaux de plâtrerie - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2016, désignant liquidateur M^e Legras De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ ECHOES LABS, S.P.A.S., 18-22, Rue d'Arras, 92000 Nanterre, R.C.S. : NANTERRE 530 718 105 - Activité : conseil en systèmes et logiciels informatiques -

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2018, désignant liquidateur Selarl De Keating Mission Conduite Par M^e Christian Hart De Keating 183 Avenue AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 92024 Nanterre Cedex. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ MANGA EXOTIC, S.A.R.L., 92bis, Rue Victor Hugo, 92300 Levallois Perret, R.C.S. : NANTERRE 510 867 427 - Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) alimentaire non spécialisé - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2017, désignant liquidateur Selas Alliance Mission Conduite Par M^e Véronique Becheret 3/5/7 Avenue PAUL DOUMER 92500 Rueil-Malmaison. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ NM EXOTIQUE, S.A.R.L., 64, Rue Bournard, 92700 Colombes, R.C.S. : NANTERRE 794 634 139 - Activité : autres commerces de détail spécialisés divers - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2016, désignant liquidateur Selarl C. Basse Mission Conduite Par M^e Christophe Basse 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 Neuilly-sur-Seine. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

■ SIVAPATHALINGAM Sivalingam, 56, Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes, R.C.S. : NANTERRE 483 989 349 - Activité : commerce D'Alimentation Générale - Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2016, désignant liquidateur Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par M^e Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au **B.O.D.A.C.C.** auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

JUGEMENT PRONONCANT**JUGEMENT DE CONVERSION
EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

DU 14 MAI 2018

■ Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux. FK Dem, S.P.A.S.A.A.U., 80, Rue du 8 Mai 1945, 92000 Nanterre, R.C.S. :

NANTERRE 802 548 776 - Activité : transports routiers de fret Interurbains - Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Philippe Angel-Denis Hazane mission conduite par Maître Angel 49-51 avenue du Président Allende 77100 MEAUX.

EXTRAIT DE JUGEMENT**JUGEMENT DE REPRISE
DE LA PROCEDURE
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE**

DU 16 MAI 2018

■ PARIDIS, S.A.R.L., 8, Avenue Victor Hugo, 92220 Bagneux, R.C.S. : NANTERRE

800 939 431 - Activité : commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé - Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire, liquidateur désigné Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par M^e Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine.

JUGEMENT DE CLOTURE**JUGEMENT DE CLOTURE
POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

DU 16 MAI 2018

■ 3I PLUS, S.P.A.S., 190, Boulevard de Verdun, 92400 Courbevoie, R.C.S. : NANTERRE 488 002 262 - Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

■ ADJO SERVICES, Sigle : A.S., S.A.R.L.A.A.U., 10, Rue de la Sablière, 92230 Gennevilliers, R.C.S. : NANTERRE 510 938 996 - Activité : autres transports routiers de voyageurs.

■ ADTRIP, S.P.A.S., 5/7, Rue de l'Alma, 92600 Asnières-sur-Seine, R.C.S. : NANTERRE 525 313 953 - Activité : fabrication d'autres articles en papier ou en carton.

■ AUTO QUATRE VINGT SEPT, S.A.R.L., 60 à 66, Rue Alfred Dequeant, 92000 Nanterre, R.C.S. : NANTERRE 341 426 567 - Activité : entretien et réparation de véhicules automobiles légers.

■ EXABUILDER, S.P.A.S., 39, Rue Brissard, 92140 Clamart, R.C.S. : NANTERRE 519 191 225 - Activité : édition de logiciels Applicatifs.

■ FONDERIE CLEMENTI, S.A.R.L.A.A.U., 7ter, Rue du Docteur Arnaudet, 92190 Meudon, R.C.S. : NANTERRE 788 885 986 - Activité : fonderie d'autres métaux non ferreux.

■ GROUPE MPKA VERDE, S.P.A.S., 10, Rue de la Sablière, 92230 Gennevilliers, R.C.S. : NANTERRE 528 242 134 - Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

■ INCENTIVE TOURS INTERNATIONAL, S.A., 12, Rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne Billancourt, R.C.S. : NANTERRE 309 033 264 - Activité : agences de voyage.

■ INTER-RIVES TRAVEL, S.A.R.L., 35, rue Victor Hugo, 92110 Clichy, R.C.S. : NANTERRE 429 063 076 - Activité : activités des agences de voyage.

■ INTERSOFT, S.A.R.L., 26, Rue des Amandiers, 92000 Nanterre, R.C.S. : NANTERRE 411 742 448 - Activité : commerce de gros de machines de bureau et matériel informatique.

■ ITI CONSEILS, Sigle : ITIC, S.A.R.L., 12, Rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne Billancourt, R.C.S. : NANTERRE 420 310 096 - Activité : agences, conseil en publicité.

■ KERNEL COLLECTION, Sigle : K.C, S.P.A.S.A.A.U., 5, Rue Jules Hardouin Mansart, 92600 Asnières-sur-Seine, R.C.S. : NANTERRE 802 065 052 - Activité : commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.

■ LUCEAS, S.A.R.L., 5, Rue du Mont Valérien, 92150 Suresnes, R.C.S. : NANTERRE 522 144 310 - Activité : coiffure.

■ PARIS AGENCY, S.A.R.L., 145b, Rue de la République, 92800 Puteaux, R.C.S. : NANTERRE 519 911 309 - Activité : formation continue d'adultes.

■ SAVEURS RESTAURATION, S.P.A.S., 1, Rue Théophile Gautier, 92120 Montrouge, R.C.S. : NANTERRE 524 310 653 - Activité : restauration de type rapide.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY**JUGEMENT PRONONCANT****JUGEMENT DE CONVERSION
EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

DU 2 MAI 2018

■ Greffe du Tribunal de Commerce de Meaux. DJURDJURA, S.P.A.S.A.A.U., 90, Boulevard Anatole France, 93200 Saint-

Denis, R.C.S. : BOBIGNY 824 560 510 - Activité : services de déménagement - Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Garnier Philippe et Guillouët Sophie mission conduite par Maître Guillouët 55 rue Aristide BRIAND 77100 MEAUX.

JUGEMENT DE CLOTURE**JUGEMENT DE CLOTURE
POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

DU 2 MAI 2018

■ Greffe du Tribunal de Commerce de Compiègne. FI2M, S.A.R.L., 27, Avenue du

Pré l'Évêque, 60300 Senlis, R.C.S. : COMPIEGNE 523 682 607 - Activité : autres enseignements.